

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITÉ ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCEM
FACULTÉ DE TECHNOLOGIE
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

MÉMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE

OPTION : Architecture et Patrimoine

La requalification de l'abord sud-ouest de la médina de Tlemcen
« Cas de l'ex caserne d'Isly »

Soutenu le 26 juin 2018 devant le jury :

Président :	M. RAHMOUN M	MAA	UABT Tlemcen
Examineur :	M. BELARBI H	Architecte	UABT Tlemcen
Examineur :	M. MERZOUG A	MAA	UABT Tlemcen
Encadrant :	M. CHIALI M	MAA	UABT Tlemcen

Présenté par : DALI YUCEF Rawida

Matricule : 15130-T-13

Ce mémoire comporte les corrections apportées par le jury

Année universitaire :
2017-2018

Remerciement

Je remercie avant tout Dieu l'Eminent et le miséricordieux de m'avoir donné l'inspiration et la patience pour mener à bien ce travail.

Je souhaite remercier vivement toutes les personnes qui étaient à l'origine de l'aboutissement de ce travail en particulier ma sœur Sihem...

J'adresse mes sincères remerciements à mon Encadreur

Monsieur 'CHIALI MUSTAPHA' qui a consacré beaucoup de son temps si précieux pour mon orientation durant toute l'année et de m'avoir accompagné jusqu'à l'accomplissement de ce travail.

Aux membres de jury : Monsieur RAHMOUN M. d'avoir accepté de présider le jury
Monsieur MERZOUG A. et Monsieur BELARBI H. qui m'ont honoré pour l'intérêt qu'ils ont porté à l'examen de ce travail.

Dédicace

C'est avec joie, plaisir et fierté que je dédie ce modeste travail à :

Mes parents, que nulle dédicace ne peut exprimer mes sincères sentiments, leur encouragement continue, leur aide, en témoignage de mon profond amour et respects pour leurs grands sacrifices. **Papa, Maman**, je vous dois tout...

Je suis redevable à mes sœurs pour leur aide contestable, mes sincères reconnaissances et affection.

A ma sœur Lamia et mon beau-frère « le maquettiste » en particulier pour leur aide durant tout mon cursus universitaire.

Aux membres de la famille « DALI YUCEF » et la famille « TCHOUAR »

A toutes les personnes qui m'ont aidé de près ou de loin, à élaborer ce travail dans les meilleures conditions, et qui m'ont soutenu jusqu'à la fin. Jamais, je ne pourrais oublier tous les efforts qu'ils ont voués à mon égard.

A tous les personnes qui me sont **chers**...

Et enfin une dédicace à tous mes collègues de la promotion juin 2018 et précisément mon groupe **Patrimoine abord 2018**

Résumé

Ce mémoire a pour intérêt l'insertion des centres historiques et leurs abords dans la dynamique urbaine contemporaine.

Le patrimoine urbain est un vecteur important de l'identité territoriale. Mais les bouleversements apportés par l'époque contemporaine font que les centres anciens ne répondent plus aux besoins actuels et ceux de l'Algérie n'échappent pas à cette règle. Ces centres anciens ont la particularité d'avoir subi de grands remaniements à l'époque coloniale qui ont sérieusement porté atteinte à leur intégrité. La médina de Tlemcen est un témoin tangible de cette situation. En effet, les interventions successives sur son tissu ont abouti à son morcellement ce qui a mené à son enclavement vis-à-vis du reste du tissu urbain nouvellement créé par les Français. C'est de ce constat qu'apparaît l'importance de la notion d'abords de centre historique en tant qu'interface entre ville ancienne et ville nouvelle et espace-clé pour la réconciliation de ces deux entités. Le présent travail prend place dans l'abond sud-ouest de la médina de Tlemcen au niveau de l'ex-caserne Miloud et qui déborde sur l'entrée de Bab El-Hadid. La caserne étant considérée comme une masse freinant l'extension sud-ouest du commerce du centre-ville.

Notre intervention autant urbaine qu'architecturale vise à établir un lien morphologique et fonctionnel qui n'existait pas à la base entre la médina de Tlemcen et les extensions coloniales dans le but de contribuer à la perméabilité de cette dernière.

Mots clés : Patrimoine, Patrimoine Urbain, Réconciliation, Abords, Centre historique, Occupation militaire, Structure de permanence.

ملخص

تهدف هذه المذكرة إلى إدماج المراكز التاريخية ومحيطاتها في الديناميكية الحضرية المعاصرة:

إن الإرث الحضري عنصر مهم في الهوية الإقليمية لكن اضطرابات الوقت المعاصر جعلت المراكز القديمة لا تستجيب للاحتياجات الحالية ولم تستثنى مراكز الجزائر من هذه القاعدة، تتميز هذه المراكز القديمة بكونها تعرضت لتغييرات كبيرة خلال الفترة الاستعمارية التي مست بسلامتها. إن مدينة تلمسان شاهدة على هذه الحالة. أدت التدخلات المتتالية على نسيجها إلى تجزئتها وحصرتها بالنسبة لباقي النسيج الحضري المنشأ حديثاً من قبل الفرنسيين. من هذه النتيجة تظهر أهمية مفهوم مداخل المركز التاريخي كواجهة بين المدينة القديمة والمدينة الجديدة وفضاء أساسي للتوافق بين هذين الجزأين. يأخذ هذا العمل مكاناً في المدخل الجنوبي الغربي لمدينة تلمسان على مستوى الثكنة القديمة ميلود، الممتدة على مدخل باب الحديد. تعتبر الثكنة ككتلة توقف امتداد التجارة بالجنوب الغربي لوسط المدينة.

يهدف تدخلنا الحضري والمعماري إلى خلق رابط مرفولوجي وعملي، الذي لم يكن موجوداً قاعدياً بين مدينة تلمسان والتوسع الاستعماري، من أجل المساهمة في نفاذية هذه الأخيرة.

الكلمات المفتاحية: الإرث، الإرث الحضري، توافق، مداخل، مركز تاريخي، الاحتلال العسكري،

هياكل المداومة.

Summary

The object of this thesis is the insertion of the historic centers and their surroundings in the contemporary urban dynamics.

Urban heritage is an important vector of territorial identity, but the upheavals brought by the contemporary times mean that the old centers no longer meet the current needs and those of Algeria do not escape this rule. These old centers have the peculiarity of having undergone major changes in the colonial era that seriously undermined their integrity. The medina of Tlemcen is a tangible witness of this situation. Indeed, the successive interventions on its fabric resulted in its fragmentation, which led to its isolation towards the rest of the urban fabric newly created by the French.

The present work takes place in the south-west of the Tlemcen Medina at the level of the former Miloud barracks and which overflows on the entrance of Bab El-Hadid. The barracks being considered as a mass blocking the south-west extension of the downtown business.

Our intervention, both urban and architectural, aims to establish a morphological and functional link that did not exist at the base between the Tlemcen Medina and the colonial extensions in order to contribute to the permeability of the latter.

Keywords: Heritage, Urban Heritage, Reconciliation, Surroundings, Historic Center, Military Occupation, Permanence Structure.

Table des matières

Remerciement	II
Dédicace	III
Résumé	IV
ملخص	V
Summary	VI
Introduction générale	1
Introduction :	2
Problématique :	4
Hypothèse :	6
Objet de recherche :	6
Objectif du travail :	7
Méthodologie et structure du mémoire :	8
Chapitre I : État de l'art (construction du cadre théorique)	10
Introduction :	11
1.2 Typologie :	12
1.3 Evolution de la notion du patrimoine :	12
1.3.1 Du monument au monument historique :	13
1.3.2 Du monument historique au patrimoine :	14
1.3.3 Du patrimoine au patrimoine urbain :	14
2. Notion de patrimoine urbain :	15
2.1. L'émergence de la notion de patrimoine :	16
3- Patrimoine militaire :	17
4- Processus de patrimonialisation :	18
5- Terminologie :	18
5.1 Qu'est-ce qu'on entend par Abords ?.....	19
5.1.1 La perception des abords des centres anciens : un enjeu mémoriel	20
5.2 Centre ancien :	22
5.3 Centre historique :	22
5.4 La médina :	23
5.5. Secteur sauvegardé :	24
5.6. Structures de permanences :	24
5.7. Friche :	25
5.8. La limite :	25
5.9. Les actions d'interventions :	25

5.9.1. Revitalisation urbaine :.....	25
5.9.2. La requalification urbaine :.....	26
5.9.3 La restauration urbaine :.....	26
5.9.4 La reconversion urbaine :.....	26
6- Dispositions juridiques :.....	27
6.1. Les chartes :.....	27
6.2. Les lois :.....	28
7- Théories et doctrines fondatrices du patrimoine :.....	29
7.1. L'approche urbanistique de GIOVANNONI :.....	29
7.2. L'approche d'ALDO ROSSI :.....	30
7.3. L'approche de Camilo Sitte :.....	31
Conclusion :.....	32
Chapitre II : Approche analytique	33
Introduction :.....	34
1. Présentation de la ville de Tlemcen :.....	34
1.1. Situation de Tlemcen dans le réseau urbain national :.....	34
1.2 Situation du centre historique de Tlemcen :.....	35
2. Aperçu historique sur la ville de Tlemcen :.....	35
3. Délimitation du centre ancien :.....	39
4. Problématique des casernes par rapport au centre-ville :.....	40
Conclusion :.....	40
Introduction :.....	41
Cas d'étude : l'abord sud-ouest de la médina de Tlemcen.....	41
1. Présentation de l'aire d'étude :.....	41
2. Délimitation :.....	41
3. Evolution historique :.....	42
4. Eléments, structures de permanences,... signifiant et structurant :.....	43
5. Equipements :.....	44
6. Répartition fonctionnelle :.....	45
7. Diagnostic urbain :.....	47
8. Approche thématique :.....	49
9. Stratégies d'interventions :.....	56
Conclusion :.....	59
Chapitre III : Réponse architecturale	60
Introduction :.....	61

1- Programme de base :	61
2. Les enjeux de l'intervention :	61
2.1. Les enjeux urbains :	61
2.2. Les enjeux sociaux :	62
2.3. Les enjeux économiques :	62
2.4. Les enjeux culturels :	62
3. Définition du projet :	62
- « Pour qui ? » :	62
- « Pourquoi ? » : Les objectifs du projet :	62
-Comment ? :	63
4- La genèse du projet :	65
4.1. Analyse thématique :	65
4.2. Analyse du site :	71
4.2.1. Présentation du site :	71
4.2.2. Délimitation du site :	72
4.2.3. Topographie :	73
4.2.4. Environnement immédiat :	73
5. Genèse architecturale :	74
5.1. Schémas et principe d'implantation :	74
5.2. Evolution de la forme :	75
5.3. Coupe fonctionnelle :	78
5.4. Programme qualitatif et quantitatif :	79
5.5. Description du parti architectural :	83
6. Approche technique :	88
6.1. La structure porteuse :	88
6.2. Plancher :	89
6.3. Les parois	90
6.4. Protection contre incendie :	90
6.5. Eclairage de sécurité :	91
6.6. Traitement acoustique :	92
6.7. La circulation verticale :	93
6.8. La circulation horizontale :	93
6.9. Principe de la couverture tridimensionnelle :	95
6.10. Dispositions constructives	96
7- Description des plans :	97

7.1. Plan de masse :	97
7.2. Description des niveaux du Terrain 01 :	97
7.2.1. Plan sous-sol :	97
7.2.2. Plan de l'entresol 01 :	97
7.2.3. Plan de l'entresol 02 :	98
7.2.4. Plan du rez-de-chaussée :	98
7.2.5. Plan du 1 ^{er} étage :	98
7.2.6. Plan du 2 ^{ème} étage :	99
7.2.7 Plan du 3 ^{ème} étage :	99
7.3. Description des niveaux du Terrain 02 :	99
7.3.1. Plan du rez-de-chaussée :	99
7.3.2. Plan du 2 ^{ème} étage :	100
7.3.3. Plan du 3 ^{ème} étage :	100
8. Support graphique :	108
9. Vue en 3D du projet :	115
Chapitre IV : Conclusion générale	122
Bibliographie.....	125

Table des illustrations :

Figure 1: Schéma structurant d'un mémoire de master en architecture.	8
Figure 2: Organigramme du processus de patrimonialisation.....	18
Figure 3: organisation schématique de la médina	24
Figure 4: schéma récapitulatif des acteurs de la protection du patrimoine	27
Figure 5: situation de Tlemcen au niveau national - Situation de la ville dans son environnement régional.....	35
Figure 6: Situation de la ville par rapport à la wilaya Figure 7: Situation de la ville par rapport au groupement	35
Figure 8: Les étapes d'évolution de la médina de Tlemcen	37
Figure 9: Schéma résumant les événements les plus importants de la médina de Tlemcen. ..	38
Figure 10: Délimitation du centre-ville et le secteur sauvegardé selon le PDAU	39
Figure 11: Carte des différents structures militaires qui occupé le tissu ancien de la médina	40
Figure 12 : Délimitation du centre-ville et le secteur sauvegardé selon le PDAU	41
Figure 13: Délimitation de la zone d'étude	42
Figure 14: Cartes qui représentent le plan des deux casernes durant la période coloniale française 1937	42
Figure 15: Cartes qui représentent le plan des deux casernes après la période coloniale française 1965	43
Figure 16 : carte des éléments structurants et signifiants.....	44
Figure 17: carte des équipements existants dans la zone d'étude	45
Figure 18: carte des fonctions de la zone d'étude	45
Figure 19 : carte synthétique sur l'état de fait.....	46
Figure 20: carte des problématiques au niveau du la zone d'étude.....	48
Figure 21: carte des stratégies d'intervention de la zone d'étude	57
Figure 22: carte du programme de base entre l'existants et le projetés	58
Figure 23: schéma programmatique fonctionnel (élévation)	64
Figure 24: Schémas programmatique fonctionnel (plan).....	65
Figure 25: Vue satellite qui montre la position du terrain	72
Figure 26: Délimitation du terrain d'intervention.....	72
Figure 27: carte de l'environnement immédiat.....	73
Figure 28: Schémas des axes de principe.....	74
Figure 29: schémas de principe d'implantation	75
Figure 30: Coupe schématique fonctionnelle (élévation)	78
Figure 31: Volumétrie fonctionnelle du projet (terrain 01)	78
Figure 32: Volumétrie fonctionnelle du projet (terrain 02)	79
Figure 33: Multiplexe « Le Cristal » - France.....	83
Figure 34: résultat du concept sur notre projet.....	83
Figure 35: Forme des ouvertures du Multiplexe Le Cristal	84
Figure 36: résultat du concept sur notre projet.....	84
Figure 37: Centre Georges Pompidou	85
Figure 38: Centre culturel et de loisirs de la Vallée Chaville	85
Figure 39: L'immeuble TOD's à Tokyo	86
Figure 40: Borj Bab el Hadid et Borj Seffarine	86

Figure 41: schéma d'assemblage des poteaux tubulaire, poutre alvéolaire et plancher collaborant.....	88
Figure 42: Plancher collaborant	89
Figure 43: Schémas explicatifs du MuCEM	94
Figure 44: schéma d'assemblage des voussoirs.....	94
Figure 45: Principe technique de fixation des solives.....	95
Figure 46: La structure tridimensionnelle et sa couverture.....	95

Liste des tableaux

Tableau 1: tableau des exemples thématiques sur les interventions urbaines	55
Tableau 2 : Tableau des fonctions dominantes avec le ratio des surfaces	63
Tableau 3 : tableau des exemples thématiques des projets architecturaux	68
Tableau 4: tableau du programme spécifique du projet.....	82

Introduction générale

Introduction :

Le patrimoine représente tout héritage du passé transmis d'une génération à une autre, racontant des faits et des événements produits dans une dimension temporelle ancienne. Il représente une mémoire, un témoin de l'histoire pour la génération future.

Dans toutes ses formes, il constitue le socle de base du développement de n'importe quelle société. Il représente l'identité territoriale et sociale, qui compose, à la fois, l'origine et l'avenir de la nation.

Le patrimoine urbain est une *« valeur significative et exemplative d'une organisation spatiale transcendant l'évolution des modes et des techniques. C'est un fait capital dont les points de confirmation sont multiples et répartis aux quatre coins du monde »*¹.

Il comprend *« tous tissus, prestigieux ou non, des villes et sites traditionnels préindustriels, qui tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés »*².

Ce patrimoine fut menacé par des facteurs humains et naturels. Les dangers qui menacent la conservation de ce patrimoine urbain ne peuvent plus être évalués seulement en termes de dégradation physique. Mais la méconnaissance de son importance est le facteur le plus fatal. L'une des raisons, pour laquelle le centre ancien historique risque de perdre son importance aux yeux de la société, est bien le fait de négliger et délaisser ses abords.

L'intérêt accordé au patrimoine est une sorte de reconnaissance de nos racines. Bien que cette notion a commencé à s'enrichir depuis les années 1970 en Europe, son intérêt était focalisé sur les monuments historiques de manière ponctuelle, quant au patrimoine urbain la question prend de l'ampleur, il se révèle être beaucoup plus complexe à appréhender dans sa globalité, car cette notion est pluridisciplinaire.

Au XIXe siècle, le terme « patrimoine » a surtout été utilisé pour évoquer le patrimoine de la civilisation. Progressivement, l'Etat a fait appel à la notion de patrimoine national pour mettre en valeur les richesses artistiques de la France et de ses colonies.³

A partir de la première moitié du XXe siècle, une appréciation de ces espaces particuliers était née dans l'objectif de protéger la visibilité des monuments et sites historiques et de l'unité architecturale entre le monument et ses abords. Cette nouvelle vision se

¹BARTHELEMY J., De la charte de Venise à celle des villes historiques, In le journal scientifique : Ethique, principes et méthodologies, ICOMOS, 1995, p6.

²P. Merlin – F. Choay, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement– 1988. Ed. Publications Universitaires Françaises – Paris – France.

³Nabila OULEBSIR Les usages du patrimoine

transformera, rapidement, en une autre réflexion basée sur la préservation d'un cadre bâti, qui se présente comme une image particulière, un paysage urbain significatif et représentatif.

Comme toute forme physique environnementale, les centres anciens ont une relation importante avec leurs alentours. Ils sont bordés par une zone de transition qui fait l'objet de notre étude. Cette relation, dans la présente recherche, va être étudiée sur trois niveaux : le site, le paysage et l'espace public.

La présentation et la mise en valeur de ces centres anciens dépendent en grande partie de la qualité de leurs abords : de son environnement architectural, urbain et paysager qui en constitue l'écrin. Cependant, ces abords acquièrent une contribution mémorielle dans le processus de régénération environnementale, représentant une valeur identitaire importante. De ce fait, la méconnaissance des valeurs des abords peut affecter, négativement, l'appréciation du patrimoine urbain.

L'Algérie dispose d'un important patrimoine, elle a été une perspective ciblée par de nombreuses civilisations où chaque civilisation a laissé des traces, dépositaire d'un riche legs historique témoignant d'un échange culturel.⁴ Son patrimoine est aujourd'hui dans une situation de détérioration très avancée, il confronte d'importants problèmes de croissance et de gestion posant une double problématique ; sa sauvegarde et son renouvellement.

Cela est dû à une multitude de causes de sensibilisation, ainsi qu'économiques, politiques, environnementales, culturelles, éducatives et sociales.

Cependant, les raisons qui ont conduit à la destruction et à la marginalisation du patrimoine algérien reposent, principalement, sur trois volets :

- La décennie noire qu'a connue l'Algérie durant laquelle il y a eu la destruction de plusieurs sites historiques ;
- La crise économique des années 80 ; face à l'explosion démographique, l'état Algérienne consacrait les budgets pour répondre à la détresse de logements, que pour la restauration des sites et monuments historiques ;
- L'indifférence et la méconnaissance, de la politique nationale ainsi que la société, de la véritable valeur historique du patrimoine urbain.

Cette recherche s'articulera autour de l'une des plus menaçantes de l'existence significative et symbolique du patrimoine urbain, celle de la méconnaissance des valeurs perceptives et mémorielles de ses abords.

⁴Conférence Soukane M. Dahli Université de Tizi-Ouzou, Département d'architecture, Algérie. Article Pdf

La présente étude donnera un cadre théorique formant la base de référence sur la reconnaissance des valeurs des abords des centres anciens en Algérie. Il s'agit de mettre l'accent sur cette relation indissociable et emblématique entre les centres anciens historiques et leurs abords.

Pour une meilleure compréhension de ces propos, il sera présenté et analysé comme cas d'étude : l'abord Sud-ouest du centre ancien historique de la ville de Tlemcen.

A travers ce dernier, la situation réelle de la méconnaissance des valeurs des abords des centres anciens sera illustrée, ainsi que son impact néfaste sur la préservation de ce dernier, aussi sur l'amélioration du cadre bâti et du cadre de vie, responsable de l'attachement de la société à son territoire.

Problématique :

L'expansion spatiale qu'ont connue les villes contemporaines sous forme de développement radioconcentrique « extension autour du centre ancien » a mené à la désintégration des cœurs civiques préétablis et à l'abandon des liaisons entre les deux configurations différentes de l'espace notamment à travers leurs abords.

Les abords sont cet environnement immédiat des centres anciens, des espaces délimités et gérés selon un support législatif, qui varie d'un pays à l'autre. Cependant, la perception spécifique de ces abords est révélatrice de beaucoup de dimensions perceptives et mémorielles, autre que visuelles et réglementaires, car avec chaque identification d'un centre historique, un « lieu » est créé.

Dans ce contexte, un lieu n'est pas uniquement un espace géographique ou un sujet d'esthétique, le lieu est vécu. « *L'espace change au rythme du soleil ; le lieu change au rythme de l'homme* »⁵. (P. Von MEISS, 1993). Cela veut dire que le lieu devient un créateur de mémoire. Avec cette réflexion, l'ensemble des centres anciens avec ses abords forment un lieu exceptionnel, car ces centres historiques présentent beaucoup plus une mémoire collective qu'individuelle.

Aujourd'hui, les centres anciens en Algérie sont l'objet de grandes tensions sociales, voués à l'anarchie et soumis à une grande détérioration et une marginalisation. Nous nous trouvons donc face à des ensembles urbains hétérogènes, négligeant l'identité à travers l'abondant de la richesse patrimoniale, et un manque de cohésion entre l'ancien et le nouveau tissu urbain.

⁵Pierre Von Meiss, De la Forme au Lieu, PPUR, 1993, cour théorie de projet 1^{ère} année, université SAAD DAHLEB Blida.

Dans la plupart des cas en Algérie, le tissu précolonial français, colonial français et contemporain se côtoient voir même se superposent, ce qui nous pose la problématique des zones charnières ou tampons entre ces tissus

Ces zones charnières constituent, dans le cas de secteurs sauvegardés, les abords immédiats de ces derniers et renferment d'importants éléments signifiants historiques à sauvegarder.

Cette dégradation est accentuée par le fait que ces zones tampons sont un foisonnement de strates en limite du noyau regroupant éventuellement les vestiges précoloniaux souvent non monumentaux encore présents (portes, remparts, fragments de quartiers, etc.), mais aussi tout l'héritage colonial comme un certain nombre de friches délaissées et abandonnées.

Ceci pose donc un problème d'identification et de lisibilité de l'espace. Par ailleurs, la croissance urbaine a fait que ces parties de villes deviennent des nœuds problématiques vis-à-vis du reste de l'agglomération d'autant que les noyaux historiques constituent encore une centralité pour celle-ci. Cette situation entraîne la disparition graduelle de ces structures de permanence qui représentent pourtant un patrimoine architectural et urbain exceptionnel et très riche.

On peut illustrer cette problématique dans notre cas d'étude qui est l'abord sud-ouest du centre ancien historique de Tlemcen.

Tlemcen, ville qui a connu le passage de nombreuses civilisations, représente un cumul de strates de différentes époques. On peut lire son identité depuis son noyau historique qui, à son tour, présente une problématique de rupture des zones tampons entre l'ancien et le nouveau tissu.

Le centre ancien de Tlemcen présente une centralité historique, commerciale et touristique à la fois, ce qui génère une tension dans les zones charnières et une difficulté de transition entre le noyau ancien et ses abords.

Lors de l'installation de la colonisation française en Algérie en 1836, leur première occupation était d'assurer la sécurité militaire. Ce fut ainsi la construction, en 1856 par le génie militaire, de la caserne d'Isly non loin de Bab el Hadid, Borj Safarine, la caserne Bedeau et le centre de torture.

Après l'indépendance, il y'a eu la reconversion de la caserne Bedeau en Lycée Polyvalent dans les années 70 et la caserne d'Isly en faculté de Médecine pendant les années 2000. Cette opération de reconversion a généré un espace non qualifié. Et qui se retrouve dans une zone tampon bordé de structures de permanence densifiée en termes d'équipements.

Suite à ces interventions coloniales, il y a une concentration de friches militaires avant d'être reconvertie en équipements structurants. Les nœuds existants autour de cette masse procurent un flux important qui la contourne pour le mouvement pendulaire quotidien : centre-ville/périphérie, présentant une réelle problématique en termes d'accessibilité entre Bab El-Hadid, Borj Safarine et le boulevard Hamsali.

Cette masse, étant entourée de nœuds mécaniques et piétonnes congestionnés, dominée par la fonction éducative, clôturée de part et d'autres entraînant ainsi l'absence d'animation à l'intérieur et au long de la façade urbaine.

➤ **De quel manière peut-on réconcilier centre ancien et sa périphérie immédiate du côté Sud-Ouest de la médina de Tlemcen ?**

Hypothèse :

Pour pouvoir bien répondre à cette problématique, notre stratégie va se porter essentiellement sur la revitalisation de la zone en question, afin d'assurer une continuité urbaine entre le centre ancien et ses abords à travers la création de nouveaux parcours tout en mettant en valeur les structures de permanence existants.

Objet de recherche :

Notre recherche s'inscrit pleinement dans les préoccupations exposées précédemment dans la problématique, elle a pour but de réconcilier entre le centre ancien historique, touristique et commercial et ses abords.

L'Algérie, au fil du temps, a récolté une richesse patrimoniale immobilière importante. Il se trouve que cet héritage est aujourd'hui marginalisé dans la plupart des villes algérienne, la ville de Tlemcen à l'instar de ces dernières. Ville qui a connu le passage de nombreuses civilisations, représente un cumul de strates de différentes époques.

*« C'est dans son patrimoine héréditaire que l'homme peut se comprendre, se reconstruire et comprendre autrui. »*⁶Claude-may.

Le centre ancien de Tlemcen représente une centralité, un lieu familier dans lequel les gens trouvent leurs repères, leurs parcours habituels, et leurs coutumes et traditions. La problématique actuelle de ce dernier nécessite une stratégie qui doit apporter des solutions à

⁶Claude-may Waia Némia, méditation, 1961

l'état de dégradation avancée de son patrimoine urbain et son détachement vis-à-vis des zones charnières et des zones de transition urbaine.

A partir de là, il est possible de présenter de manière synthétique notre thématique de recherche, afin de savoir faire de la conservation du patrimoine urbain à travers la requalification de ses abords.

Objectif du travail :

En intervenant dans les abords du centre historique de la médina de Tlemcen, notre objectif est d'aboutir à le relier fonctionnellement et morphologiquement avec la nouvelle ville.

Aujourd'hui l'échec de la ville moderne s'avère patent. Les débats sur la ville se lancent dans une nouvelle optique qui consiste à reconsidérer la ville dans sa structure globale, afin de réconcilier les périphéries et le centre historique.

L'objectif de ce projet urbain est de réconcilier l'architecture et la ville, en instaurant l'indissociabilité tant négligée par la vision contemporaine, pour en faire un ensemble cohérent.

La ville devrait être perçue comme étant une structure allant du local au global, dont les espaces publics-collectifs sont les composants fondamentaux.

L'architecture contemporaine doit être en mesure de cohabiter avec l'architecture de la tradition, et gérer les productions urbaines actuelles et futures pour produire la ville et assurer sa continuité historique.

Méthodologie et structure du mémoire :

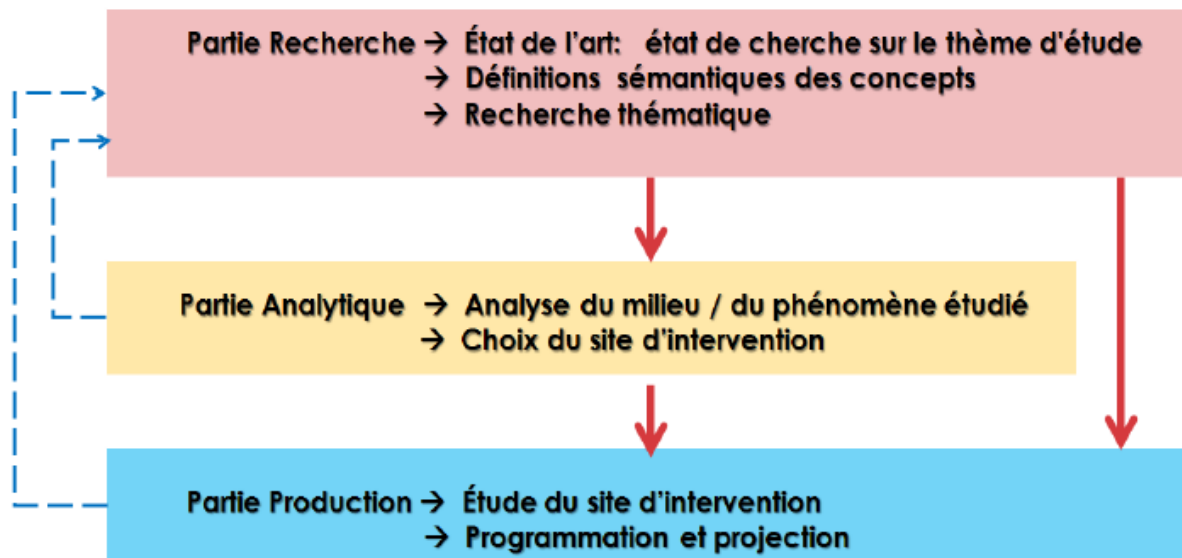


Figure 1: Schéma structurant d'un mémoire de master en architecture.

Source : séminaire méthodologie

Notre travail de recherche se compose de trois grandes parties complémentaires qui sont : la partie recherche, la partie analytique et la partie projection⁷.

➤ La partie recherche

Elle est dédiée à la recherche et à la critique de la thématique. L'état de l'art est rapporté afin d'identifier les concepts théoriques liées au sujet de la recherche. On s'intéresse aussi au lexique scientifique de ce dernier. On évoque aussi dans cette partie les nouvelles productions scientifiques relatives à notre sujet de recherche en critiquant des exemples de cas similaires. Cette partie inclut le chapitre introductif où sont abordés la problématique de la recherche ainsi que l'hypothèse et les objectifs de la recherche est aussi inclus dans cette partie le premier chapitre, qui retrace les concepts théoriques et les mots clés associés à notre recherche, à savoir le patrimoine urbain, les actions sur le patrimoine, et le cadre législatif en vigueur. Ceci nous permettra d'aborder ensuite la ville étudiée.

➤ La partie analytique

Elle est consacrée à l'étude du site de l'intervention afin d'en faire jaillir les éléments correspondants à la thématique étudiée. Il s'agit de dépister les potentialités qu'offre le site afin de les intégrer dans une stratégie globale dans laquelle s'inscrit notre intervention. C'est dans cette partie que le terrain de l'intervention architecturale est choisi. Dans notre mémoire,

⁷ Compte rendu du séminaire méthodologie

le deuxième chapitre (analyses, stratégie et programme de base) vise à limiter la zone d'étude en fonction de la problématique générale pour ensuite mettre en lumière l'état de fait de cette zone.

Ceci se fait à travers une succession de lectures et d'analyses de situation actuelle du site afin de pouvoir établir une stratégie d'intervention globale regroupant toutes les actions envisagées sur le périmètre d'étude. C'est de cette stratégie que se concrétise notre projet architectural ainsi que ses grandes orientations programmatiques.

➤ **La partie production**

Dans cette partie, on aborde l'analyse du terrain sélectionné pour l'intervention, à la recherche d'éléments déclencheurs de la conception. On aborde aussi le parti programmatique et stylistique, déduit des parties précédentes. Elle inclut les trois derniers chapitres qui sont :

Le troisième chapitre (la genèse du projet) relate le processus conceptuel du projet en commençant par les principes générateurs du bâtiment tout en soulignant les spécificités du site et les exigences programmatiques. Après avoir exposé une série d'analyses thématiques, on retrace l'évolution du processus conceptuel jusqu'à son aboutissement au résultat final.

Le quatrième chapitre (le programme spécifique) rapporte le résultat programmatique de la conception. Il dévoile sur quelles bases le processus conceptuel a traduit les fonctions proposées par la stratégie globale en espace fonctionnels et souligne les relations sous-jacentes entre les différentes fonctions. Le point est mis sur les exigences dimensionnelles et les relations spatiales des sous fonction avec l'ensemble du projet.

Le dernier chapitre (la réponse architecturale) est une description qualitative de l'accessibilité, du fonctionnement spatial, du système structurel et du parti architectural et stylistique. Enfin dans la conclusion générale il s'agit de résumer le travail établi, de souligner les points forts de notre intervention et de prononcer un verdict par rapport à l'hypothèse de recherche. Les cartes, les représentations techniques ainsi que les rendus présentés sont dans l'annexe suivant le document.

Chapitre I : État de l'art (construction du cadre théorique)

Introduction :

Dans ce chapitre nous allons nous intéresser aux concepts théoriques sur lesquels repose notre problématique. Entre autres, le concept de patrimoine urbain, que nous essayerons de retracer jusqu'à ces origines. Nous nous interrogerons aussi sur les actions et les acteurs du patrimoine ainsi que sur le cadre législatif en vigueur dans ce domaine. Ceci nous permettra d'aborder une stratégie d'intervention qui regroupe toutes les actions projetées sur le périmètre d'étude.

1. La notion de patrimoine :

Le mot patrimoine est issu du latin *patrimonium*. Ensemble de bien hérité du père (*pater*) et de la mère ; bien de famille. Bien héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain.⁸

le patrimoine peut être considéré comme l'ensemble de tous les biens, naturels ou créés par l'homme, matériels ou immatériels, sans limite de temps ni de lieu, qu'ils soient simplement hérités des ascendants et ancêtres des générations antérieures ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants des générations futures en raison de la valeur qu'on leur attribue (historique, esthétique, symbolique, identitaire, etc.). Il est un bien public dont la préservation doit être assurée par les collectivités lorsque les particuliers font défaut...⁹

Le patrimoine représente tout héritage du passé transmis de génération à une autre, racontant des faits et des événements produits dans une dimension temporelle ancienne. Il représente une mémoire, un témoin de l'histoire pour la génération future.

Selon l'UNESCO 1972 la notion de patrimoine renvoie à tous bien hérité du passé, qu'il soit loin ou proche, la médina autant que patrimoine devient ville historique.

Le patrimoine c'est ce qui est considéré comme une propriété patrimoniale. Chaque découverte dans les sciences est le patrimoine de toutes les nations.¹⁰

Françoise CHOAY quant à elle, définit le patrimoine comme étant un « fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé , (...) produits de tous les savoir-faire de l'être, humain »¹¹. Le patrimoine dont il sera question

⁸ D'après Larousse illustré 1991

⁹ Notice histoire du patrimoine

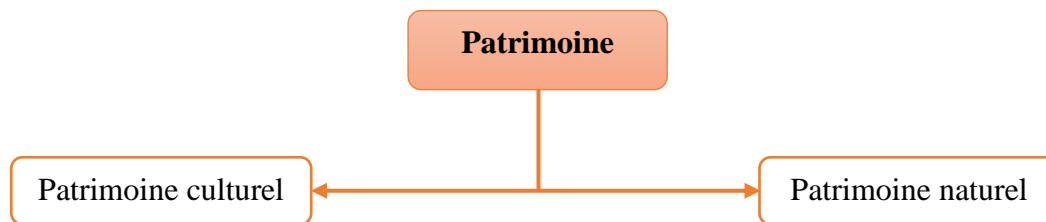
¹⁰ Dictionnaire le Litteré

¹¹ CHOAY Françoise, L'allégorie du patrimoine, Éd du Seuil, Paris, 1992, 275 p.

ici, se constitue essentiellement de l'héritage matériel, qualifié de : patrimoine bâti architectural, monumental, urbain et paysagé.

1.2 Typologie :

Le patrimoine est un ensemble multiple et complexe. Par souci de clarté voici les différentes typologies arrêtées par l'UNESCO :



Le patrimoine culturel comprenant :

- ✓ Le patrimoine culturel matériel :
 - Le patrimoine culturel mobilier (peintures, sculptures, monnaies, instruments de musiques, ...)
 - Le patrimoine culturel immobilier (monuments, sites archéologiques, ...)
 - Le patrimoine culturel subaquatique (épaves de navire, ruines et cités enfouies sous les mers)
- ✓ Le patrimoine culturel immatériel : traditions orales, arts du spectacle, rituels.

Le patrimoine naturel comprenant :

Sites naturels ayant des aspects culturels tels que les paysages culturels, les formations physiques, biologiques ou géologiques.

1.3 Evolution de la notion du patrimoine :

«... Le patrimoine est devenu aujourd'hui un phénomène d'actualité vive, excédant largement le cercle des spécialistes, libéré du monopole d'État, se développant hors de son terreau occidental d'éclosion, et qui tend à englober, par sa capacité de fixation (objet, monument, lieu, pratique culturelle, être vivant), les formes complexes et plurielles d'objectivation d'un passé-présent ou d'un « déjà-là » : tradition, mémoire, histoire, culture, environnement, etc.»¹²

¹² Jean-Louis TORNATORE, « L'esprit de patrimoine », Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe, 55, septembre 2010, p. 106-127.

La notion de patrimoine a connu une évolution à travers les temps, passant du monument au monument historique, du monument historique au patrimoine, et du patrimoine au patrimoine urbain.

1.3.1 Du monument au monument historique :

« Chargées d'un message spirituel du passé, les œuvres monumentales des peuples demeurent dans la vie présente le témoignage vivant de leurs traditions séculaires. »¹³

Afin de connaître le passage du monument au monument historique, il faut d'abord établir la différence entre ces deux notions.

En premier lieu, ce n'est qu'à partir de la première moitié du XXe siècle, qu'une appréciation des monuments et sites historiques, est apparue. Cette nouvelle vision se transformera, rapidement, en une autre réflexion basée sur la préservation d'un cadre bâti, qui se présente comme une image particulière, un paysage urbain significatif et représentatif.

En deuxième lieu, le monument est construit pour assurer sa fonction mémorielle ou esthétique, par contre, le monument historique n'est reconnu en tant que tel qu'après avoir fait l'objet d'un intérêt de la part des spécialistes historiens, archéologues, amateurs d'art ou architectes. Le monument historique est sélectionné à partir d'un contexte urbain ou rural où il occupait une fonction, souvent, autre que monumentale et mémorielle, il est reconverti en témoignage historique, sans pour autant avoir été construit dans un tel but.

« Tout objet du passé peut être converti en témoignage historique sans avoir pour autant, à l'origine une destination mémorielle. »F. Choay

La différence entre le monument et le monument historique réside dans la différence entre la représentation et la signification. Le monument est conçu, à la base pour représenter un certain passé, une certaine époque. Cependant, le monument historique est un objet de signification, il acquit sa valeur de par son ancienneté ou par une occupation qui a marqué l'histoire. Donc, le passage du monument au monument historique, dû à l'effacement progressif de la fonction mémorielle des monuments, est le passage des valeurs monumentales de leur qualité fondatrice de la production des monuments, à leur qualité fondatrice de l'identification des monuments historiques.

¹³CHARTRE INTERNATIONALE SUR LA CONSERVATION ET LA RESTAURATION DES MONUMENTS ET DES SITES (CHARTRE DE VENISE 1964)

1.3.2 Du monument historique au patrimoine :

Le passage du monument historique au patrimoine est une étape marquante de l'accroissement du patrimoine tel qu'il est connu aujourd'hui. Ce terme est apparu au XII^{ème} siècle après la révolution française en 1789, dans le but de la nationalisation des biens culturels français.

Après l'invention de la notion de monument historique, le souci se déterminait dans la manière de les protéger. Entre 1830 et la fin du siècle, furent sollicitées à la fois la notion de protection contre le vandalisme (Victor Hugo) et celle de la restauration appliquée aux vestiges, monuments, objet et décors intérieurs appartenant à la préhistoire, à l'antiquité et au Moyen Age (Viollet-le-Duc).

Dans les années soixante, la création du ministère des affaires culturelles d'une part, et le besoin de la reconstruction d'après-guerre d'une autre part, ont conduit à l'émergence d'une institutionnalisation du patrimoine, dans laquelle les monuments historiques faisaient partie intégrante. Le patrimoine fut, donc, émergé à la fois comme une idéologie culturelle et comme un modèle d'action politique¹⁴. On ne parle plus de passage du monument historique au patrimoine, mais plutôt de l'inclusion des monuments historiques en patrimoine culturel ; un fait marqué par la création de la direction du patrimoine au sein du ministère de la culture française en 1978, chargée des études et des opérations de protection dans une logique de contrôle patrimonial.

1.3.3 Du patrimoine au patrimoine urbain :

Le processus qui a aidé l'opinion à passer du monument historique au patrimoine, était fait principalement par l'avènement de la « loi Malraux » en 1962 en France, portant la création des secteurs sauvegardés. Ce passage du monument « isolé » aux ensembles urbains était précédé en 1943 par la création des périmètres de protection, appelés aujourd'hui les abords.

La création des secteurs sauvegardés a entraîné une certaine diffusion du patrimoine bâti dans la société. A partir de là, on s'intéressait ensuite à la perception de l'espace urbain, et donc, à

¹⁴LAMY Yvon. « Du monument au patrimoine » : *Matériaux pour l'histoire politique d'une protection*. In : *Genèses*, 11, 1993. Patrie patrimoine, P62.

l'image urbaine surtout dans les vieux tissus porteurs de la mémoire collective de la population.

Puis en 1975-1980, l'intérêt se dirigeait vers la notion de paysage, avec la création des zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) avec un intérêt romantique envers l'image conçue à partir de l'intégration du monument dans le paysage environnant. Donc, on a passé du monument isolé au monument historique au patrimoine jusqu'aux sites et paysages protégés.

2. Notion de patrimoine urbain :

La notion de patrimoine urbain est une notion récente et sa prise de conscience dans l'opinion publique est actuellement très faible, « il comprend les tissus, prestigieux ou non, des villes et ensembles traditionnels préindustriels et du XIXe siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés »¹⁵.

Ceux sont tous les groupements de constructions constituant une agglomération, qui par leur homogénéité et par leur unité architecturale et esthétique ; présentent par eux-mêmes un intérêt historique, archéologique ou artistique.

La notion de patrimoine urbain, expression occidentale utilisée à partir de la fin du XIXe siècle, était proposée pour la première fois par **G. Giovannoni** en 1931. Il est considéré comme un tissu urbain fortement structuré, hérité du passé puis transmis aux générations futures grâce à l'action de l'Etat¹⁶.

Au XIXe siècle, le terme « patrimoine » a surtout été utilisé pour évoquer le patrimoine de la civilisation. Progressivement, l'Etat a fait appel à la notion de patrimoine national pour mettre en valeur les richesses artistiques de la France et de ses colonies.¹⁷

En France, sa reconnaissance tardive a été imposée avec difficulté par la loi Malraux sur les secteurs sauvegardés, qui fût, au premier chef, une réaction contre les rénovations massives des centres urbains, entreprise à partir des années 1950, conformément à la doctrine des c.i.a.m¹⁸.

¹⁵P. Merlin – F. Choay, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement– 1988. Ed. Publications Universitaires Françaises – Paris – France.

¹⁶<https://echogeo.revues.org/11220>

¹⁷Nabila OULEBSIR Les usages du patrimoine

¹⁸P. Merlin – F. Choay, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement– 1988. Ed. Publications Universitaires Françaises – Paris – France.

Le patrimoine urbain est une « valeur significative et exemplative d'une organisation spatiale transcendant l'évolution des modes et des techniques. C'est un fait capital dont les points de confirmation sont multiples et répartis aux quatre coins du monde»¹⁹.

Selon **Roncayolo**(2002), considérer le patrimoine urbain, c'est « comprendre la ville dans sa dimension ludique mais aussi dans la compréhension du sol, des relations entre les différentes origines et habitudes, ... »²⁰.

« ..., les ensembles, même en l'absence d'édifices exceptionnels, peuvent offrir une qualité d'atmosphère qui en fait des œuvres d'art diverses et articulées. Ce sont ces ensembles qu'il faut conserver aussi en tant que tels. »²¹

2.1. L'émergence de la notion de patrimoine :

La notion de patrimoine urbain historique selon F. CHOAY "... s'est constituée à contre-courant du processus d'urbanisation dominant. Elle est l'aboutissement d'une dialectique de l'histoire et de l'historicité..."

La reconnaissance de patrimoine urbain a été préparée et réalisée au cours de trois étapes qui se sont déroulées successivement dans trois pays différents, la Grande-Bretagne, l'Autriche et l'Italie et que l'on peut lier aux trois noms symboliques de Ruskin, Site et Giovannoni et à travers trois figures, ou approches, qualifiées par F. CHOAY de : mémorielle, historique et historique.

En premier lieu, l'approche **mémorielle de Ruskin** :

Dès les années 1840, **Ruskin** découvre la **valeur mémorielle**, et lui attribue une valeur non monumentale. Durant ces années, il refusait les destructions, sous l'impact de la révolution industrielle, du tissu des villes anciennes, structure qui forme selon lui l'identité de la ville.

Il refuse la restauration des bâtiments anciens qui doivent être protégés afin de servir de modèles aux architectes du temps. Pour lui le monument joue le rôle mémorial, et qu'il faut accepter sa mort sans le dénaturer à travers les siècles et les civilisations.

En second lieu l'approche **historique de Site** :

Exprimée dans son œuvre « *L'art de bâtir les villes* », **Site** était sensible à la nécessité des différentes mutations des espaces traditionnels, pour lui, leur usage est périmé vis à vis de la

¹⁹BARTHELEMY Jean. De la charte de Venise à celle des villes historiques. In : Journal scientifique. Ethique, principes et méthodologies. ICOMOS. 1995.

²⁰Revu A Savoir 26 Gestion du patrimoine urbain et revitalisation des quartiers anciens : l'éclairage de l'expérience française. septembre 2014

²¹La charte d'Amsterdam 1975

vie moderne, n'ont plus d'intérêt que pour l'art et le savoir. Son étude était motivée par l'espoir de découvrir les règles d'organisation esthétique de l'espace, qui pourront faire l'usage d'une transposition aux créations de l'urbanisme moderne. Pour lui, le rôle de la ville ancienne est esthétique et elle est alors vue comme un objet rare et fragile.

Cependant, ses analyses sont à l'origine d'une conservation muséale des villes historiques que traduit en partie la notion de "**ville d'art et d'histoire**", à la manière d'un immense musée à ciel ouvert.

Enfin l'approche **historiale de Giovannoni** :

Gustavo Giovannoni synthétise les deux figures précédentes dans la **figure historiale**, il accorde à la ville historique une valeur muséale et d'usage. Il est le premier à parler de la notion du « patrimoine urbain »²².

Le patrimoine urbain s'appréhende donc dans son ensemble, y compris dans son environnement et sa fonction de lieu de vie. On entend par « patrimoine urbain » un ensemble urbain, une forme et une ambiance urbaine. C'est une nouvelle façon de voir et de conserver les ensembles anciens, qui a pour but la conservation de l'histoire, de l'art et de la vie présente.

Giovannoni définit la protection du patrimoine urbain comme la préservation des relations contextuelles génératrices de l'œuvre d'art urbain. Cette théorie anticipe en quelque sorte la politique des secteurs sauvegardés.

3- Patrimoine militaire :

Destiné à répondre aux multiples besoins de la guerre, le patrimoine des armées se veut impénétrable ; il doit abriter la population et donner à l'agresseur une impression de puissance. Il est spécifique tant par son implantation que par sa conception ou son architecture. Citadelles massives et importantes dominant les paysages, casernes vastes et ordonnancées aujourd'hui enclavées dans les centres villes, lignes de fort tirant parti des mouvements de terrain autour des villes.

Forts, remparts, enceintes... La caractéristique première du patrimoine militaire est d'être close, ce qui lui confère d'ailleurs une certaine image de mystère, confortés par le nécessaire secret militaire²³.

Rattrapés par l'extension des faubourgs, puis par le développement des banlieues, ils constituent de nos jours des points durs au cœur du tissu urbain.

²²GIOVANNONI Gustavo. L'urbanisme face aux villes nouvelles. Paris. Le seuil. 1998.

²³OLIVIER GUADET, Patrimoine reconverti, du militaire au civil, Ed Scala, le ministère de la défense, France 2007, p 20.

Cet héritage doit être préservé, et la reconversion doit prendre en compte leur valeur architecturale, sans oublier que ces murs sont aussi porteurs d'une histoire et de multiples mémoires. Ils sont le reflet d'une culture qu'il faut veiller à préserver quand vient le temps de leur métamorphose.

4- Processus de patrimonialisation :

« Les processus, dits de patrimonialisation, incorporent des biens (objets, personnages, sites, lieux historiques, bâtiments, monuments, etc.) en effectuant une opération complexe associant, souvent de manière combinée et non exclusive, l'oubli (de la part des sociétés humaines) et l'abandon (de la part des propriétaires ou des usagers), la destruction (par la guerre, le temps), la sélection (par des institutions), la revendication (par certains groupes), la reconnaissance de tout ou partie d'une société »²⁴.

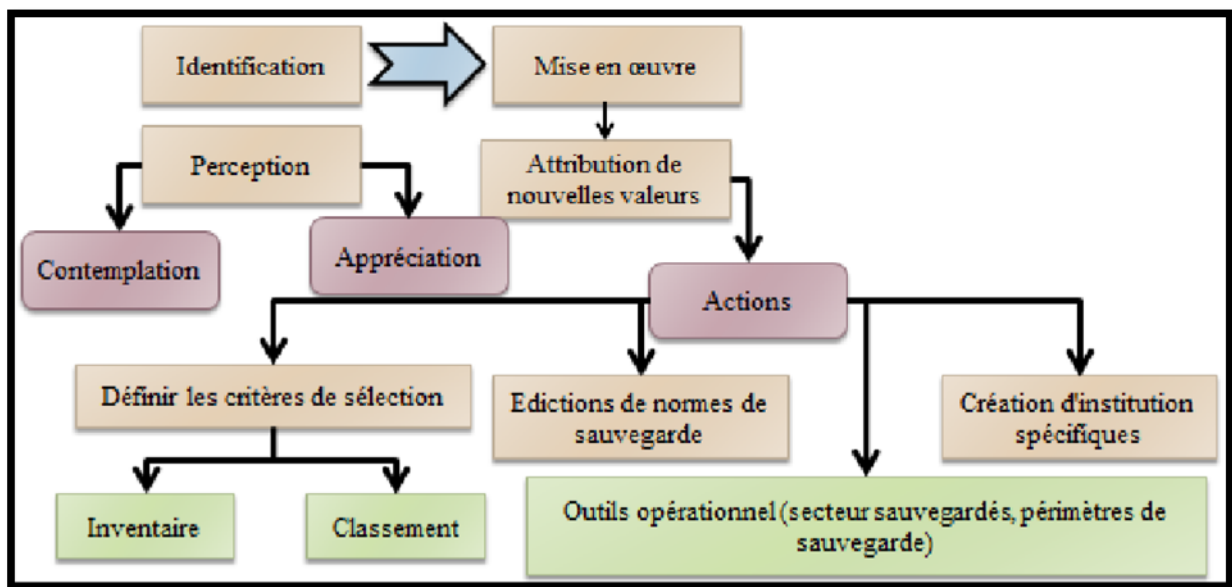


Figure 2: Organigramme du processus de patrimonialisation²⁵

5- Terminologie :

Notre recherche s'articule autour de quelques concepts clés dont la définition est impérative afin d'établir la base théorique sur laquelle se basera notre intervention. Il s'agit de cerner les concepts constituant notre problématique, leurs évolutions à travers le temps et les relations intrinsèques qu'ils nouent avec différentes disciplines.

²⁴Stéphane HERITIER, « Le patrimoine comme chronogénèse. Réflexions sur l'espace et le temps », Annales de géographie, n° 689-1, 1 février 2013, p. 3-23.

²⁵Khattabi.L Mémoire Magistère Université de Tlemcen p36

5.1 Qu'est-ce qu'on entend par Abords ?

Tel qu'il est défini par le dictionnaire c'est ce qui **entoure** un monument, une localité, une place de guerre.²⁶

La présentation et la mise en valeur d'un monument historique dépendent en grande partie de la qualité de ses abords : de son **environnement** architectural, urbain et paysager qui en constitue l'écrin. C'est pour cette raison que la loi a prévu l'institution de **périmètres** de protection autour des monuments historiques, destinés à **préserver** leurs abords.

Dans la pratique du patrimoine, ce terme indique les immeubles bâtis ou non formant le cadre d'un monument historique. Il est d'un usage récent, le monument était défini comme une entité autonome, indépendante de son contexte bâti ou naturel. « Les problèmes de l'ambiance (produite par les abords) sont du domaine de l'urbanisme... Il ne s'agit pas de mettre les monuments hors de la vie, ce serait les vouer à une mort prochaine, il faut savoir les comprendre et leur donner toujours une place vivante dans la ville vivante.»²⁷

La charte d'Athènes en 1931 a posé le problème des abords dans son ampleur théorique : «Entourage des monuments, **protection des abords**, établissement de servitudes esthétiques et archéologiques»²⁸.

L'architecte belge **V. Horta** a énoncé un ensemble de lois visuelles et des principes d'harmonisation pour éviter la muséographique de l'«entourage» des monuments historiques. La protection des abords est assurée par un périmètre de protection dont la distance diffère d'un pays à l'autre selon le cas (200 m en Algérie ; 500 m en France) c'est le champ de visibilité d'un monument.²⁹

Dans le cas des centres historiques les abords constituent un périmètre de protection, ce dernier ne concerne pas seulement le centre mais également son voisinage immédiat et qui devrait constituer une zone intermédiaire entre le contexte patrimonial du centre historique et tout le contexte urbain dans lequel il s'inscrit et où il devrait s'intégrer³⁰.

Cependant les abords d'un centre ancien peuvent être : une zone charnière entre deux tissus différents, des zones autour des anciennes portes ou murailles.

Ils peuvent-être sous plusieurs formes telles :

²⁶Dictionnaire le Litteré

²⁷P. Merlin – F. Choay, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement– 1988. Ed. Publications Universitaires Françaises – Paris – France.

²⁸P. Merlin – F. Choay, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement– 1988. Ed. Publications Universitaires Françaises – Paris – France.

²⁹ibid

³⁰MAZRI-BENARIOUA Mouna ; « La Culture en tant que fait urbain. Lecture sur des indicateurs de développement culturel. Cas du secteur sauvegardé de Constantine » mémoire de magister, Constantine 2007

Le rempart est un élément de fortification entourant un bourg, une ville ou une citadelle, apparaissant au XVI^e siècle, et qui remplace la muraille. Il est un élément caractéristique de l'architecture bastionnée, conçue pour tenir compte en attaque et surtout résister en défense aux progrès de l'artillerie utilisant le boulet métallique.

Contrairement à **la muraille** épaisse entièrement en pierre maçonnée des châteaux forts et des villes médiévales, le rempart est un simple mur de soutènement retenant une importante masse de terre, destinée à résister à l'artillerie. La masse de terre absorbe les chocs des coups d'artillerie reçus, et amortit les vibrations de l'artillerie défendant la place forte.

La porte de ville fait partie des fortifications d'une ville. C'était jusqu'à l'Époque moderne le seul moyen de franchir les remparts entourant la ville. Les tours et les portes avaient pour fonction de protéger le cœur de la ville contre des attaques ennemies.

Les portes de ville étaient souvent munies d'un pont-levis permettant de franchir un fossé encerclant la ville. Des herses de bois ou de fer, et de solides portes en chêne apportaient une protection supplémentaire.

À la fin du XVIII^e siècle, on a commencé à ériger des portes de ville sans fonction militaire, mais par exemple pour les douanes. Aujourd'hui en Allemagne, beaucoup de portes de ville sont devenues l'emblème de ces villes, et jouent un rôle touristique.

Les objectifs de la requalification des abords :

L'objectif de la protection des abords est de garder l'unité architecturale et esthétique qui existe entre le centre ancien historique et ses abords. Aussi, les abords peuvent être étendus à de très grandes surfaces pour protéger des perspectives monumentales.

5.1.1 La perception des abords des centres anciens : un enjeu mémoriel

Si la conservation des centres historiques est essentielle, ces derniers sont indissociables de l'espace qui les entoure et, donc, toute modification sur celui-ci rejaillit sur la perception et la conservation de ces ensembles urbains.

Les abords constituent l'entourage ou l'environnement des secteurs sauvegardés. Ils sont le cadre dans lequel un site historique trouve sa valeur. La façon dans laquelle un centre historique est perçu, ne peut en aucun cas ignorer la qualité des espaces qui l'entourent.

Cette qualité est évaluée à partir d'une perception de ces espaces environnants, en cherchant le lien mémoriel et affectif qui existe entre le centre historique et ses abords.

a. la notion d'espace et d'environnements :

Si on parle d'espace et surtout d'environnement, on parle beaucoup plus de la «*présence*»³¹. Une présence représentée par un ensemble de «*choses et d'événements*» qui se prolongent dans le temps et qui marquent leur impact sur l'individu comme sur la société et vice-versa.

C.N Schulz définit ces choses comme toute existence autour de nous : la végétation, les immeubles, le ciel, la terre, les voies, ...etc. Donc, cette présence nous *environne* et comme elle nous conditionne, étant notre cadre de vie, elle est aussi transformée par l'homme en l'adaptant à son développement.

L'espace et l'environnement peuvent être l'objet d'étude dans des domaines différents, écologique, sociologique, psychologique...etc. Un autre domaine est celui de l'architecture et de l'urbanisme, qui étudie la perception de l'espace et de l'environnement dans une approche culturelle. Cette étape est nécessaire afin de pouvoir étudier la perception des abords.

➤ L'environnement :

La perception de l'environnement est «*une représentation mentale généralisée qu'un individu se fait du monde extérieur... produite à la fois par les sensations immédiates et par le souvenir de l'expérience passée...* »³² Donc cette représentation se base sur l'interprétation des informations stockées en mémoire. L'interprétation de l'environnement est, étroitement, liée à l'expérience et au vécu de l'individu. Cette interprétation est le résultat d'une décision parmi les choix perceptifs³³ disponibles.

Cet environnement peut être lié, à la notion d'esthétique où les architectes et les urbanistes créent des perspectives monumentales et des compositions architecturales et urbaines. Cette vision esthétique de l'environnement construit est la source même de l'appréciation du patrimoine urbain et de la réflexion des espaces protégés, tels les abords des monuments historiques, où l'environnement bâti est culturellement significatif, ce qui explique la notion de paysage urbain.

³¹SCHULZ Christian N., «l'art du lieu» : *architecture et paysage, permanence et mutations*, Paris, 1997, Le moniteur, P27.

³²LYNCH Kevin, «l'image de la cité », Paris, 1969, DUNOD, P25.

³³Chabi Nadia, «l'homme, l'environnement, l'urbanisme » Tome 1, thèse doctorat en urbanisme, Constantine, université Mentouri Constantine, P34.

➤ L'espace :

La notion d'espace était et reste encore le centre de préoccupation de l'homme, car « ...ce vide fondamental, est la substance même du monde... »³⁴. De ce fait, la notion d'espace trouve sa place dans toutes les sciences et dans tous les arts, particulièrement, dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme.

Cependant, occuper ou transformer un espace, ne veut pas dire sa substitution par un autre phénomène mais plutôt une création d'un nouvel espace. Cela est mesurable en matière de changement de limites, de fonctions et de caractère de l'espace construit, sans oublier l'importance de son impact sur la société et bien l'impact de cette dernière sur lui.

5.2 Centre ancien :

Les centres anciens d'une ville, situés au cœur des villes ou à proximité immédiate, occupent dans la cité un espace symbolique, lié à son histoire, qui rend l'intervention sur eux sensible tant pour la population et tant pour les autorités et encore complexe à mettre en œuvre.

5.3 Centre historique :

Le concept de centre historique, objet traditionnel de controverses et de discussions techniques, économiques, sociales et juridiques, prend une signification univoque dès lors qu'il est envisagé dans le seul contexte de la gestion de l'espace urbain.

Comme l'écrit L. Benevolo : « Sa seule définition opératoire est d'ordre historique : il s'agit de la ville préindustrielle dans la mesure où – isolée ou désordonnée – elle survit au milieu du système spatial actuel. »³⁵

La notion du centre historique concorde avec un tissu urbain original d'une ville ancienne à caractère évolutif, Ensuite le centre est représenté non seulement par ses monuments, mais aussi par sa structure même, par la physionomie de ses rues et ses places, et également par des souvenirs historiques d'une valeur certaine. L'urbaniste anglais « Locke » a pu dire avec raison : « Une ville qui détruit son passé est comme un homme qui perd la mémoire »³⁶.

« La ville ancienne est caractérisée par ses limites, la lenteur de son rythme de vie, la petite échelle des pleins et des vides qui forment son tissu, la solidarité dans la

³⁴PINGUSSON Georges-Henri, « l'espace et l'architecture », Paris, 2010, Edition du Linteau, P21.

³⁵P. L. CERVELLATI R. SCANNAVINI C. DE ANGELIS LA NOUVELLE CULTURE URBAINE BOLOGNE FACE A SON PATRIMOINE

³⁶P. Merlin – F. Choay, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement – 1988. Ed. Publications Universitaires Françaises – Paris – France.

proximité des éléments de son bâti dont aucun n'est doté d'autonomie mais dont chacun se trouve par rapport aux autres dans une relation d'articulation ou dit autrement de contextualité... »³⁷ Françoise CHOAY.

5.4 La médina :

Une Médina désigne une ville ancienne par opposition à une ville moderne de Type européen. « La médina, en arabe, c'était la ville intégrée et intégrante, unité sociale de référence, habitat exclusif, référence à la consolidation du sédentarisme. Espace perméable aux noyaux ruraux environnants qui la nourrissent, et aux activités marchandes qui la soutiennent, malgré les remparts qui la ferment et la protègent de la menace des envahisseurs. A l'intérieur de ses murailles germine un tissu social vivant, avec ses passions d'amour et de guerre, capable de construire, au fil de l'histoire, ses propres signes d'identité et la traduction des modes de vie à travers la création littéraire et artistique, ainsi que par l'expression architecturale et artisanale. »³⁸

« C'était la ville intégrée et intégrante, unité sociale de référence, habitat exclusif à la consolidation du sédentarisme. Espace perméable aux noyaux ruraux environnants qui la nourrissent et aux activités marchandes qui la soutiennent malgré les remparts qui la ferment et la protègent de la menace des envahisseurs.

A l'intérieur de ses murailles germine un tissu social vivant avec ses passions d'amour et de guerre capable de construire au fil de l'histoire, ses propres signes d'identité et la traduction des modes de vie à travers la création littéraire et artistique, ainsi que par l'expression architecturale et artisanale. »³⁹

³⁷Extrait de l'introduction de l'ouvrage de Gustavo Giovannoni ; l'urbanisme face aux villes anciennes

³⁸<http://agora.qc.ca/dossiers/Medina>

³⁹UNESCO, Médinas : sauvegarde sélective de l'habitat traditionnel, édition du centre du patrimoine mondial, n°9, Paris, décembre 1995.

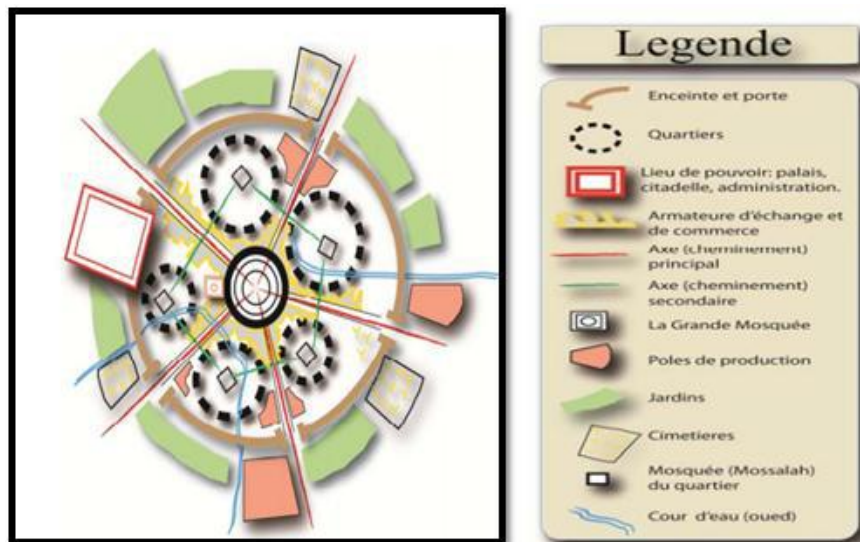


Figure 3: organisation schématique de la médina

Source : Mémoire de magister de M. Khettabi Lahcen

5.5. Secteur sauvegardé :

Selon le ministère de la culture français les secteurs sauvegardés correspondent aux ensembles urbains - aux quartiers historiques - les plus remarquables, du point de vue du patrimoine culturel : architectural, urbain, historique et esthétique notamment.

Ils sont destinés à garantir la sauvegarde et la mise en valeur de ces quartiers historiques. Les règles particulières d'urbanisme et d'architecture qui s'y appliquent sont regroupées dans un plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) qui a valeur de document d'urbanisme et se substitue alors au plan local d'urbanisme (PLU).⁴⁰

Selon la loi Algérienne, les secteurs sauvegardés sont les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, médina, ksours, villages et agglomération traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité architecturale et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, a réhabilitation et la mise en valeur.⁴¹

5.6. Structures de permanences :

Les structures de permanences présentent un ensemble des traces et des tracés historiques de la forme urbaine qui persistent en tant que témoignage de son histoire. Elle est donnée par les éléments ordonnateurs constants, qui font partie du patrimoine. Cependant,

⁴⁰ Ministère de la culture français

⁴¹ La loi 98-04

connaître la genèse d'évolution de la ville permet de distinguer ses parties permanentes de l'espace.

5.7. Friche :

Désigne des espaces délaissés par une activité humaine antérieure, ayant eu un impact fort, attendant un réemploi hypothétique, en périphérie ou en cœur de ville.⁴²

« Une friche est un terrain :

- Dont la dimension est supérieure à 5 000 m² ;
- Dont l'occupation s'est arrêtée depuis au moins une année ;
- Dont la nature et l'état peuvent être très variés, suivant l'activité qui s'y est exercée et la dégradation des bâtiments présents sur le site »⁴³.

5.8. La limite :

La limite est la « Ligne séparant deux pays, deux territoires ou terrains contigus. C'est aussi la Ligne qui circonscrit un espace, marque le début et/ou la fin d'une étendue »⁴⁴

Kevin Lynch définit la limite comme étant :

« Ce sont les frontières entre deux phases, les solutions de continuité linéaires : rivages, tranchées de voies ferrées, limites d'extension, murs. Elles servent de références latérales plutôt que d'axes de coordonnées. »⁴⁵

Selon R. Brunet : « Limite Signal de l'apparition ou de la disparition d'un phénomène ou d'une organisation dans l'espace, d'une distribution spatiale. Elle se manifeste sous forme de franges, de marges, parfois même de marches. La limite de la ville a pu être stricte lorsqu'elle correspondait à l'enceinte » (Brunet, 1992 : 301-302).⁴⁶

5.9. Les actions d'interventions :

5.9.1. Revitalisation urbaine :

« Revitaliser, c'est trouver un équilibre satisfaisant entre les lois du développement économique, les droits et les besoins des habitants et la mise en valeur de la ville conçue comme un bien public. Les approches patrimoniales, économiques, environnementales et

⁴²Requalification des friches urbaines : quelles perspectives en région Centre-Val de Loire ? juin 2015

⁴³L'effet de levier dans la reconversion des friches militaires dans le cadre du renouvellement urbain en France, Thèse de doctorat, université de Paris-Est, janvier 2017

⁴⁴Le dictionnaire de Larousse.

⁴⁵Kevin Lynch, L'image de la Cité, trad. par Marie-Françoise Vénard et Jean-Louis Vénard (1960), Paris, Dunod, 1999, p.54.

⁴⁶LUDOVIC Schneeberger, pour une géographie des entrées de ville : les leçons du contexte Lausannois 2007,

socioculturelles ne s'opposent pas, non seulement elles se complètent mais leur articulation conditionne le succès sur le long terme. »⁴⁷

5.9.2. La requalification urbaine :

Elle peut être défini comme étant une action de redonner une âme, de rendre la vie à des monuments désaffectés ou à des ensembles urbains ou ruraux en voie de dépérissement.⁴⁸ C'est une opération de repérage des qualités et des capacités humaines, techniques, juridiques, institutionnelles nécessaires pour restituer ou pour faire renaître des aptitudes et des qualités disparues. "Recommencer la ville à zéro" entre exigences sociales et impératives techniques.

5.9.3 La restauration urbaine :

Elle est définie comme un ensemble d'interventions techniques et scientifiques, élaborées dans le cadre d'une méthodologie. Cette opération concerne les interventions sur un complexe d'édifices qui doivent garder leur caractère exceptionnel. « Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques des monuments et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. La restauration s'arrête là où commence l'hypothèse ». La restauration urbaine implique aussi « l'instauration d'un périmètre qui est limitée par les secteurs sauvegardés ou par la collectivité locale ou l'autorité administrative qui est en dehors de ces secteurs »⁴⁹

5.9.4 La reconversion urbaine :

La démarche de reconversion s'inscrit dans un urbanisme de valorisation et de modernisation. C'est le changement d'usage d'un bâtiment qui a perdu sa fonction initiale. Les édifices industriels accédaient difficilement au rang de patrimoine. Des architectes éclairés ont perçu très tôt l'intérêt architectural de ces constructions et surtout leur potentiel en termes de réemploi. Leur rôle a été primordial dans le processus de sauvegarde du patrimoine industriel, car leur intervention a permis d'ajouter à la chaîne patrimoniale (connaître protéger-conserver-restaurer) le dernier maillon qui lui manquait, à savoir, aller au-delà de la simple restauration d'un bâtiment et lui redonner vie en lui retrouvant une nouvelle valeur d'usage.

La pratique de la reconversion marque également l'avènement d'une nouvelle génération d'architectes qui, en remettant en cause les principes modernistes de la « table rase », ont

⁴⁷UNESCO, Des quartiers historiques pour tous : une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable, Juillet 2008, p13

⁴⁸P. Merlin – F. Choay, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement– 1988. Ed. Publications Universitaires Françaises – Paris – France.

⁴⁹Ministère de la culture français

cherché à inventer une nouvelle démarche qui prend, comme point de départ de la création architecturale, la reconnaissance de la valeur de l'existant.

6- Dispositions juridiques :

Les instruments à mettre en place sont multiples et répondent à des exigences diverses qui se posent au niveau d'élaboration des stratégies, décisions, mobilisation des ressources, de la gestion et du suivi. En outre ils impliquent d'une part la concertation entre population concernées et le gouvernement local et d'autre part un partenariat entre le privé et le public.

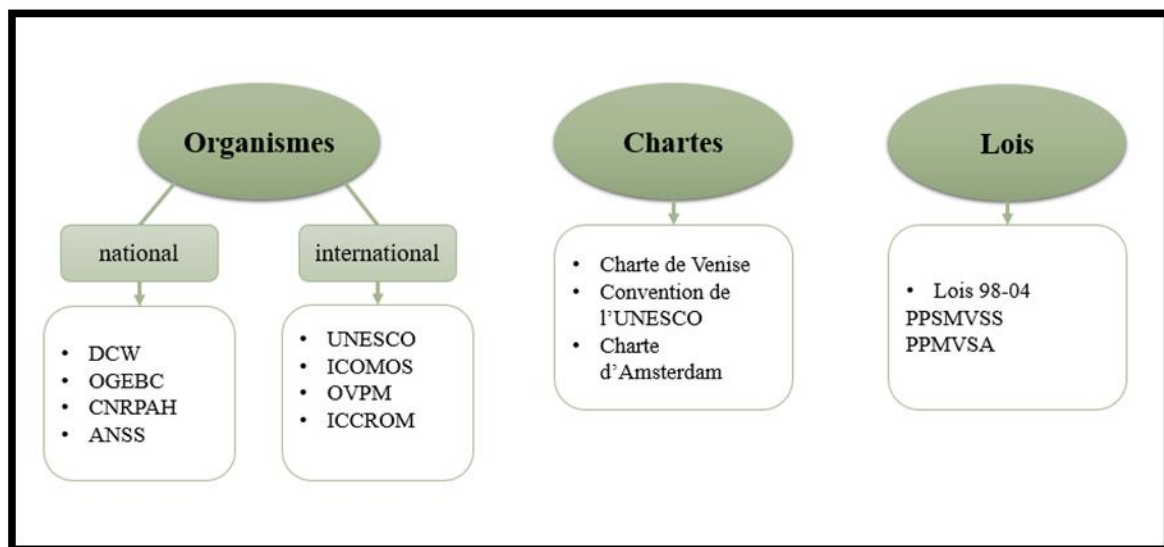


Figure 4: schéma récapitulatif des acteurs de la protection du patrimoine

Source : auteur

6.1. Les chartes :

❖ La charte de Venise 1964 :

La présente charte étend la notion de monument historique au «site urbain ou rural ». Elle ancre la sauvegarde du patrimoine architectural dans toutes les décisions d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Soulignant l'importance de conserver les monuments en état de fonctionnement, sans que cela ne puisse affecter le décor des édifices.

La Charte insiste sur la nécessité que les reconstitutions portent la marque de notre temps afin de ne laisser place à une quelconque ambiguïté.

❖ Convention de l'UNESCO :

La convention prend compte la protection de la nature et celle du patrimoine culturel. Elle connaît l'interaction entre l'être humain et la nature et le besoin fondamental de préserver

l'équilibre entre les deux. Depuis l'adoption de cette Convention la communauté internationale a adopté le concept de « développement durable ».

Les critères et les conditions pour l'inscription de biens sur la liste du patrimoine mondial ont été élaborés afin d'assurer une protection et une conservation aussi efficaces et une mise en valeur aussi active :

- 1- Intégrer la protection de ce patrimoine dans les programmes de planification générale
- 2- Instituer un ou plusieurs services de protection, de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel.
- 3- Développer les études et les recherches scientifiques et techniques d'intervention.
- 4- Prendre diverses mesures pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine.
- 5- Favoriser la création ou le développement de centres nationaux ou régionaux de formation dans ce domaine

❖ La charte d'Amsterdam :

On renforce l'idée que la conservation du patrimoine architectural doit être un objectif majeur de la planification urbaine et de l'aménagement du territoire.

6.2. Les lois :

❖ Loi 98-04 :

Actuellement, afin de combler le vide juridique pour assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine, des textes de lois sont apparus précisant les conditions d'intervention sur des sites et monuments historiques.⁵⁰

Cette loi remplace et abroge toutes les dispositions de l'ancienne « ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967 » relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historique et naturels. Elle a permis d'ancrer pour la première fois le patrimoine culturel dans ses dimensions matérielles et immatérielles, à la réalité territoriale et historique de notre pays.⁵¹

-Le plan permanent la sauvegarde et la mise en valeur des secteurs sauvegardés

(PPSMVSS) : dicte les règles et les servitudes d'utilisation des sols qui doivent comporter l'indication des immeubles qui ne doivent pas faire l'objet de démolition ou de modification ou dont les conditions architecturales selon lesquelles est assurée la conservation des immeubles et du cadre urbain.

⁵⁰Article : Zakia HAMMOUNI, Patrimoine (...), Il y a beaucoup à faire (...), revue : vie de ville.

⁵¹Loi 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

Publiée dans le journal officiel de la république algérienne n° 44 du 22 Safar 1419 correspondant au 17 juin 1998

-Le plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques (PPMVSA) : fixe les règles générales et les servitudes applicables au site archéologique à sa zone de protection, dans le respect des dispositions du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme.

7- Théories et doctrines fondatrices du patrimoine :

Les interventions en tissu ancien prennent plusieurs formes, soit par la conservation du patrimoine entre restauration, réhabilitation ou rénovation mais aussi par la création d'une nouvelle architecture. Cette dernière complexifie le débat entre mémoire et projet.

« La continuité entre l'ancien et le nouveau ne peut s'opérer sans comprendre l'authenticité du lieu de par la stratification des projets successifs réalisés par des bâtisseurs en cohérence avec la culture de leur époque. Se réapproprier un lieu signifie en saisir les caractéristiques et les faire revivre au présent» ANDREA. BRUNO⁵²

Les interventions en tissu ancien prennent plusieurs formes, soit par la conservation du patrimoine entre restauration, réhabilitation ou rénovation mais aussi par la création d'une nouvelle architecture. Cette dernière complexifie le débat entre mémoire et projet.

7.1. L'approche urbanistique de GIOVANNONI :

Pour Giovanni, la protection du patrimoine urbain ne visera donc pas tant des édifices singuliers que les relations contextuelles génératrices de l'œuvre d'art urbaine. Cependant, dans la mesure où ce patrimoine n'est pas doté seulement d'une valeur esthétique et historique, mais aussi d'une valeur d'usage social, accordée aux conditions de vie de notre époque, il ne peut être question de lui faire subir une protection figée, de type archéologique et muséal.⁵³

Intervenir ou bien concevoir, deux actions fondamentales dans l'approche de Giovanni, un ensemble de notions et de concepts qui débouche sur une façon inédite non seulement d'aborder la conservation du patrimoine urbain, mais aussi, voire surtout, de penser la ville moderne et la démarche urbanistique.

« Rénover un centre ancien c'est définir les rapports entre contexte ancien et développement nouveau » G.Giovanni⁵⁴

⁵²Andréa Bruno, Architecte, La mémoire du présent, « Patrimoine et architecture contemporaine »PDF

⁵³Introduction de F.Choay dans l'urbanisme face aux villes anciennes (Gustavo. Giovanni).P13. Editions du Seuil, pour la traduction française, l'introduction, et la composition du volume. Mai 1998

⁵⁴L'urbanisme face aux villes anciennes (Gustavo. Giovanni). P13. Editions du Seuil, pour la traduction française, l'introduction, et la composition du volume. Mai 1998

Giovannoni propose une démarche dynamique, plus libre et interventionniste, qui permet d'adapter les tissus anciens à la vie contemporaine, tout en respectant leur style et leur contextualité.

Les trois grands principes de l'approche Giovannonienne :

⇒ « UNIR EN DISSOCIANT » :

C'est le concept de création d'un nouvel organisme urbain conçue de manière à en conserver les particularités physico-spatiales et de fonctionnement, et baser sur le choix d'activités en fonction de leur compatibilité avec la morphologie des ensembles anciens. Selon lui «Au lieu d'introduire de force le mouvement moderne dans un organisme inadapté, il faut donc le dévier, en éliminant du centre, les grands axes de circulation, en diminuant l'importance de ses nœuds de trafic et en n'y laissant subsister que le mouvement local».

⇒ «L'INNESTO», le principe de la greffe :

Ceci fait référence au branchement des entités urbaines anciennes sur les grands réseaux de circulation et d'équipements. Ce branchement se fait selon un souci de prise en charge des spécificités et du fonctionnement des anciens tissus urbains.

⇒ «LE DIRADAMENTO», le principe de l'éclaircissage :

Ce point stipule que des interventions, notamment de dé-densification peuvent s'avérer nécessaires et bénéfiques pour la vitalité des noyaux anciens, pour répondre à certaines exigences du confort moderne. Giovannoni cite : «la destruction est remplacée par un travail avisé d'adaptation ...», « [...] parfois, le sacrifice d'une œuvre isolée de valeur historique ou artistique peut permettre, par le tracé d'une artère bien conçue, de sauver le reste de la ville [...]».⁵⁵

7.2. L'approche d'ALDO ROSSI :

L'italien Aldo ROSSI (Milan 1931-1997), opposant au fonctionnalisme dans son ouvrage «l'architecture de la ville », qu'il décrit naïf, s'oppose à l'idée de réduire l'analyse des composants d'une ville aux différentes fonctions perdant ainsi leurs significations.

« Lorsqu'un groupe est inséré dans une partie de l'espace, il l'a transformé à son image selon sa culture ». ALDO.ROSSI⁵⁶.

⁵⁵L'urbanisme face aux villes anciennes (Gustavo. Giovannoni). P13. Editions du Seuil, pour la traduction française, l'introduction, et la composition du volume. Mai 1998

⁵⁶L'architecture Della citta (l'architecture de la ville). Aldo. Rossi. Publié 1966-traduit en 2001. ED : infolio

Autrement dit, l'architecture est valeur sociale. Aldo Rossi analyse la ville en tant qu'architecture, il veut parler de la construction dans le temps. Pour lui l'architecture est une création inséparable de la vie des citoyens et de la société où elle se produit. L'homme commence l'architecture au même temps que les premières traces de la ville, donc elle est intimement liée à la formation de la civilisation. Ce dernier essaye de créer un environnement propice à la vie avec une intensification esthétique, ces aspects éclairent la ville comme création humaine et l'architecture comme scène fixe de la vie humaine, il la considère comme une œuvre d'art.

Rossi n'accepte pas l'idée de l'étude de la ville d'une manière autonome sans prendre en compte ni l'histoire de l'architecture ni la sociologie. Il est convaincu de l'importance de la méthode historique, il insiste sur le fait que nous ne pouvons pas considérer l'étude de la ville uniquement comme une étude historique.

Aldo Rossi analyse la ville en tant qu'architecture, mais elle n'est pas un simple conglomérat d'édifices, elle est la résultante d'une longue histoire sans cesse reconstruite. Selon lui, la méthode historique semble nous offrir une vérification la plus crédible pour valider toute hypothèse sur une ville ; car la ville elle-même est la mémoire collective des peuples.

De ce fait, il a considéré que la méthode historique s'étend sur deux perspectives complémentaires et liées, au point que leurs résultats se confondent :

Elle étudie la ville comme un fait matériel d'un projet fabriqué, dont la construction s'est faite au cours du temps, gardant toutes les traces d'évolutions d'une manière discontinue ; l'étude de la ville en partant de ce point de vue fournit des résultats très intéressants : l'archéologie, l'histoire de l'architecture, les biographies des villes constituent une documentation très vaste. En outre l'histoire est l'étude du fondement même des faits urbains, et de leur structure, concerne directement la structure matérielle de la ville mais aussi l'idée que nous avons de la ville comme synthèse d'une série de valeurs, et donc une imagination collective.

En résumé l'approche d'Aldo Rossi refuse que la ville soit étudiée d'une manière autonome sans prendre en compte son histoire dans le temps ainsi que son contenu social.

7.3. L'approche de Camilo Sitte :

Camilo Sitte, Architecte et historien d'art viennois, dans son ouvrage « L'art de bâtir les villes », il a proposé une relecture de l'histoire urbanistique des villes européennes, avec comme objectif des transformations urbaines. Il étudie par un système itératif l'aménagement

des centres anciens pour en tirer des principes qui, pense-t-il, pourront servir à notre façon de construire au présent.

De par sa réflexion, les places doivent être fermées et délimitées dont le centre devrait être dégagé. Dans ce centre, on trouve un groupement d'un ensemble d'édifices afin de former le cœur de la ville (contrairement aux villes de nos jours avec des places modernes, découpées). La relation entre ces édifices devrait répondre à une certaine hiérarchie et proportion.

Il considère les formes irrégulières des places anciennes comme un effet non déplaisant et naturel pour l'œil, et que dans la réalité ça passe inaperçu.

SITTE a parlé de la différence entre les aménagements de l'antiquité et ceux de la renaissance qui est considérable aussi bien en Italie que dans les pays du nord. Cette différence apparaît dans la manière de construire les églises et d'agencer les places qui les entourent.

Il dit que : « l'art de construire les villes n'y est plus ».

Concernant les systèmes modernes, il juge que : « le charme des villes du passé a disparu avec le temps et que c'est le modernisme qui en est responsable », en visant un objectif inverse : découpages en bloc... En relevant cela, il a proposé quelques améliorations tel :

- La planification d'une extension de ville consiste à des moyens de communications.
- La répartition judicieuse des quartiers divers.
- Planifier le réseau routier.

Du côté artistique, SITTE s'efforce d'admettre que l'art à ses limites dans les aménagements urbains et que, les œuvres d'art se font rares dans les places publiques. Les formes et l'esthétique sont devenues trop dépendantes des fonctions peu importe le résultat. Pour conclure son œuvre, il souligne que les techniques modernes doivent absolument être fidèles aux principes anciens, les places doivent être aménagées, l'architecture unifiée et l'urbanisation régularisée.

Conclusion :

Dans ce chapitre, nous avons passé en revue quelques notions sur le patrimoine, les centres anciens..., pour mieux comprendre notre thématique de recherche, qui s'articule sur la requalification des abords des centres anciens.

Dans le chapitre suivant, nous allons délimiter notre zone d'abords et procéder à un diagnostic urbain pour ressortir les problèmes relatifs au centre et ses abords, afin de proposer une stratégie d'intervention.

Chapitre II : Approche analytique

Introduction :

« La ville est un espace socio physique très complexe, on a besoin d'appui a fin de lire et comprendre la ville, en vue d'une intervention, et une planification urbaine à travers une analyse urbaine » Kevin Lynch

Afin de pouvoir lire la ville avec toute sa complexité, Lynch nous envoie à la recherche de support qui sera matérialisé par une analyse urbaine afin de pouvoir y intervenir par la suite.

Dans le présent chapitre, nous allons aborder une lecture analytique basée sur un diagnostic et une connaissance tangible graduelle à plusieurs échelles jusqu'au site d'intervention à travers plusieurs notions dont : l'histoire, le contexte patrimoniale, la structure et la forme urbaine, la morphologie, le paysage, les valeurs et les références fondatrices.

Comme les autres villes du bassin méditerranéen, Tlemcen a connu un tissu historique riche qui a façonné son identité et sa morphologie urbaine. L'identification de la stratification urbaine de cette ville nécessite nécessairement la connaissance de son histoire.

1. Présentation de la ville de Tlemcen :

Tlemcen, pour **Georges Marçais** qui analysait sa position stratégique :

« C'est le meilleur choix que puisse faire un bâtisseur de ville »

1.1. Situation de Tlemcen dans le réseau urbain national :

« Située dans l'extrême Nord - Ouest du pays, la ville de Tlemcen est distante de 140 km de la ville d'Oran et 40 km de la mer Méditerranée à vol d'oiseau. »⁵⁷ Elle est bordée au Nord par la mer méditerranéenne, au Sud par la wilaya de Naâma, à l'Ouest par le Maroc et à l'Est par la wilaya de Sidi-Bel-Abbès.

⁵⁷GOUMARI F., La médina de Tlemcen ; l'héritage de l'histoire, 2007 [http : //www.webjournal.unior.it](http://www.webjournal.unior.it), p1

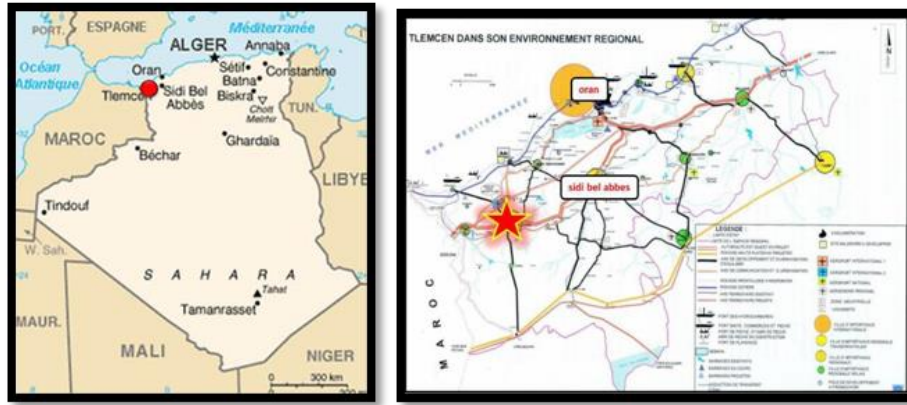


Figure 5: situation de Tlemcen au niveau national - Situation de la ville dans son environnement régional

Source : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/2/2c/Algeria_map-FR.png

Source : magazine : invest in Algeria, wilaya de TLEMCCEN

1.2 Situation du centre historique de Tlemcen :

Par rapport au groupement, le centre ancien de Tlemcen occupe l'étage qui surplombe les sites de Sidi Othmane, Sidi Saïd, Sidi El Haloui. Les altitudes varient de 817 mètres à Bâb El Hadid à 769 mètres à Bâb Zir.⁵⁸

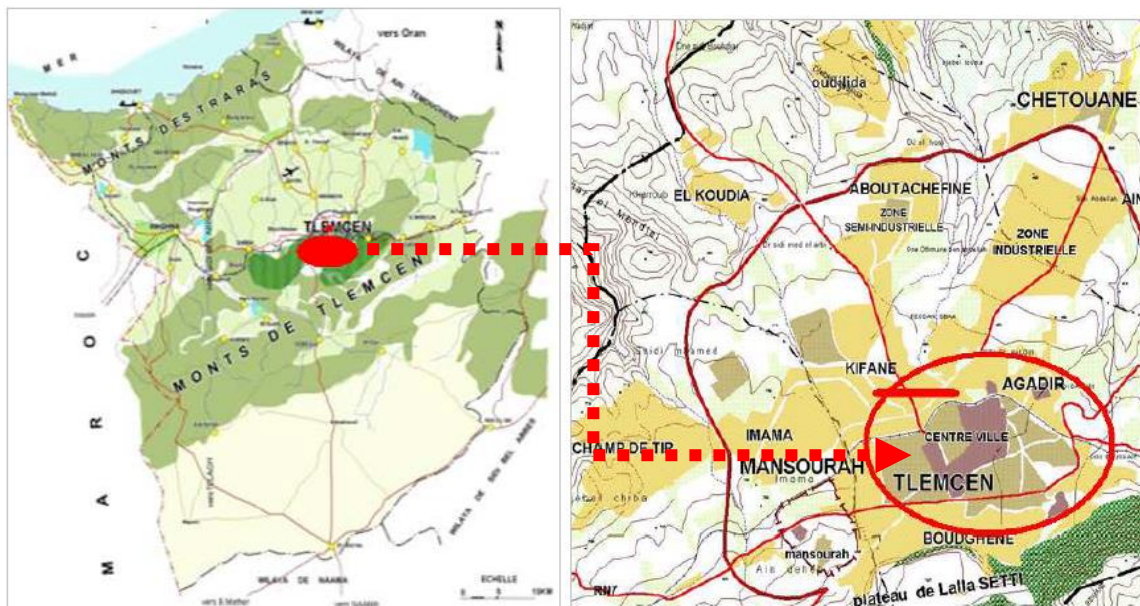


Figure 6: Situation de la ville par rapport à la wilaya Figure 7: Situation de la ville par rapport au groupement

Source : ANAT, PDAU du groupement Tlemcen, Mansourah et Chetouane, 2007 (cartes traitées par l'auteur)

2. Aperçu historique sur la ville de Tlemcen :

Evoquer l'histoire de Tlemcen, c'est remonté à la préhistoire avec la trame souvent dense d'événements qui l'ont marqué et forgeant son âme millénaire.

⁵⁸ GOUARI F., La médina de Tlemcen ; l'héritage de l'histoire, 2007 <http://www.webjournal.unior.it>, p1

La médina a pris périodiquement plusieurs noms : Pomaria (vergers), Agadir (lieu élevé), Tagrart (campement), et enfin Tlemcen. L'expansion s'est faite de l'est à l'ouest à cause de la pente recherchée, de la profusion des matériaux utilisés dans la construction et de la présence d'oued Metchkana au sud-est, qui constitue un fossé naturel.

Nous allons présenter sur l'axe de temps suivant les grands événements historiques qui ont marqué chaque période de son histoire.

Fig n°= **ETAPES D' EVOLUTION DE LA MEDINA DE TLEMCCEN**

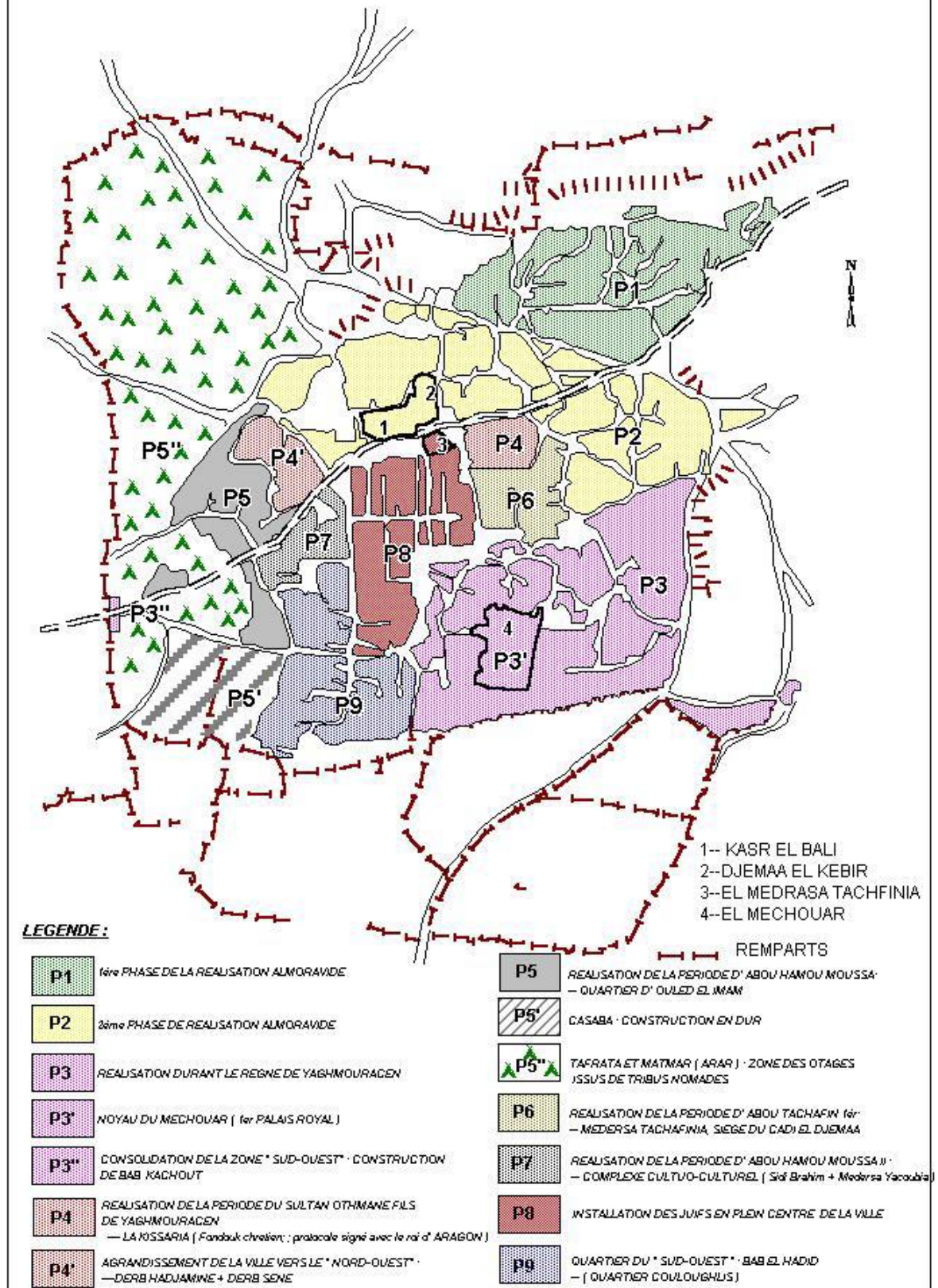


Figure 8: Les étapes d'évolution de la médina de Tlemcen

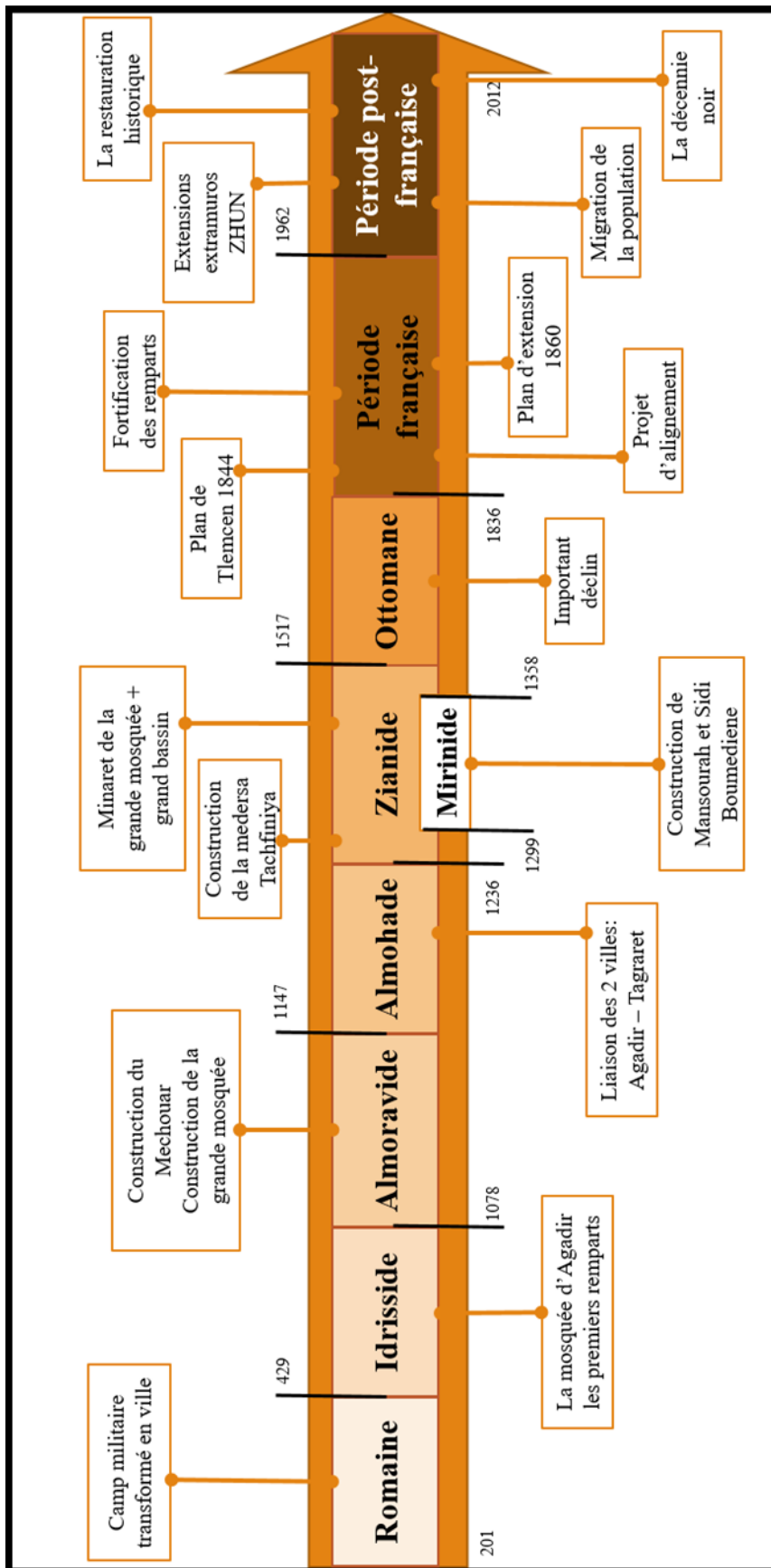


Figure 9: Schéma résumant les événements les plus importants de la médina de Tlemcen.

3. Délimitation du centre ancien :

En se basant sur deux critères importants, nous nous sommes arrivés à faire une délimitation du centre ancien, qui sont :

➤ 1^{er} critère : La médina de Tlemcen a subi un moyen de protection : secteur sauvegardé. En application des dispositions de l'article **42 de la loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998**, susvisée, il est créé un secteur sauvegardé de la ville de Tlemcen dans la wilaya de Tlemcen dénommé vieille ville.

Art. 2. Le secteur sauvegardé de la vieille ville de Tlemcen est d'une superficie de 51 hectares est délimité par les coordonnées géographiques suivantes : $-1,36^\circ$ de longitude nord et de $34,67^\circ$ de latitude est et ce, conformément au plan annexé à l'original du présent décret, comme suit :

- Au nord : Boulevard Kazi Aouel Mohamed ;
- Au sud : Boulevard Hamsali Sayah ;
- Au l'est : Boulevard Gaouar Hocine ;
- Au l'ouest : Boulevard de l'indépendance, rue commandant Djabar, rue des frères Abdel Djebbar, rue commandant Hamri Mohamed, Bab El-Hdid, caserne Miloud, Ras El Qasba.

➤ 2^{ème} critère : délimitation du centre-ville selon le PDAU

En plus des entités incluses dans le secteur sauvegardé, le PDAU a ajouté la partie de Bâb Wahrân (ouest) jusqu'à Bâb el karmadin (nord –ouest) avec une partie du quartier de la gare routière (sud-est) et la 3^{ème} partie en sud-ouest occupée par l'université de médecine et le complexe sportif (les frères zerga)

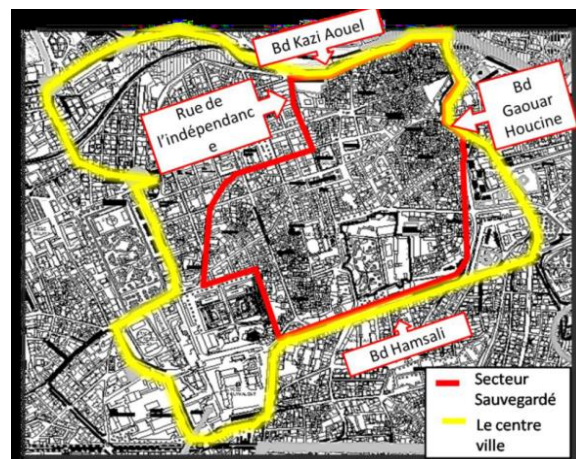


Figure 10: Délimitation du centre-ville et le secteur sauvegardé selon le PDAU

4. Problématique des casernes par rapport au centre-ville :

Construit par le génie militaire, le centre ancien fut bordé par les casernes et les pavillons militaires afin d'assurer la sécurité de la ville mais cela a eu un impact négative sur les tracés de l'urbanisme. On se retrouve avec de grands surface d'occupation militaire au cœur du centre ancien ce qui crée une sorte de rupture morphologique et fonctionnelle.

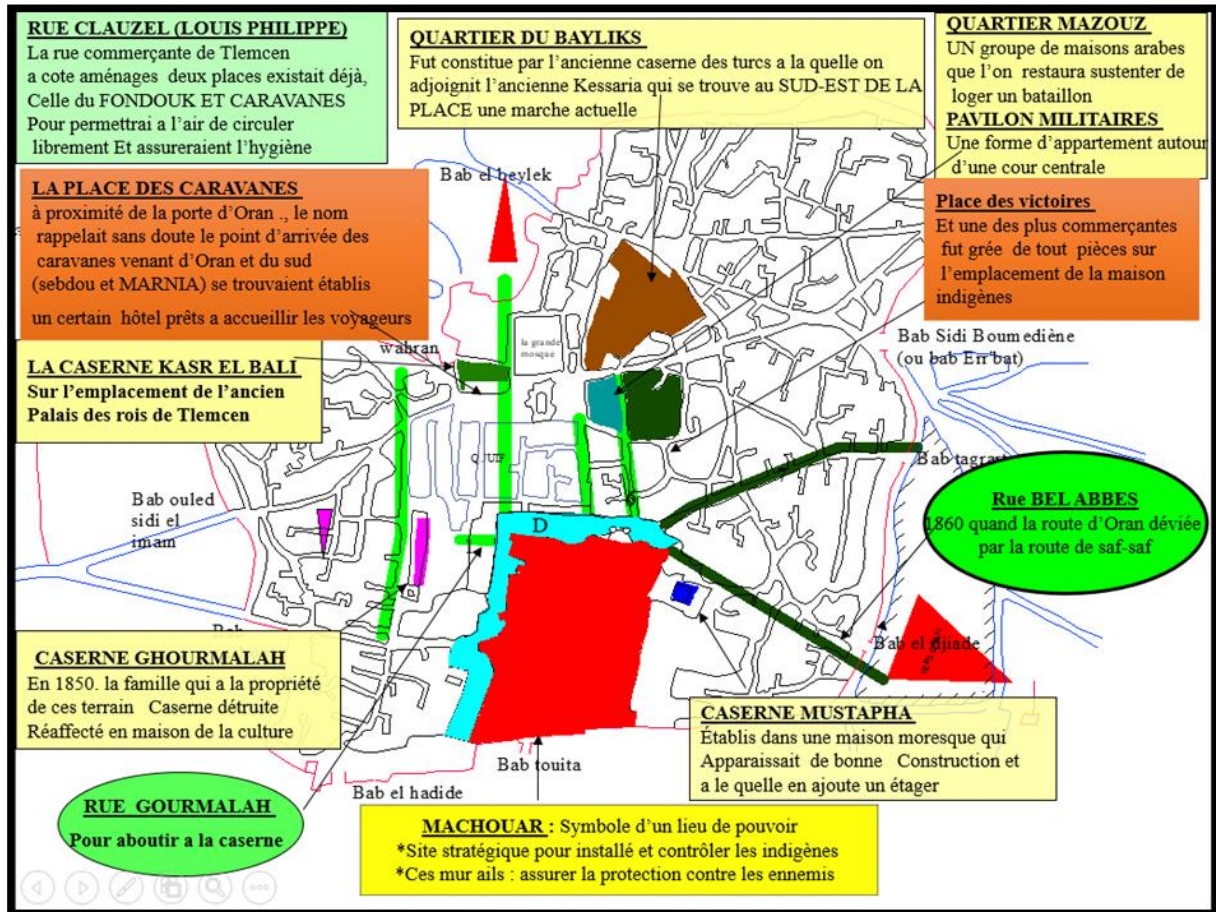


Figure 11: Carte des différents structures militaires qui occupé le tissu ancien de la médina

Conclusion :

L'occupation française a laissé des empreintes et des traces non seulement culturelles et sociales mais aussi urbaines ; puisque les français ont décidé de donner une nouvelle conception à la ville de Tlemcen ponctué d'équipements militaires.

Cela nous conduit à s'orienté vers une zone qui a été fortement touché par l'occupation française et militaire en particulier.

Introduction :

Suite à l'élaboration de la problématique des casernes par rapport au centre ancien, notre choix va s'orienter vers l'aire la plus dense en matière d'occupation militaire. A travers l'analyse qu'on va effectuer sur la zone en question, on fera sortir les problématiques qui feront l'objet de notre stratégie d'intervention par la suite.

Cas d'étude : l'abord sud-ouest de la médina de Tlemcen

1. Présentation de l'aire d'étude :

Notre zone d'étude se trouve limitée entre le secteur sauvegardé et le périmètre du centre-ville de Tlemcen, du côté Sud-Ouest, dominé par l'occupation militaire.

Elle constitue un espace transitoire entre la ville ancienne et la 1^{ère} extension extra muros, un tissu mixte composé de structure traditionnelle autrefois superposée d'une structure coloniale, riche en équipements de fonctions variées. Il en constitue une porte urbaine qui permet d'accéder à "la médina de Tlemcen".

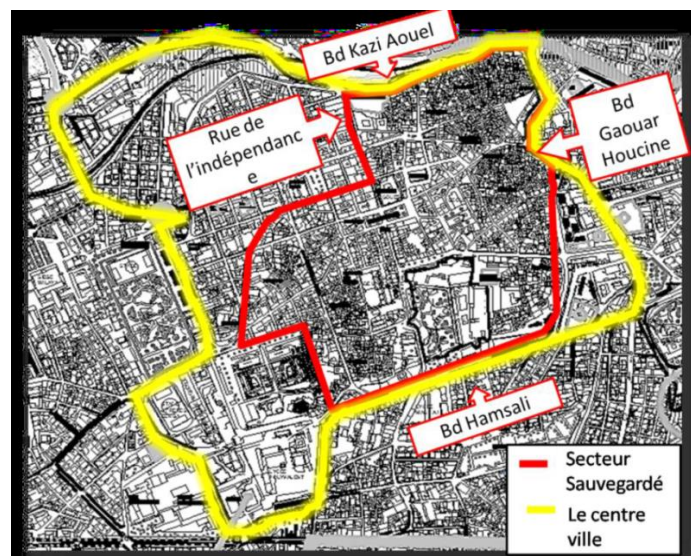


Figure 12 : Délimitation du centre-ville et le secteur sauvegardé selon le PDAU

2. Délimitation :

La ville de Tlemcen a connu sa grande extension vers l'ouest donc notre étude sera focalisée sur les abords ouest du centre ancien qui constitue un espace de transition entre la ville ancienne et la 1^{ère} extension extra muros, un tissu mixte composé de structure traditionnelle autrefois superposée d'une structure coloniale, riche d'édifices de fonction variés. Il constitue au vrai sens une porte urbaine qui permet d'accéder à "la médina de Tlemcen" pour pouvoir suivre un parcours touristique riche.

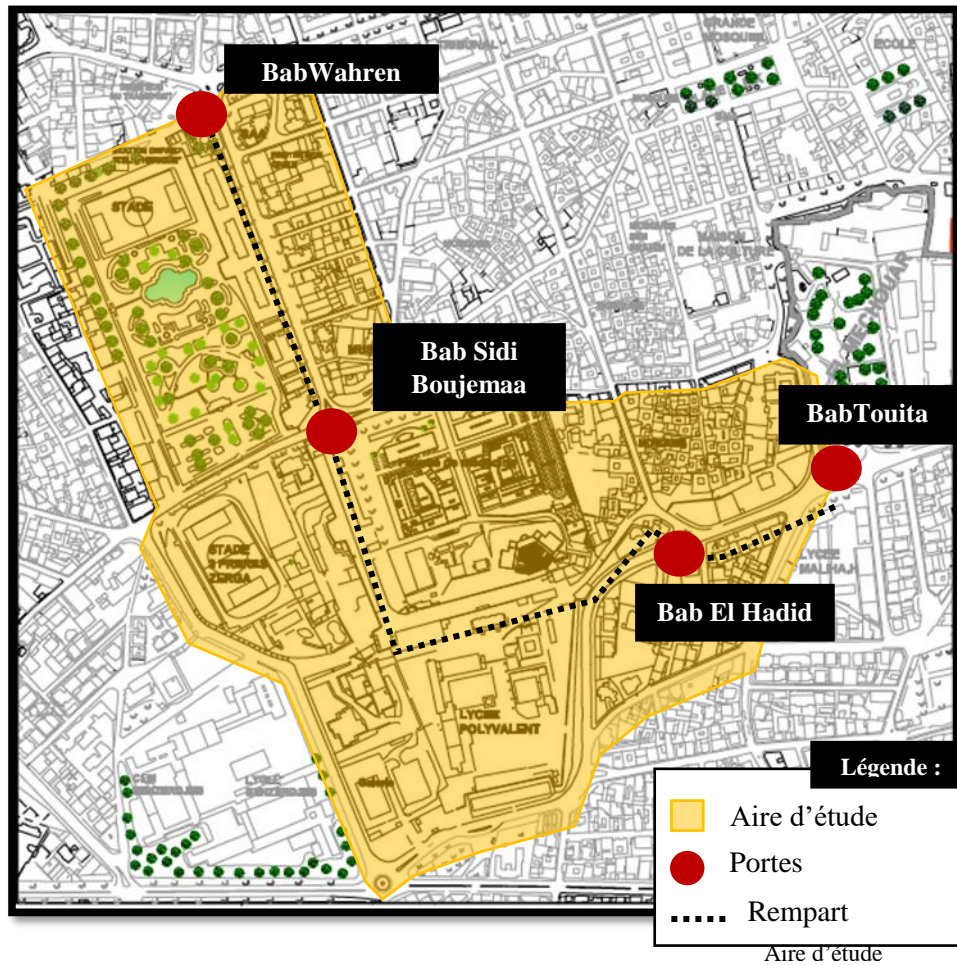


Figure 13: Délimitation de la zone d'étude
Source : auteur sur fond du PDAU

3. Evolution historique :

Lors de l'installation de la colonisation française en Algérie en 1836, leurs premières occupations étaient d'assurer la sécurité militaire. Ce fut ainsi la construction, en 1856 par le génie militaire, de la caserne d'Isly non loin de Bab el Hadid, la caserne Bedeau et le centre de torture.



Figure 14: Cartes qui représentent le plan des deux casernes durant la période coloniale française 1937
Source : archive APC

Après l'indépendance, il y'a eu la reconversion de la caserne Bedeau en Lycée Ahmed Ben Zekri (Polyvalent) dans les années 70, et la caserne d'Isly en faculté de Médecine pendant les années 2000.



Figure 15: Cartes qui représentent le plan des deux casernes après la période coloniale française 1965

Source : archive APC

Cette opération de reconversion a généré un espace non qualifié. Et qui se retrouve dans une zone tampon bordée de structures de permanence (Rampart, centre de torture, Borj).

4. Eléments, structures de permanences, ... signifiant et structurant :



Figure 16 : carte des éléments structurants et signifiants

Source : auteur

5. Equipements :

Cette zone accueille une multitude d'équipement éducatif, sportif et de loisir, administratif, culturel, de service, ainsi que les équipements militaires.

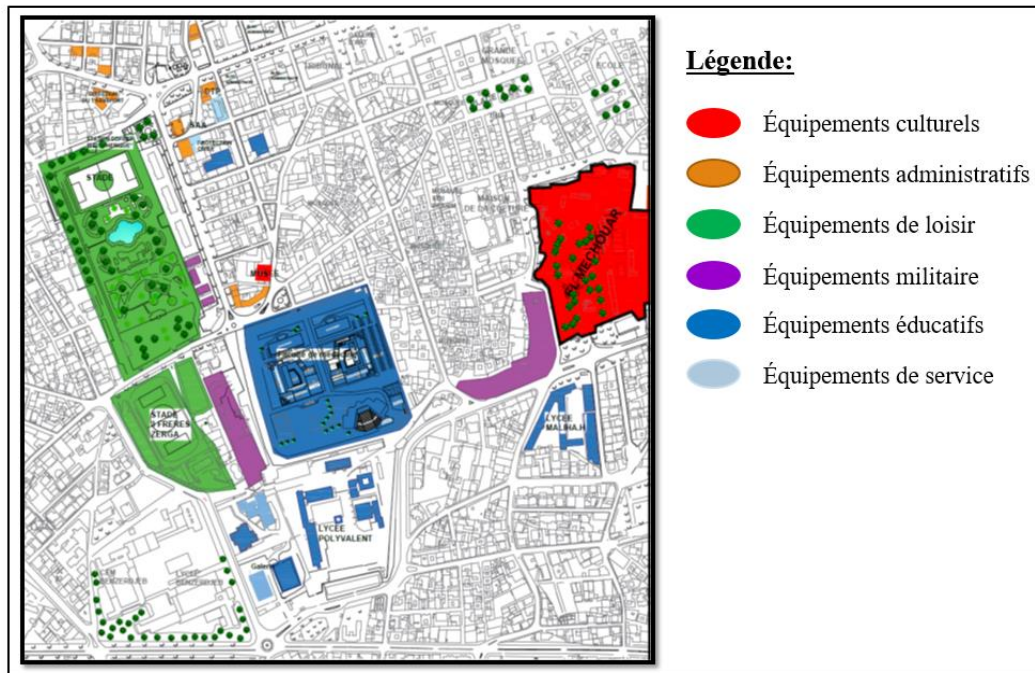


Figure 17: carte des équipements existants dans la zone d'étude

Source : auteur

6. Répartition fonctionnelle :

Le fragment est composé de plusieurs zones avec des fonctions différentes certaines qui sont compatible, d'autres ne le sont pas comme c'est le cas pour les occupations militaires.

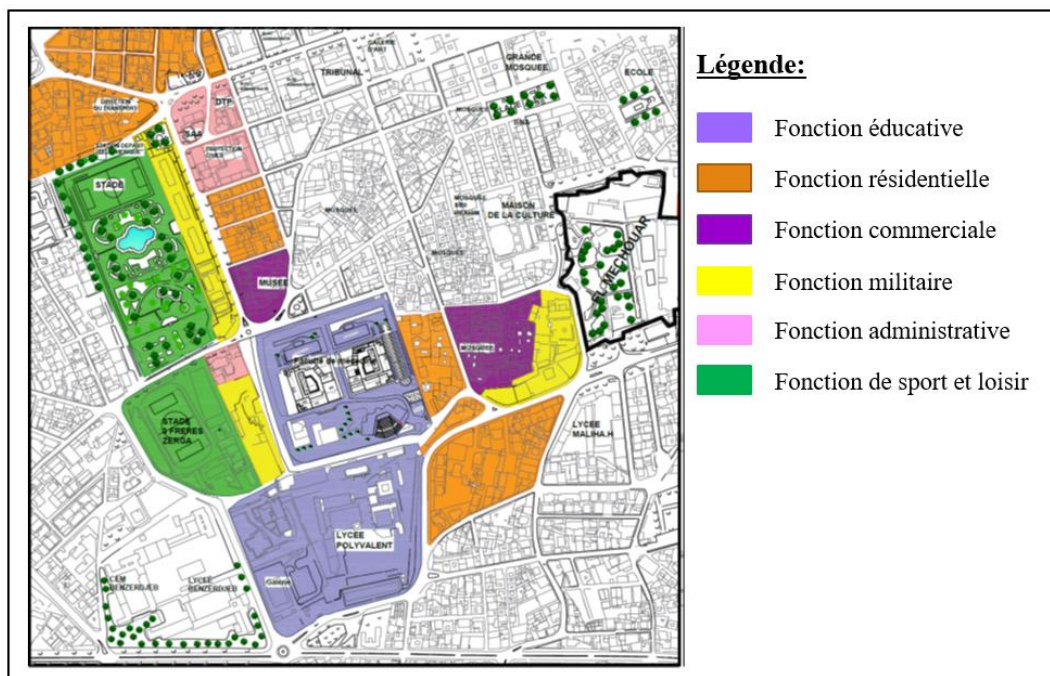


Figure 18: carte des fonctions de la zone d'étude

Source : auteur

Synthèse état de fait:



Figure 19 : carte synthétique sur l'état de fait

Source : auteur

7. Diagnostic urbain :

Malgré les potentiels que possède le fragment qui se traduit par sa situation stratégique ainsi que son attractivité due à la présence de plusieurs équipements de différents caractères, il souffre de plusieurs dysfonctionnements.

Suite à l'analyse précédente, nous avons pu établir un diagnostic dans lequel s'insère les problématiques de la zone d'étude. On cite :

- Le sous-dimensionnement de la trame viaire
- Un conflit entre la circulation piétonne et motorisée
- Flux (mécanique et piétonne) fort générant un problème de circulation
- La surcharge au niveau des points d'accès
- La migration pendulaire
- Une rupture fonctionnelle avec le centre-ville
- Dépendance commerciale du centre-ville
- Marginalisation de la richesse patrimoniale (centre de torture- rempart- Bordj)
- Tissu résidentiel dense
- Concentration d'équipements
- L'insuffisance des espaces verts à l'intérieur du centre mise à part le grand bassin
- La dégradation de l'état de bâti dans l'habitat traditionnel
- L'insécurité dans certains quartiers

Dans la carte suivante nous allons situer et englober les problèmes majeurs du fragment qui sont situés et représentés par des signes sur la carte selon les différents types où nous trouvons des problèmes infrastructurels, fonctionnels, environnementaux et de paysage urbain.

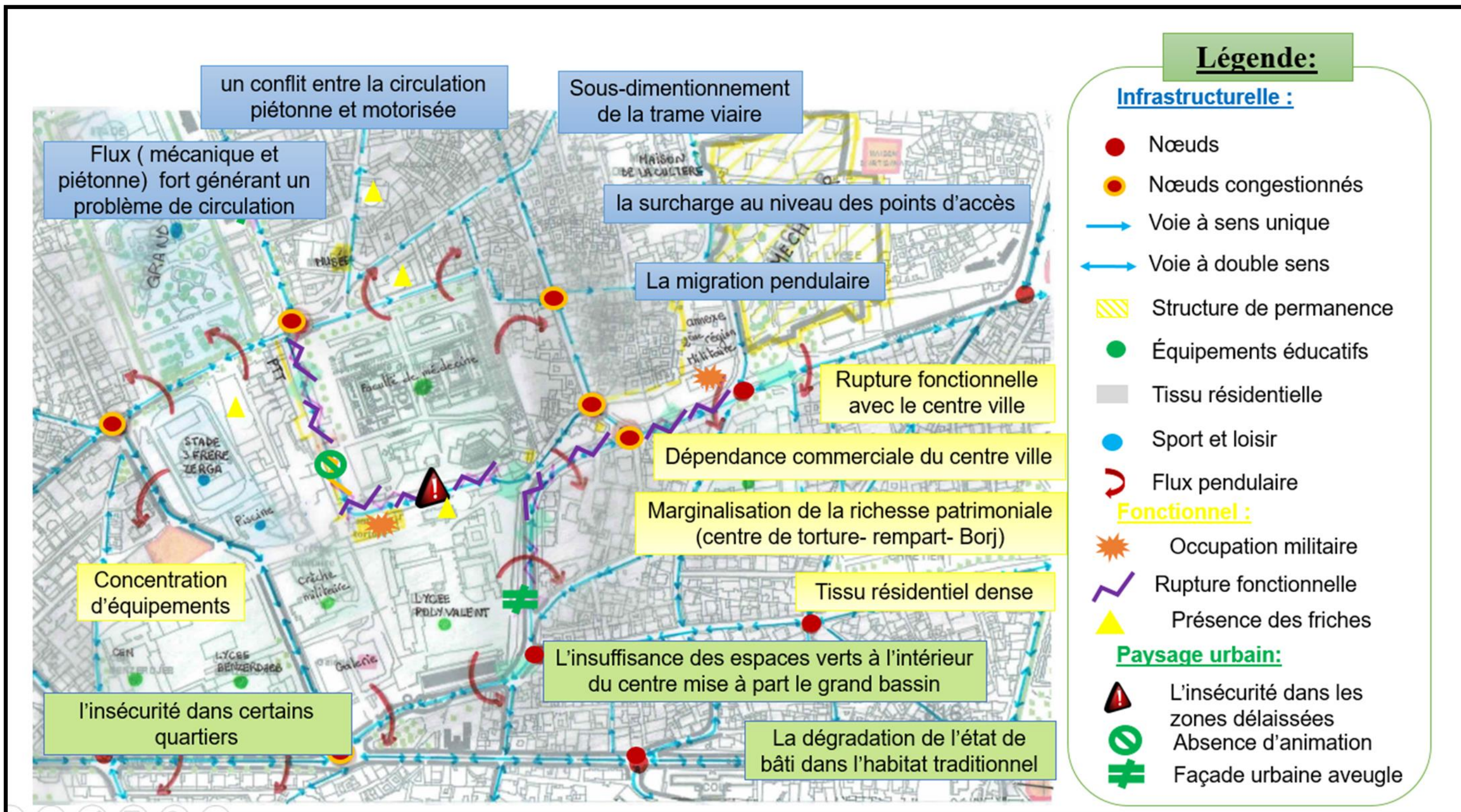


Figure 20: carte des problématiques au niveau du la zone d'étude

Source : auteur sur fond de PDAU

8. Approche thématique :

Après avoir ressortie les problématiques de la zone d'étude, nous avons établi une recherche thématique des cas d'études similaires à notre fragment.

Elle s'articule autour de 3 problématiques principales qui touchent notre zone d'étude :




-La première problématique relative à la Revalorisation des parcours dans une logique de continuité avec l'existant où on a traité les deux exemples :

- Vers un Schéma Modes Doux pour Garons- France
- Requalification de la promenade MONCEY - LYON 3^{ème}

-La deuxième problématique s'articule autour de la requalification des friches militaires élaborée à travers les trois exemples suivants :

- Mur de la ville de Logrono en Espagne.
- Le musée TuolSleng (Vietnam)
- Le musée des Malouines (Argentine)

-La troisième problématique touche la restauration et la valorisation des tours à travers l'exemple de Bab Jebli et Bordj Messaouda (Médina de Sfax)

Exemple	Présentation	Problématique	Intervention	Synthèse
Revalorisation des parcours dans une logique de continuité avec l'existant				
<p>Vers un Schéma Modes Doux pour Garons- France</p>  	<p>Située dans le département du Gard en France, la commune de Garons a confiée à l'Agence d'Urbanisme une mission concernant l'élaboration d'un Schéma Modes Doux⁵⁹ en 2003. Un état des lieux de l'organisation de la trame viaire et paysagère du village a permis de proposer au débat un diagnostic et des enjeux.</p>	<p>Cette démarche a pour but de mettre en place un schéma modes doux pour relier les pôles de vie du village et améliorer le cadre de vie ; aussi d'identifier et renforcer la lisibilité des itinéraires piétons et cyclables et proposer un document de référence qui permette aux élus d'affirmer leurs priorités.</p>	 <p style="text-align: center;">Figure -Schéma d'organisation et maillage viaire-</p> <p>Intégrer les modes doux dans la trame verte paysagère et les espaces publics</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la qualité de vie et la continuité paysagère, fil conducteur des étapes de l'évolution urbaine ; - Proposer des parcours lisibles sur le territoire qui s'insèrent dans les espaces paysagers - Se connecter sur les itinéraires de randonnée créés par la Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole ; - Identifier des sites stratégiques pour structurer un schéma piéton et vélo, en s'appuyant sur les caractéristiques paysagères et fonctionnelles du village. <p>Valoriser le réseau de desserte en transports en commun et offrir des alternatives au « tout-voiture »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se connecter avec les lignes de transports collectifs existantes. - Définir un axe structurant de desserte urbaine - Développer les dessertes en modes doux - Renforcer les itinéraires touristiques. 	<p>Cet exemple nous a permis de tourner le regard vers d'autres modes de transport que l'automobile et les favoriser à l'utilisateur, et c'est aussi un appel de sensibilisation contre la pollution qui atteint chaque jour de plus notre planète. L'intégration des parcours piétons dans la trame urbaine nous sera utile vu que notre problématique s'insère dans un milieu purement urbain.</p>

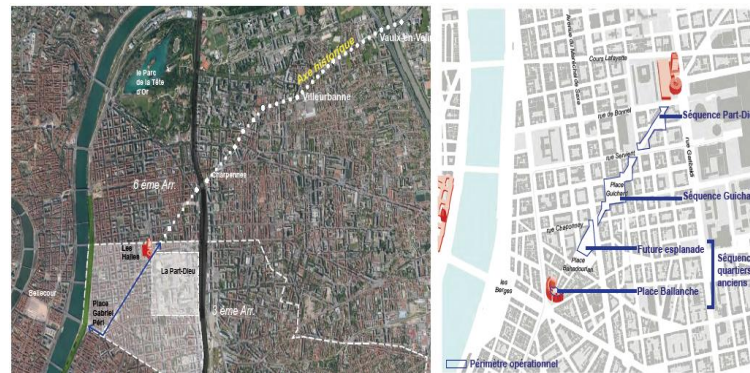
⁵⁹Les modes de déplacements considérés comme modes doux sont la marche à pied, le vélo, la trottinette et les rollers.

Requalification de la promenade MONCEY - LYON 3ème

La rue Moncey est une voie historique reliant Lyon et Villeurbanne, et s'étendant au-delà jusqu'à Vaulx-en-Velin. Il s'agit d'une rue en partie piétonne traversant en diagonale le 3ème arrondissement de Lyon.

Le périmètre de l'opération, objet de la présente concertation comprend la séquence quartiers anciens composée de :

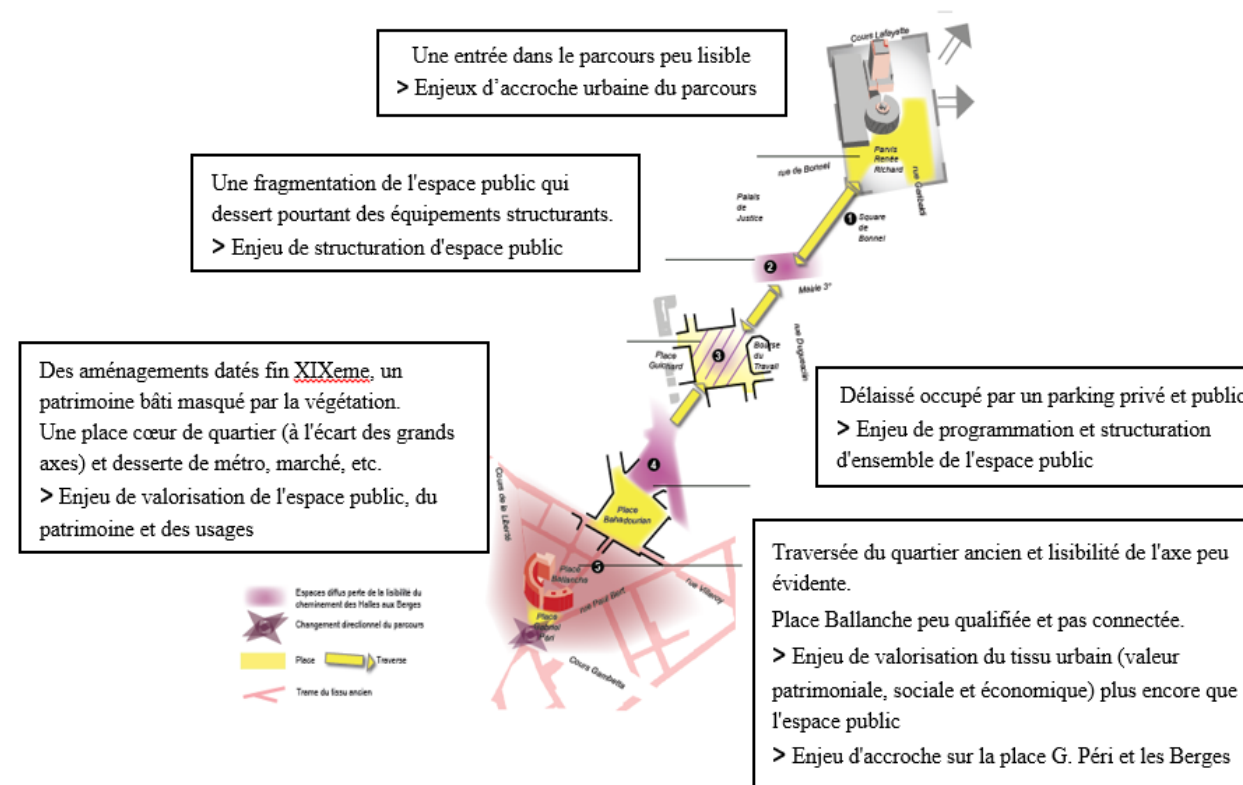
- La place Ballanche
- La future esplanade entre la place Bahadourian et l'avenue de Saxe
- La séquence Guichard entre l'avenue de Saxe et la rue Servient
- La séquence Part-Dieu entre la rue Servient et la rue de Bonnel



- Cet axe représente un fort potentiel d'espaces publics en cœur d'agglomération, à révéler et valoriser par un projet pensé sur l'ensemble du linéaire et décliné en sous projets d'aménagement, selon une double échelle : échelle de proximité et échelle d'agglomération.

- L'opération de requalification de la promenade Moncey vise à retrouver une lisibilité et une composition d'ensemble.

- Dysfonctionnements constatés et enjeux soulevés :

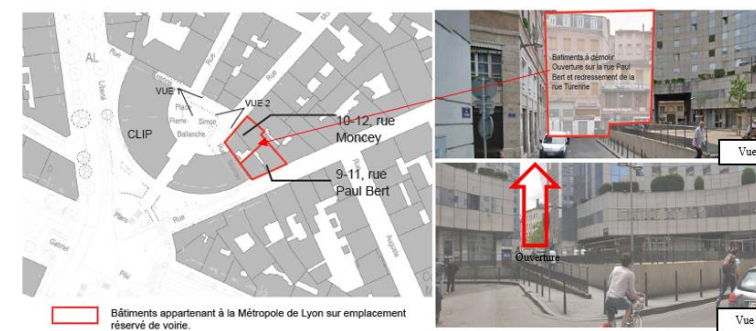


- Intervention par séquence

Séquence quartiers anciens :

A. Place Ballanche :

La place Ballanche est aujourd'hui peu visible et enclavée. Elle constitue cependant le débouché sud de la promenade Moncey.



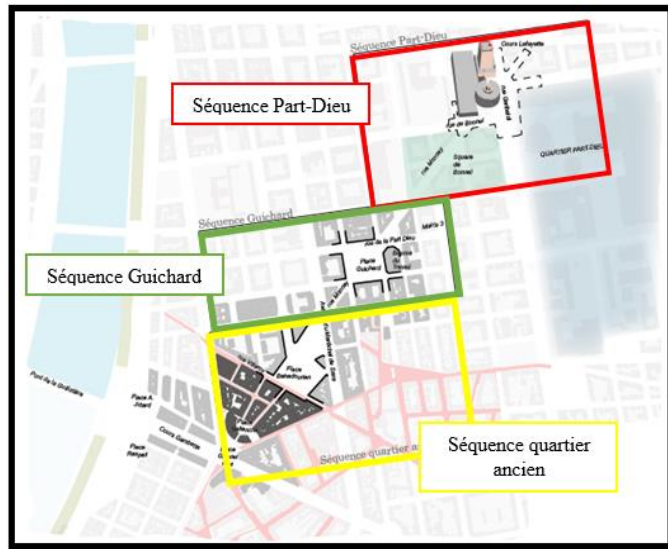
Il s'agit :

- D'ouvrir la place sur la rue Paul Bert par la démolition des bâtiments appartenant à la Métropole de Lyon, situés 9-11, rue Paul Bert et 10-12, rue Moncey ;
- d'intervenir sur la voirie pour améliorer les conditions de circulation.
- d'améliorer l'accessibilité des piétons y compris des personnes à mobilité réduite ;

Les principaux objectifs de la requalification de la promenade Moncey :

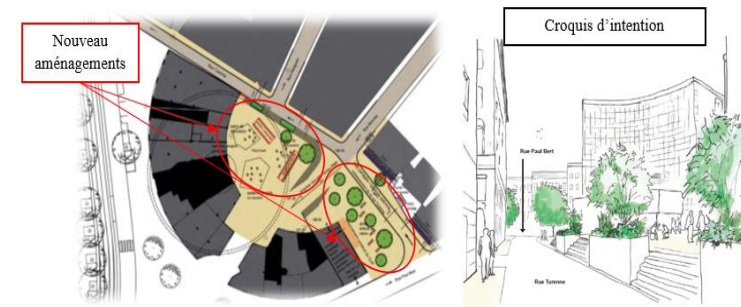
- Révéler et valoriser un parcours piéton reliant les Berges au quartier de la Part Dieu, dans une démarche globale de liens et de parcours urbains ;
- Conforter et mettre en cohérence les différents espaces publics qui la composent, tout en veillant à conserver leurs identités propres.

- Séquences du parcours et paysage urbain traversé :

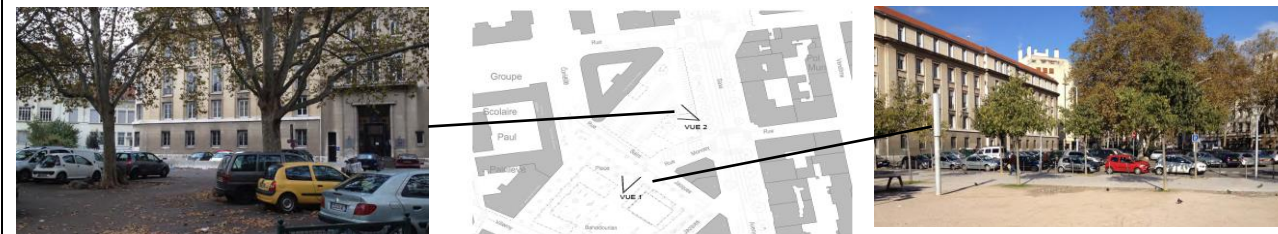


- de développer la qualité de l'espace public et d'améliorer le cadre de vie (réaménagement de la place, plantations, cheminement, etc.)

- d'intervenir sur le bâti par un traitement qualitatif des abords (traitement des passages, traitement des abords, etc.).



B. la future esplanade :



Ce parking constitue une rupture de lisibilité de la rue Moncey. Il représente un espace majeur dans le parcours permettant de connecter deux séquences (quartiers anciens et Guichard). Il s'agit

- d'articuler la future esplanade avec les places Ballanche et Bahadourian

- Séquence Guichard :

La séquence Guichard est une séquence centrale dans le cheminement. Elle est cependant vieillissante. En terme de bâti, cette séquence se distingue par des bâtiments remarquables tels que le collège Mazenod et la Bourse du Travail. En termes d'usage, elle accueille un public à la fois de quartier et d'agglomération.

Il s'agit de réaliser des réparations pour valoriser le linéaire (reprises ponctuelles des sols très dégradés, suppression de mobiliers, etc.)



- Séquence Part-Dieu :

La séquence Part-Dieu est une séquence reliant les Halles Paul Bocuse à la Mairie du 3ème arrondissement. La promenade est peu visible sur cette section avec un manque de valorisation de l'espace public. Le long de la traversée, le square Bonnel accueille un square pour enfants aux aménagements vétustes. Cette section est une aire piétonne sans interdiction de circuler pour les voitures. Il s'agit donc de réaliser des réparations

A travers la richesse de cet exemple, nous allons pouvoir composer des parcours valorisant le patrimoine existant sur la zone d'étude, avec des aménagements adéquats afin de donner une lisibilité au paysage urbain.

pour valoriser le linéaire (reprises ponctuelles des sols très dégradés, suppression de mobiliers, etc.)



Requalification des friches militaires

le mur de la ville de LOGROÑO en ESPAGNE



Dans le nord de l'Espagne, une agence d'architectes a réalisé deux pavillons d'exposition jouxtant l'ancienne enceinte de la ville de LOGRONO. Une subtile promiscuité entre plusieurs époques architecturales vient d'être créée.

Les objectifs visés par les architectes :

- Aborder une bonne stratégie pour renouer la ville avec son histoire et sauver son patrimoine.
- Construire de nouveaux éléments qui s'intègrent à l'ensemble sans heurter l'existant.
- Construite une nouvelle œuvre qui permet de requalifier la zone.
- Rentrer dans la logique d'une intervention réversible.

Les interventions menées :

- Restaurer les dommages du temps qui sont visibles sur les murailles.
- Réaliser deux pavillons d'exposition qui effleurent l'ancienne enceinte de la ville de Logroño :

Le premier pavillon : construit en pierre tout en reprenant l'aspect original des murs de la ville, à la fois semblables et différents de l'existant afin de s'intégrer parfaitement avec l'urbain.

Le second pavillon : construit en acier avec la forme d'une étoile et s'insère dans la partie ronde de la tour de défense.

- Réaliser des espaces intérieurs uniques en bois, asymétrique avec des expositions sur le plancher, le toit et les murs.

La requalification des friches urbaines s'inscrit dans la perspective du développement urbain durable, car elle permet :

- De reconstruire la ville sur la ville et d'assurer la reconversion des territoires obsolètes.

- D'appliquer les principes de l'économie circulaire en recyclant une ressource dégradée : le sol.

- D'atténuer la surconsommation d'espace liée à l'étalement urbain et de réduire les consommations d'énergie

Le musée Tuol Sleng (Vietnam)



Le Musée Tuol Sleng, l'un des sites les plus visités par les Cambodgiens et les étrangers, est situé en plein cœur de Phnom Penh. C'était auparavant un lycée qui fut converti en 1975 en Centre de Détention, connu sous le nom de Prison de Sécurité 21 (S21) par les Forces de Sécurité de Pol Pot.

- Il est maintenant reconnu comme le plus grand centre de détention et de torture du pays.
- Le musée a été récemment réaménagé et propose maintenant plus d'explications sur le drame cambodgien. Tableau, photos, film... Aucun visiteur ne peut sortir indemne de cette visite.
- Les tableaux représentent sans retenue la violence pratiquée à l'époque sur le peuple, que ce soit le mur de photos des victimes, toutes photographiées par les soldats khmers rouges, les cellules, les instruments de torture...

il apparaît nécessaire que la remise en état doit s'opérer, pour conserver, malgré tout, l'histoire du lieu, intacte, sans pour autant effacer la mémoire du site. Et permettre à des visiteurs toujours plus nombreux de mieux comprendre ce drame



Le musée des Malouines (Argentine)



Le musée d'architecture moderne est situé sur un terrain militaire utilisé pendant la dernière dictature (1976-1983) comme centre de torture et de détention d'opposants au régime militaire.

"On ne peut pas fragmenter l'histoire, pour cela, nous avons voulu que le Musée des Malouines soit ici", a déclaré la présidente de centre-gauche.

Il est décrit une enclave coloniale du XXIe siècle" et soutenu que le musée avait pour objectif de "promouvoir la revendication de souveraineté argentine sur les Iles".

La restauration et la valorisation

BabJebli et Bordj Messaouda (Médina de Sfax)

Deux tours de surveillance BabJebli et Bordj Messaouda, se trouvant à la médina de Sfax en Tunisie, restaurées en Eléments structurant et muséal par les services de l'Institut National du Patrimoine

- BabJebli contient un local des musiciens au rez-de-chaussée et une terrasse qui donne vers la médina et les monuments qui l'entourent
- Bordj Messaouda contient un tombeau

La valorisation de ces deux donjons en les intégrant dans un parcours touristique.

Cet intervention est similaire à des éléments présents dans notre aire d'étude qui sont les deux tours : Borj Bab-El hdid et Borj Sefarine.

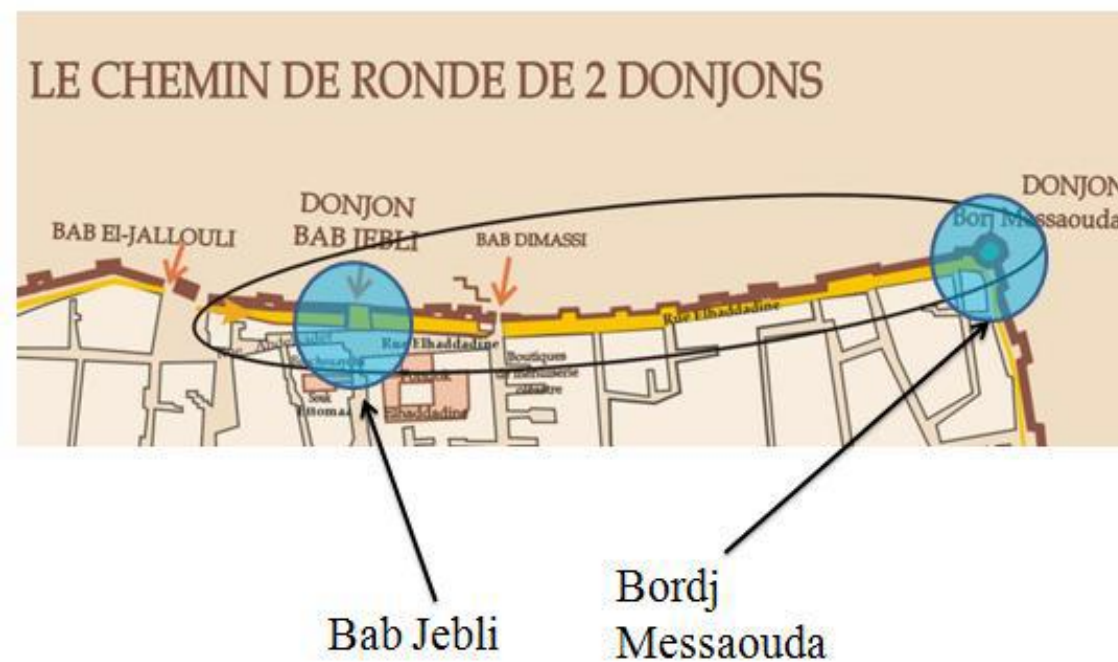


Tableau 1: tableau des exemples thématiques sur les interventions urbaines

Source : établi par l'auteur

9. Stratégies d'interventions :

Afin de répondre aux problématiques relevées, et en s'appuyant sur le support thématique élaboré précédemment, une série de stratégie sera élaborée.

Notre stratégie englobe une **régénération environnementale : penser la composition avec le site, le paysage et l'espace public**. Cela est traduit par les interventions suivantes :

- Traiter les nœuds congestionnés à travers la création de nouveaux nœuds mécaniques et piétons
- Créer et valoriser de nouveaux parcours urbains en continuité avec l'existant
- Animation et revitalisation tout au long de l'axe à travers la création de projet qui ponctue toute la zone
- Favoriser la mixité sociale et fonctionnelle
- Réaménagement des espaces verts public
- Requalifier les friches urbaines
- Favoriser la circulation piétonne
- Renouveler le regard sur les structures de permanences existantes
- Délocalisation du parking urbain se trouvant en zone stratégique afin d'y intervenir pour la réconciliation

On a identifié une zone stratégique qu'on a appelé une zone de réconciliation et sur laquelle on va intervenir en parti pour la suite.

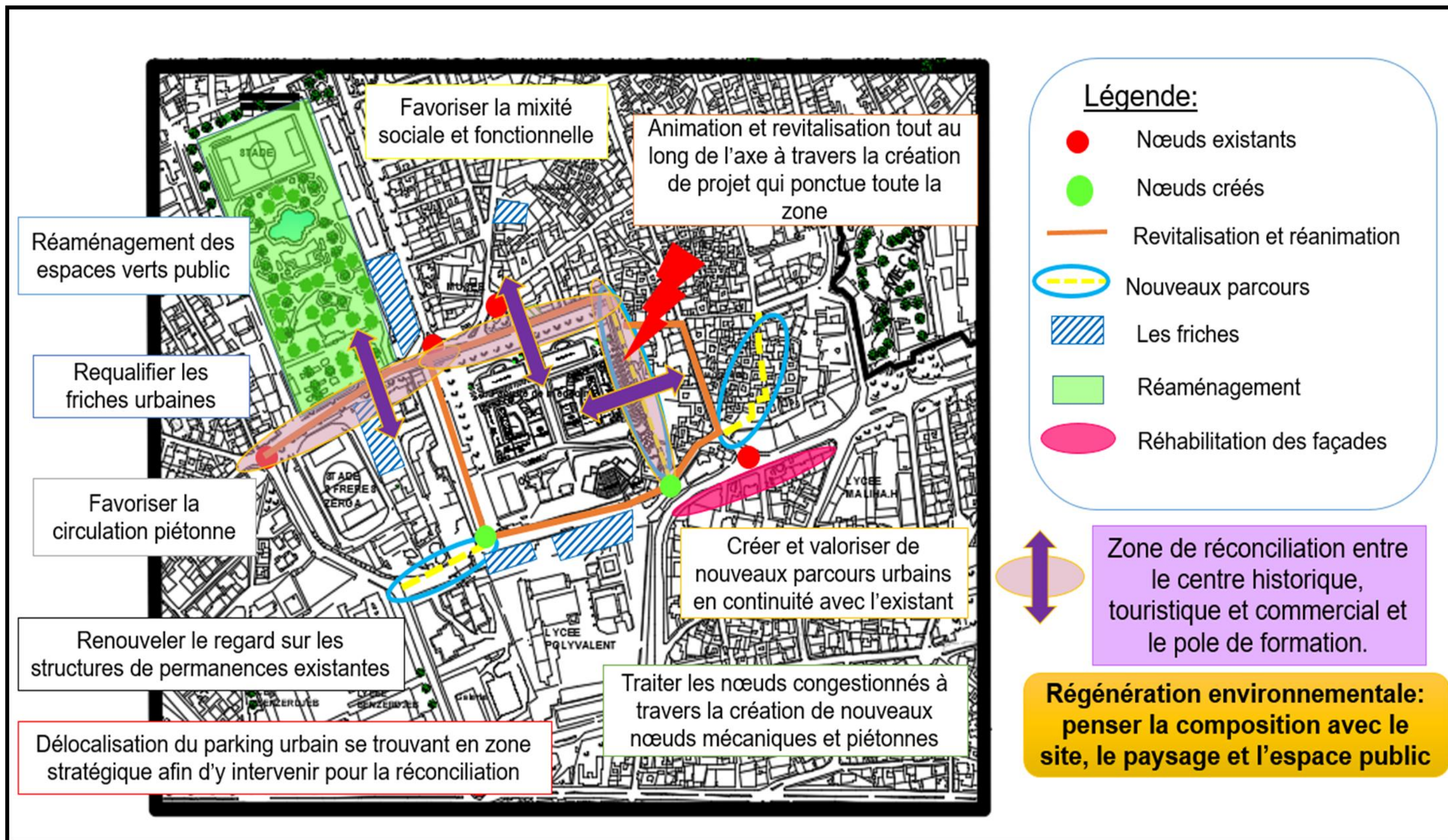
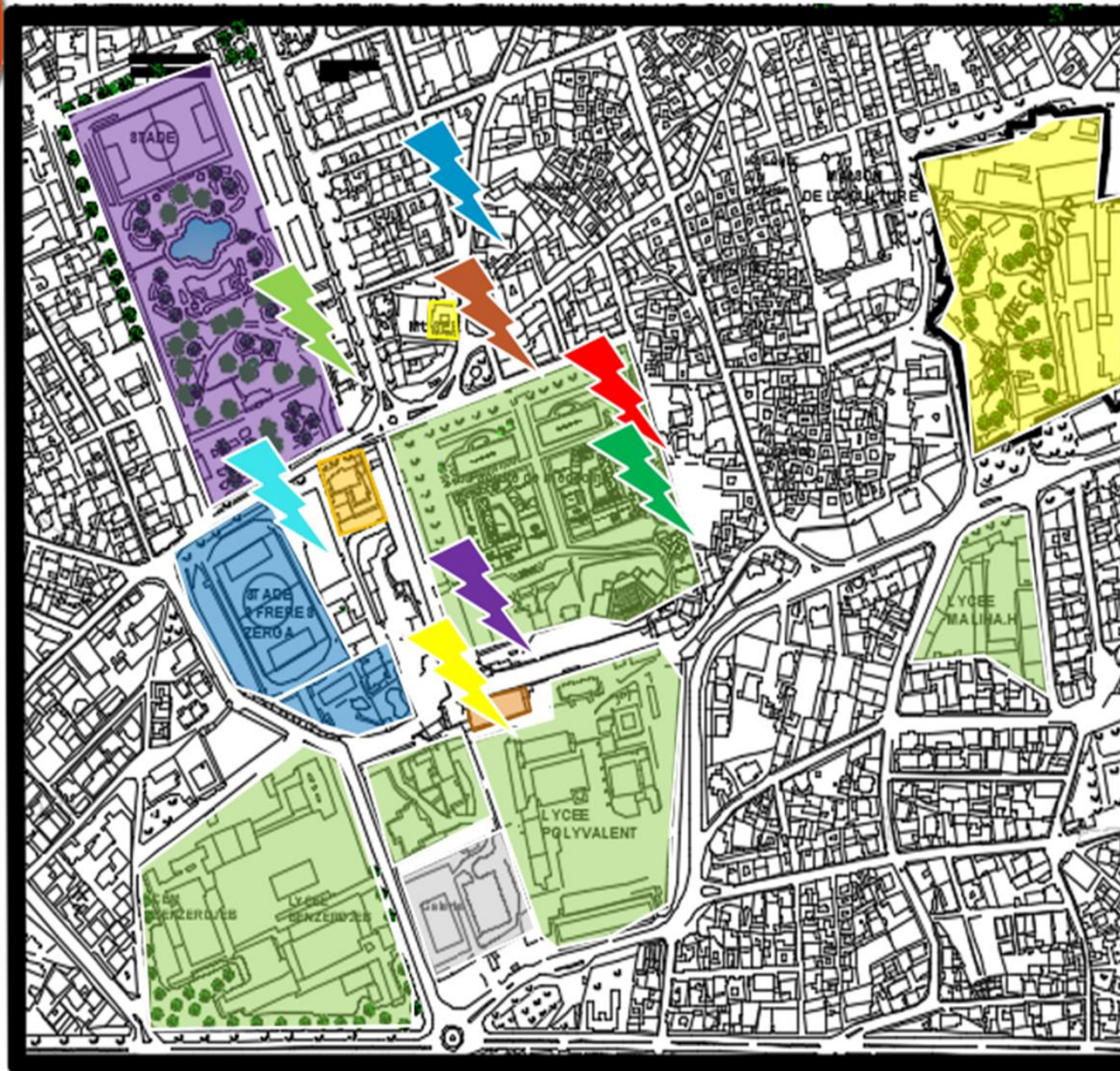


Figure 21: carte des stratégies d'intervention de la zone d'étude

Source : auteur sur fond de PDAU

Équipements existants

-  Lycée et CEM Benzerdjeb
-  Lycée Ahmed Ben Zekri
-  Lycée Maliha Hamidou
-  Faculté de médecine
-  Crèche militaire
-  El-Mechouar
-  Musée
-  Centre de torture
-  Jardin du Grand bassin
-  Stade
-  Piscine
-  Centrale du PTT
-  Galerie du téléphérique



Équipements projetés

-  Carrefour culturel
-  Musée (ex centre de torture)
-  Centre de loisir
-  Cinéma
-  Hôtel
-  Parking urbain
-  Commerce intégré
-  Équipement de restauration

Figure 22: carte du programme de base entre l'existants et le projetés

Source : auteur sur fond de PDAU

Conclusion :

L'analyse du fragment d'intervention nous a mené à constater que le problème majeur dont souffre ce dernier est la rupture urbaine engendré par un envahissement des occupations militaires. Ces derniers paraissent comme des corps urbains étrangers et devenus les stigmates de difficiles mutations sociales, techniques et urbanistiques. Pour cela notre réponse architecturale va s'insérer dans un site dont la position est stratégique, ouvrant une nouvelle liaison entre les deux configurations différentes du tissu urbain.

Chapitre III : Réponse architecturale

Introduction :

Notre intérêt concernant l'intervention sur l'abord sud-ouest de la médina de Tlemcen est de percer des liaisons entre le centre ancien et les extensions nouvelles dans cette zone perméable tout en assurant une continuité avec l'existant. Ce qui nous a ouvert la voie vers la réconciliation entre ses deux configurations différentes afin de casser cette rupture.

Ce chapitre représente la dernière phase de notre travail une partie de production, où nous allons interpréter notre réponse architecturale fondée sur des principes et des concepts inspirés du site en premier lieu et en second lieu des exemples thématiques que nous allons traiter.

1- Programme de base :

«La solution est dans le programme...»

Louis Isidore Kahn.

La programmation fait partie d'un ensemble plus vaste et complexe d'étapes nécessaires à la réalisation de l'édification du projet. Elle est considérée par plusieurs auteurs et praticiens ouvrant dans le domaine de la construction comme un élément essentiel de ce processus de réalisation.

La programmation est aussi l'une des bases dans la conception architecturale dans lequel les valeurs, objectifs, faits et besoins sont présentés. L'intérêt de la programmation est de qualifier les fonctions adéquates qui conjuguent une réponse optimale à la problématique posée et les enjeux de l'intervention qui sont d'ordre urbain, social, économique et culturel. L'objectif de notre recherche étant de percer des liaisons morphologiques et fonctionnelles entre la rue Hamri Ahmed et la nouvelle voie de circulation mais aussi entre le commerce du centre-ville et l'éducation dans l'extension sud-ouest à travers l'établissement d'un dialogue urbain entre ces deux entités qui sera concrétisé par notre projet. Pour cela nous avons établi les enjeux de notre intervention pour ensuite répondre sur les questions génératrices de tout programme architectural.

2. Les enjeux de l'intervention :

2.1. Les enjeux urbains :

- La réconciliation entre le centre ancien et les extensions nouvelles du côté sud-ouest de la médina de Tlemcen.
- Bénéficier de l'emplacement du site aux abords de la médina de Tlemcen pour offrir à cette dernière une accessibilité convenable.

- Création d'une continuité morphologique entre la rue Hamri Ahmed et la nouvelle voie de circulation
- Casser la rupture fonctionnelle entre le centre-ville dont la fonction dominante est le commerce avec le pôle de formation de l'extension sud-ouest.
- Valorisation des éléments patrimoniaux existants tels les deux tours : Seffarine et Bab El-Hadid ainsi que le rempart.

2.2. Les enjeux sociaux :

- Offrir des espaces communautaires dédiés à toutes les tranches de la société.
- Favoriser la mixité sociale et les échanges entre habitant/universitaire/lycéen

2.3. Les enjeux économiques :

- Tirer profit de la dynamique commerciale présente au centre-ville en intégrant le commerce dans notre réponse architecturale.
- Injections des espaces verts dont le site est actuellement dépourvu.
- Améliorer le cadre de vie des occupants.

2.4. Les enjeux culturels :

- Les centres anciens ont un impact important sur les valeurs culturelles répandues sur l'ensemble du territoire, d'autant plus que le centre ancien étudié est celui de l'ancienne capitale du Maghreb.
- La multitude d'éléments signifiants tels que la tour de Seffarine, la tour de Bab El-Hadid et le rempart qui doivent être mis en valeur et pris en considération dans la conception du projet urbain.

3. Définition du projet :

Pour réussir notre programmation, on doit répondre aux questions suivantes :

- « Pour qui ? » : Celle-ci nous mène à définir les usagers de la structure ainsi que leur besoin nécessaire, plusieurs catégories sont visées par notre projet dont : les habitants, les étudiants, les lycéens, les touristes et les différentes tranches d'âge.

- « Pourquoi ? » : **Les objectifs du projet :**

- Identifier et caractériser la porte principale de la médina de Tlemcen.
- Assurer une continuité urbaine entre le centre ancien et la nouvelle extension en brisant la rupture urbaine causée par les occupations militaires.

- Exploiter des potentialités du site pour faire un projet qui peut doter la région de plusieurs atouts et qui répond aux besoins de la population.
- Créer un repère pour la médina de Tlemcen.
- Réconcilier fonctionnellement et morphologiquement le centre ancien et l'extension sud-ouest.
- Valoriser les éléments patrimoniaux présents dans le site.

-Comment ? :

Cette phase consiste essentiellement à l'aboutissement de notre objectif de recherche c'est-à-dire :

On doit ressortir un préprogramme qui définit l'ensemble des fonctions que notre projet doit contenir, en concordance avec les spécificités de notre zone d'interventions tout en exploitant son potentiel existant.

L'objectif essentiel de cette démarche est d'apporter des éléments nécessaires à l'élaboration du projet pour s'assurer de son opportunité et de sa faisabilité.

Nous optons pour une structure qui permet la perméabilité et le repérage des limites de la médina de Tlemcen. Ceci se traduira par « **carrefour culturel** » afin de marquer l'accès ainsi que le départ d'un parcours touristique.

Les fonctions dominantes dans notre carrefour culturel se présentent essentiellement dans la fonction culturelle et commerciale, cela vise à casser la rupture fonctionnelle du centre avec l'extension Ouest.

Fonction	Sous-fonction	Surface	Ratio
Commerciale	Locaux commerciaux Boutiques artisanales Restaurant Café littéraire	2066	28,69 %
Loisir et découverte	Salle de jeux Jeux de son Jeux de lumière Maison des métiers Maison de santé Maison de l'énergie Science et actualité	570	7,91 %
Culturelle	Exposition Salle de conférence	1868	25,9 %
Éducative	Bibliothèque Ateliers pédagogique Ateliers artisanales	1040	14,44 %
Administrative	Bureaux	250	3,47 %
Hébergement	Auberge	1394	19,36 %

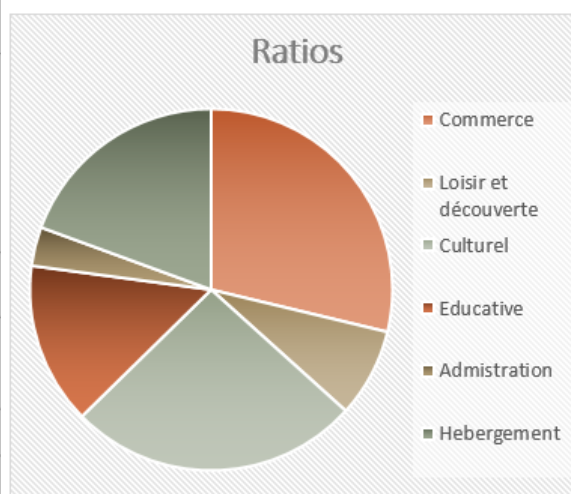


Tableau 2 : Tableau des fonctions dominantes avec le ratio des surfaces

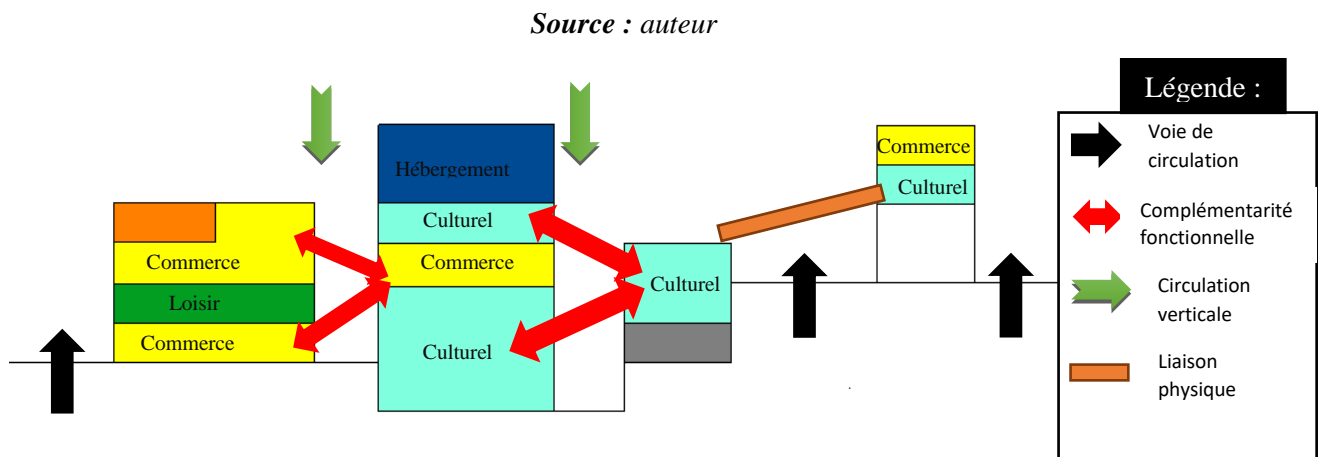


Figure 23: schéma programmatique fonctionnel (élévation)

Source : auteur

Notre carrefour culturel est une combinaison des deux fonctions dominantes de part et d'autre, celle du commerce et de l'éducation afin de cassé cette rupture fonctionnelle.

Chaque fonction dans notre projet est liée en continuité avec l'existant. Lequel projet regroupe les fonctions suivantes :

- **Commerciale** : afin d'avoir une continuité avec le commerce artisanal du centre-ville. L'activité commerciale englobe toute fonction introduisant le public dans l'équipement, et permettant une meilleure rentabilité à ce dernier. Il se traduit essentiellement par deux activités : commerce et consommation.
- **Culturelle** : en rapport avec les équipements environnantes tel : la faculté de médecine, le lycée Ahmed Ben Zekri, ...
Contribue à la mission d'affirmation de l'identité culturelle et artistique, développe l'échange culturel et de communication, produit le savoir et le mettre au service de la société, participe à l'occupation du temps non productif et libre pour les adultes. On mentionne quelques disciplines connues du loisir culturel.
- **Loisir et découverte** : pour créer une attractivité au projet. Le loisir est l'activité que l'on effectue durant le temps libre dont on peut disposer. Les loisirs prennent une importance de plus en plus grande dans notre société. Les fatigues de la vie « moderne » rendent indispensable le divertissement, la distraction et la détente.
- **Hébergement** : en continuité avec l'université, on propose un hébergement pour les étudiants. Etablissement offrant à la location des chambres à la journée ou pour une autre durée déterminée.

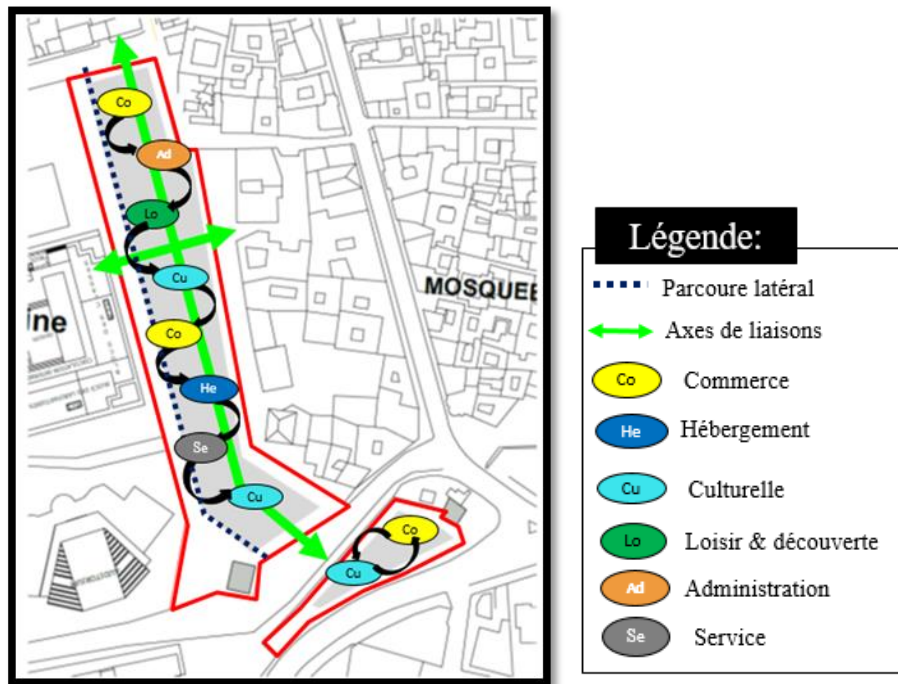


Figure 24: Schémas programmatique fonctionnel (plan)
Source : auteur

4- La genèse du projet :





A partir du programme de base on a déterminé les grandes fonctions de notre projet par lesquelles on va pouvoir sélectionner des exemples thématiques à étudier, puis faire une analyse de site qui va nous servir de support pour la conception et le style qu'adoptera notre projet.



4.1. Analyse thématique :

Afin d'enrichir notre programme ainsi que notre volumétrie, nous avons effectué une étude des exemples thématiques qui regroupent des caractéristiques similaires soit à notre site, soit à notre programme de base.

Notre étude va se porter sur les exemples suivants :

- Centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine (France)
- La maison des sciences (PHAÉNO)
- Pôle culturel de NEVERS
- Haliç Metro Brigde- Istanbul, Turquie 2011
- Multiplexe et aménagement de la place de la paix

Exemple	Centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine	LA MAISON DES SCIENCES MAISON (PHAÉNO)	POLE CULTUREL DE NEVERS
Photo			
Situation	Hyères, en France.	Wolfsburg, Allemagne	Nevers, 58, France
Surface	//	27000	1613 m ²
Echelle	Locale	//	Locale
Description	<p>Le bâtiment de l'ex Banque de France, que nous appellerons désormais « La Banque », réaménagé en Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), dans le cadre du label sollicité de Ville et Pays d'Art et d'Histoire. Il contiendra également l'Atelier du Patrimoine, et la Maison des Projets. Espace culturel de proximité, situé en centre-ville à côté de l'Office de Tourisme et des commerces, à quelques pas du Centre Ancien, il mettra en valeur le patrimoine de la commune et de son territoire,</p>	<p>Le bâtiment apparaît dans le paysage comme un élément de liaison entre les deux parties de la ville, l'établissement d'un lien direct avec la ville et se déplacer à travers elle.</p> 	<p>Apporte une lisibilité au quartier et une valorisation de son identité, répond aux souhaits des habitants.</p>
Programme	<ul style="list-style-type: none"> • Un hall d'entrée • Un accueil-boutique • Des espaces d'exposition permanente et d'exposition temporaire • Centre d'information et de documentation • Des ateliers pédagogiques, • Salle de conférences • Salle de réceptions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil • Exposition scientifique • Administration • Laboratoire • Auditorium • le forum des idées (un espace réservé à des workshops et à des expositions). • Boutiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil et renseignement • Administration • Bibliothèque • Salle de conférence • Section artistique : art visuel et musical • Section scientifique • Salle d'exposition des productions d'ateliers • Boutique : de proximité et d'artisanat

		<ul style="list-style-type: none"> • Place • Bar 	<ul style="list-style-type: none"> • Restaurant/ cafétéria • Locaux techniques
<p>Architecture</p>	<p>Cela se traduit par la mise en place d'un projet et d'un programme ambitieux dans un bâtiment remarquable qui permettra à la ville d'Hyères de posséder un nouvel outil de communication et de recherche, capable d'évoluer suivant les nouveaux besoins.</p> <p>Trois strates composent ce bâtiment, aujourd'hui fortement cloisonnées entre elles. Le projet doit assurer la libre circulation du public dans ces trois strates.</p> <p>Par ailleurs, la façade sud sera largement ouverte sur le jardin, permettant de faire de cet espace extérieur tout autant un lieu d'ateliers pédagogiques qu'une zone de détente.</p> <p>A l'intérieur de « la banque », les mobiliers et boiseries d'origine seront conservés et prolongés.</p> <p>A l'étage, la couverture du patio offrira un nouvel espace d'exposition.</p>	<p>Il s'agit d'un volume important et des arêtes vives horizontales fortement prononcées, ce qui semble léviter au-dessus du sol. Sa forme ressemble à un vaisseau. Les lignes angulaires et sinueuses deviennent plus plastiques, de sorte que les murs, les plafonds et les planchers soient mélangés et se développent.</p> <p>Créant un sentiment de constante transformation volumétrique, composé de deux éléments architecturaux, un grand corps suspendu qui se développe horizontalement à 8 pieds du sol et de soutien : 10 cônes de soutien concret non seulement dans le corps principal mais continue vers le haut pour répondre à la structure du toit.</p> <p>Un cratère central dans le bâtiment de base offre des vues obliques à des niveaux différents, conduisant à un volume élevé de porosité et de la transparence. Ce vide a été développé au sein de l'espace ouvert pour des expositions.</p>	<p>Le plan s'organise autour d'un patio qui structure le projet et offre un havre de paix lumineux. Par sa toiture végétalisée, le projet conserve une présence discrète vis-à-vis de son environnement. La situation particulière de cet ouvrage implique une architecture résistante et pérenne. Les murs sont constitués de voiles de béton doublés d'un bardage à clins de bois traité. Ainsi qu'un escalier en béton précède le bâtiment comme élément d'invitation.</p> 
<p>Volumétrie</p>	<p>Le projet est d'une volumétrie simple mais riche en ornementation avec des ouvertures verticales qui assurent une transparence du projet.</p> 	 	<p>Le bâtiment a été conçu sur la base de 02 principes : densité et générosité pour la ville. La position stratégique du centre et les programmes qu'il accueille ont amenés à penser à un projet compact et généreux dialoguant avec la ville avec une forme trapézoïdale organisé autour d'un patio et surmonté d'une toiture végétalisée et un large parvis qui se prolonge au pied du bâtiment comme espace de convivialité et de rencontre.</p>

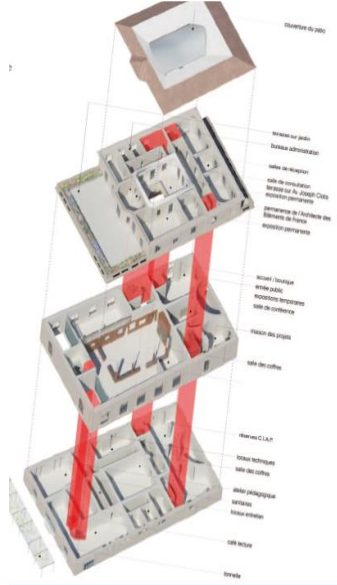
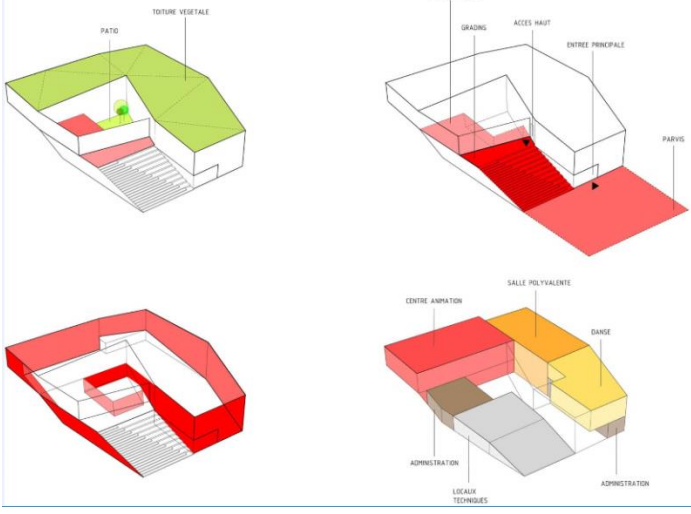

			
Structure	//	<p>Le volume est en béton armé. Dans l'avant, vous pouvez voir une grande partie de ce matériel uniquement. Dans les zones utilisées on trouve de grandes nuances vitrés. En outre, vous pouvez voir des lucarnes, en respectant le modèle de diamant, qui ont été incrustées dans le béton. La structure de toit est en acier. Il a été utilisé dans la construction, 27 mètres cubes de béton et plus de 3.500 poutres d'acier.</p>	<p>Une structure de béton enveloppée de lamelles verticales de bois de mélèze afin de donner un aspect convivial à l'équipement et de distiller une ambiance douce et chaleureuse dans un quartier réputé difficile.</p> 
Synthèse	<p>L'étude de ces trois exemples nous ouvre la perspective sur un programme riche et diversifié et qui va engendrer des fonctions complémentaires au centre-ville ainsi qu'aux équipements immédiats.</p>		

Tableau 3 : tableau des exemples thématiques des projets architecturaux

Source : établi par l'auteur

Exemple 04 : Haliç Metro Brigde- Istanbul, Turquie 2011

Le projet est à Istanbul, sur la partie européenne en plein centre historique. En effet, la métropole d'Istanbul a lancé pour les prochaines années un vaste programme de projets de grande envergure, comme la construction d'un nouveau pont sur la Corne d'Or. Censé répondre à la croissance infernale de la circulation automobile, ce nouveau pont sera le support d'une nouvelle ligne de métro et se heurte au vieux tissu urbain d'Istanbul. L'objectif du projet urbain, fruit d'une réflexion collective, est de réfléchir à cette entrée du pont dans la ville. Chacun des projets personnels devant tenir compte du quartier et de l'existant avoisinant.



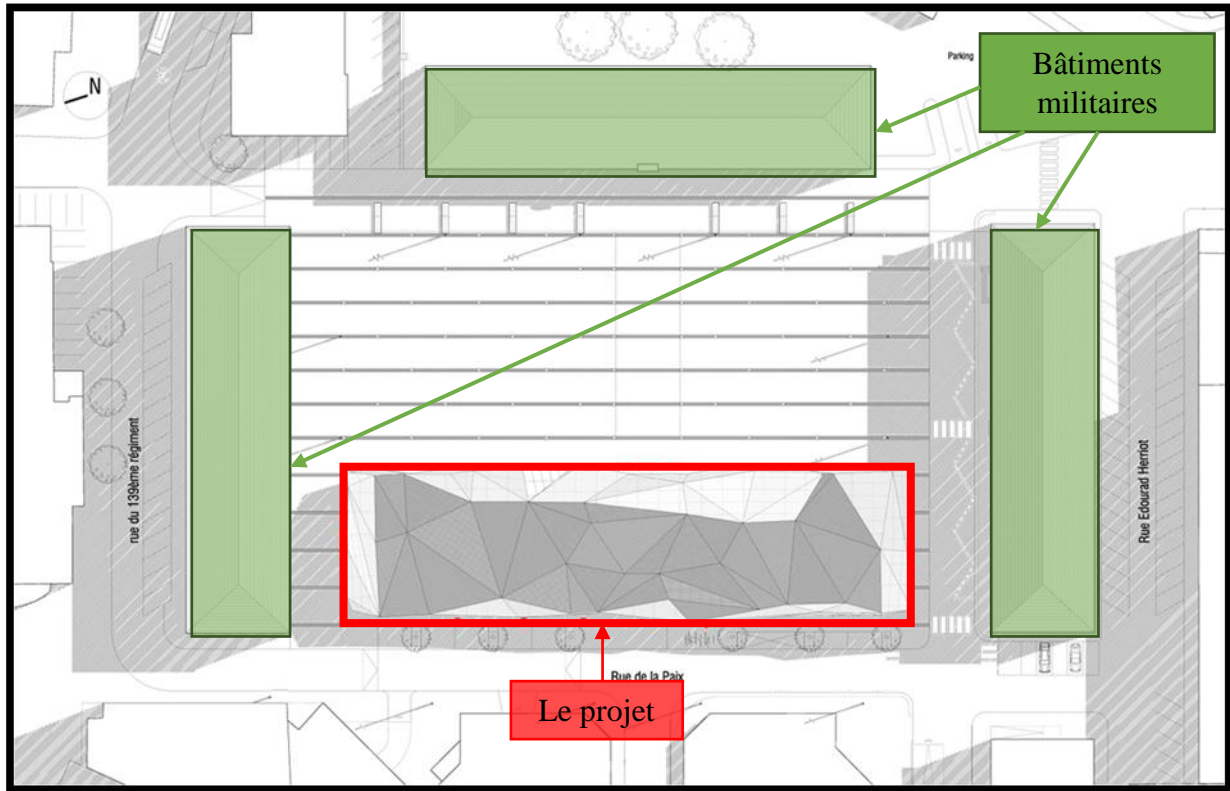
Source : <https://fr.slideshare.net/AnneCcileLEFEVRE/portfolio-33597675>

Cette analyse a révélé la surprenante présence des vestiges d'un mur datant de l'époque byzantine au milieu d'un quartier de ferrailleurs. Le projet s'appuie sur ces conclusions et la pente importante du site pour se construire. Le mur byzantin, laissé à l'abandon, est restauré, et sert de colonne vertébrale à toute la mise en place du projet. Un parcours piéton, sorte de promenade tranquille, est aménagé entre les nouveaux ateliers des ferrailleurs au rez-de-chaussée et le mur ancien. Une relation s'établit alors entre les ateliers et les commerces situés en R+1 pour former une chaîne du fabricant au revendeur.



Exemple 05 : Multiplexe et aménagement de la place de la paix

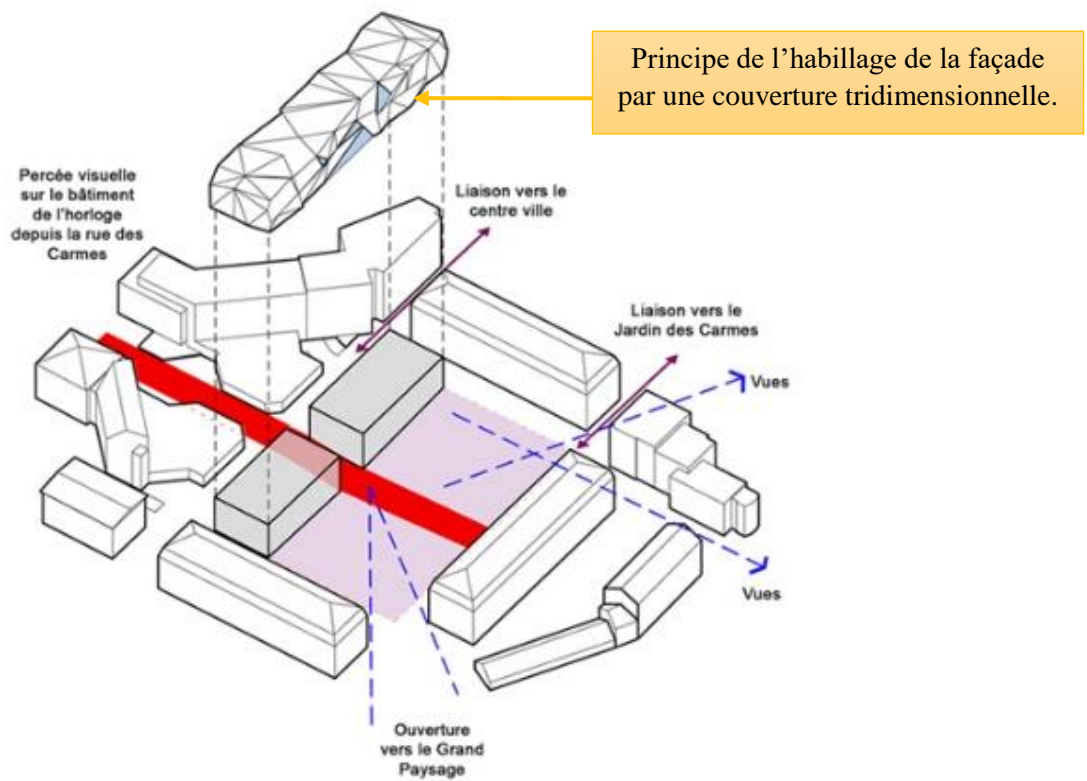
Le complexe cinématographique en est le quatrième élément fondateur, complément contemporain et festif aux trois corps de bâtiment de la caserne de la fin du dix-neuvième siècle ; compact et efficace dans son fonctionnement, expressif dans son architecture.



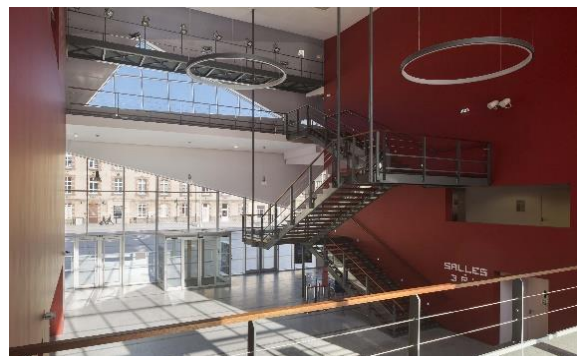
Source : <http://www.lineaire-a.com/projet/?x=20130226102003>

Le revêtement de la place devient vêtement du bâtiment, dans un dispositif de double peau qui laisse une grande liberté d'expression plastique tout en renforçant les qualités d'isolation et de barrière aux surchauffes du complexe cinématographique. Cette peau, pleine au droit des volumes de salles, se fait transparente au droit du Hall et du déambulateur d'accès aux salles

hautes. L'accueil et la circulation du public se font donc à la lumière naturelle, avec des vues cadrées sur le Grand paysage, la Place, le bâtiment de l'Horloge, l'horloge elle-même...



- Principe de l'éclairage naturel dans les halls et les escaliers.



Source : <http://www.lineaire-a.com/projet/?x=20130226102003>

4.2. Analyse du site :

4.2.1. Présentation du site :

Se trouvant du côté de Bab-El Hadid, la faculté de médecine et le lycée Ahmed Ben Zekri, notre site d'intervention occupe une position stratégique. Il offre une liaison dans deux directions qui a pour but de réconcilier et lier le centre-ville avec le nouveau tissu urbain.

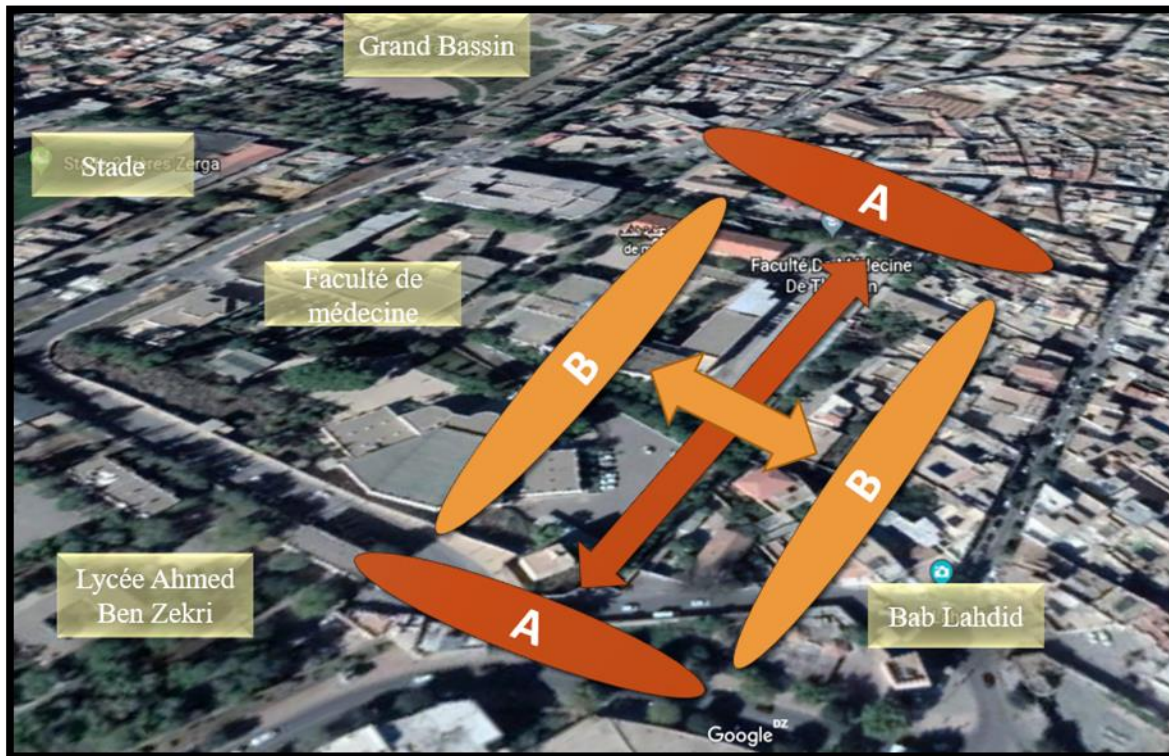


Figure 25: Vue satellite qui montre la position du terrain
Source : auteur sur photo google earth

4.2.2. Délimitation du site :

D'abord notre terrain se compose de deux terrains séparés par une rue ainsi que le rempart.

- Le premier est occupé par un parking urbain se trouvant dans la faculté de médecine, comportant un élément signifiant qui est la tour Seffarine.
- Le deuxième occupé par un restaurant comportant deux éléments signifiant et structurant qui sont le rempart et la tour de Bab El-Hadid.

Le terrain est de forme **irrégulière** qui s'étends sur un surface de : **10 466 m²**

Il est limité par :

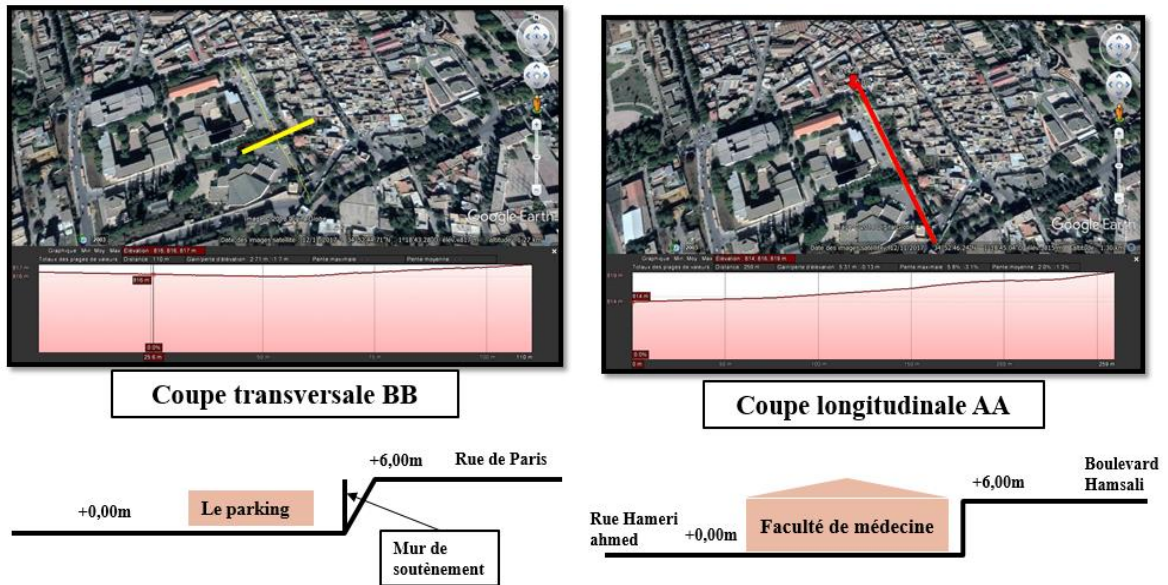
- **Au nord** par la rue Hamri Ahmed
- **Au sud** par le boulevard Hamsali Sayah



Figure 26: Délimitation du terrain d'intervention
Source : auteur sur photo google earth

- À l'est par le centre-ville
- À l'ouest par la faculté de médecine

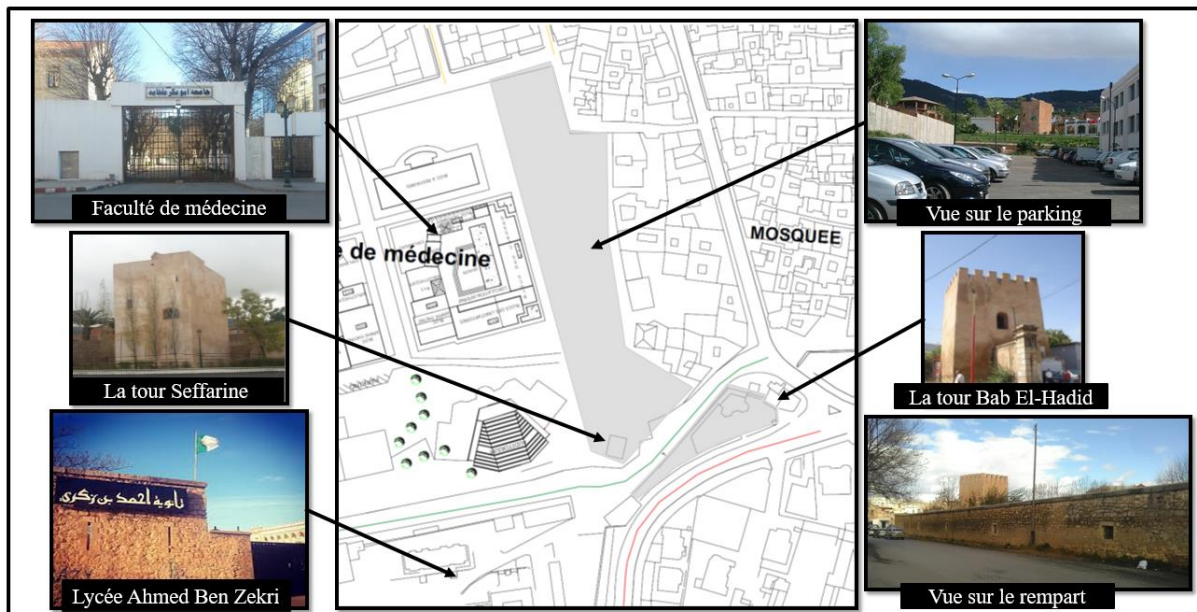
4.2.3. Topographie :



Le terrain est en partie semi enterré, avec une différence de niveau de 6m dans les deux sens.

4.2.4. Environnement immédiat :

L'environnement du terrain est riche en équipements de formation tel : la faculté de médecine, lycée Ahmed Ben Zekri,... ainsi que les éléments signifiants qui sont des structures de permanences tel : la tour de Bab El- Hadid, la tour Seffarine et le rempart colonial.



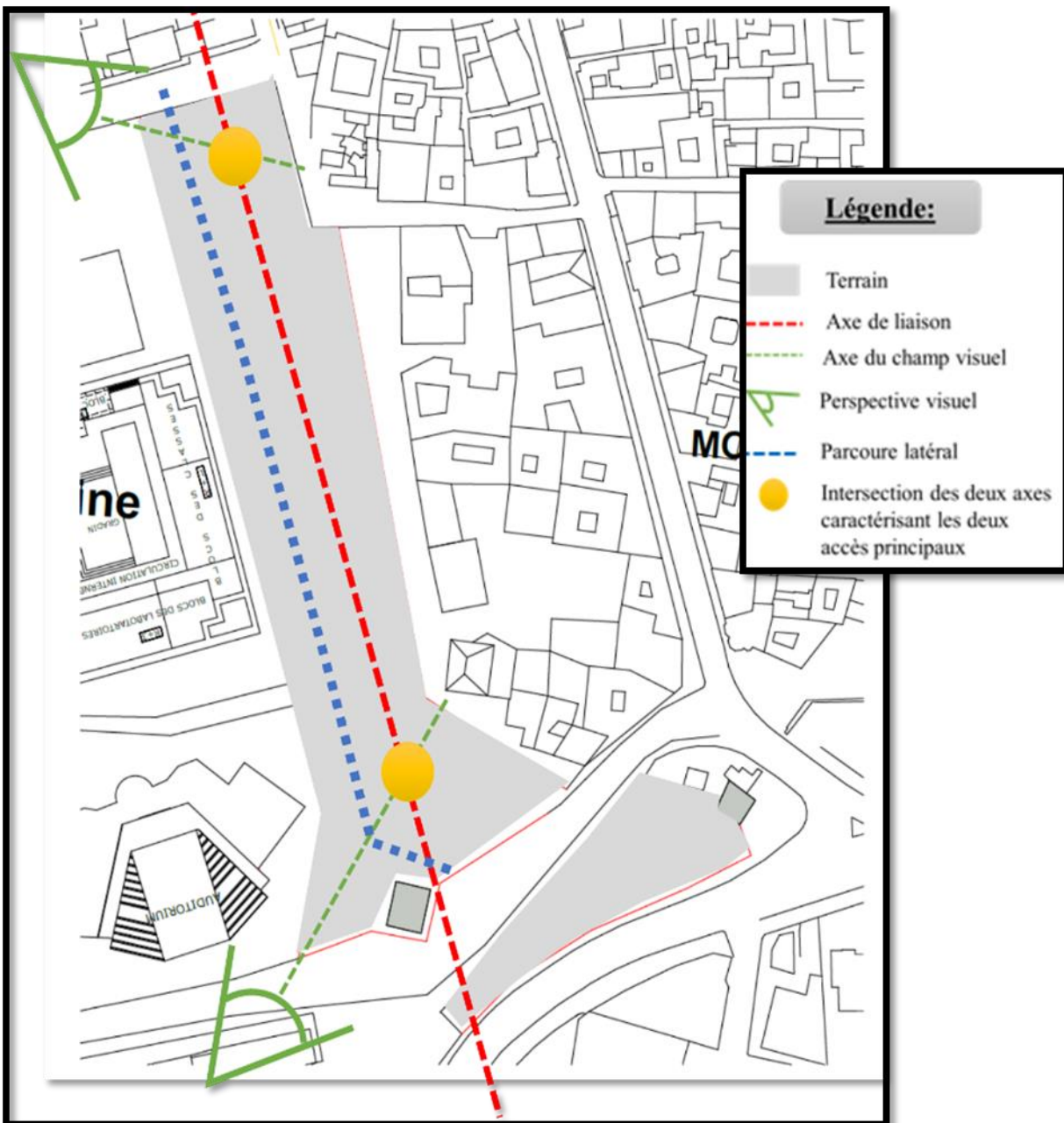
*Figure 27: carte de l'environnement immédiat
Source : établie par l'auteur*

5. Genèse architecturale :

5.1. Schémas et principe d'implantation :

L'implantation de notre projet se fait en s'appuyant sur tout ce qui est existant autour du site soit les axes, les percées visuelles,...

A travers le schéma, on a pu identifier l'axe de liaison entre la rue Hamri Ahmed et la nouvelle voie de circulation. On a identifié également les perspectives visuelles de l'extérieur vers notre terrain.



*Figure 28: Schémas des axes de principe
Source : établie par l'auteur*

On prévoit d'exploiter le potentiel qu'offre la position stratégique du terrain en implantant le bâti sur l'axe de liaison ainsi que les accès principaux.

On a prévu un recul pour l'implantation du bâti afin de dégager un parcours latéral menant jusqu'à la tour de Seffarine.

Afin de lier les deux fragments de terrain, on a proposé de concrétiser cette liaison à travers une passerelle fine qui va avoir une vue sur les deux tours.

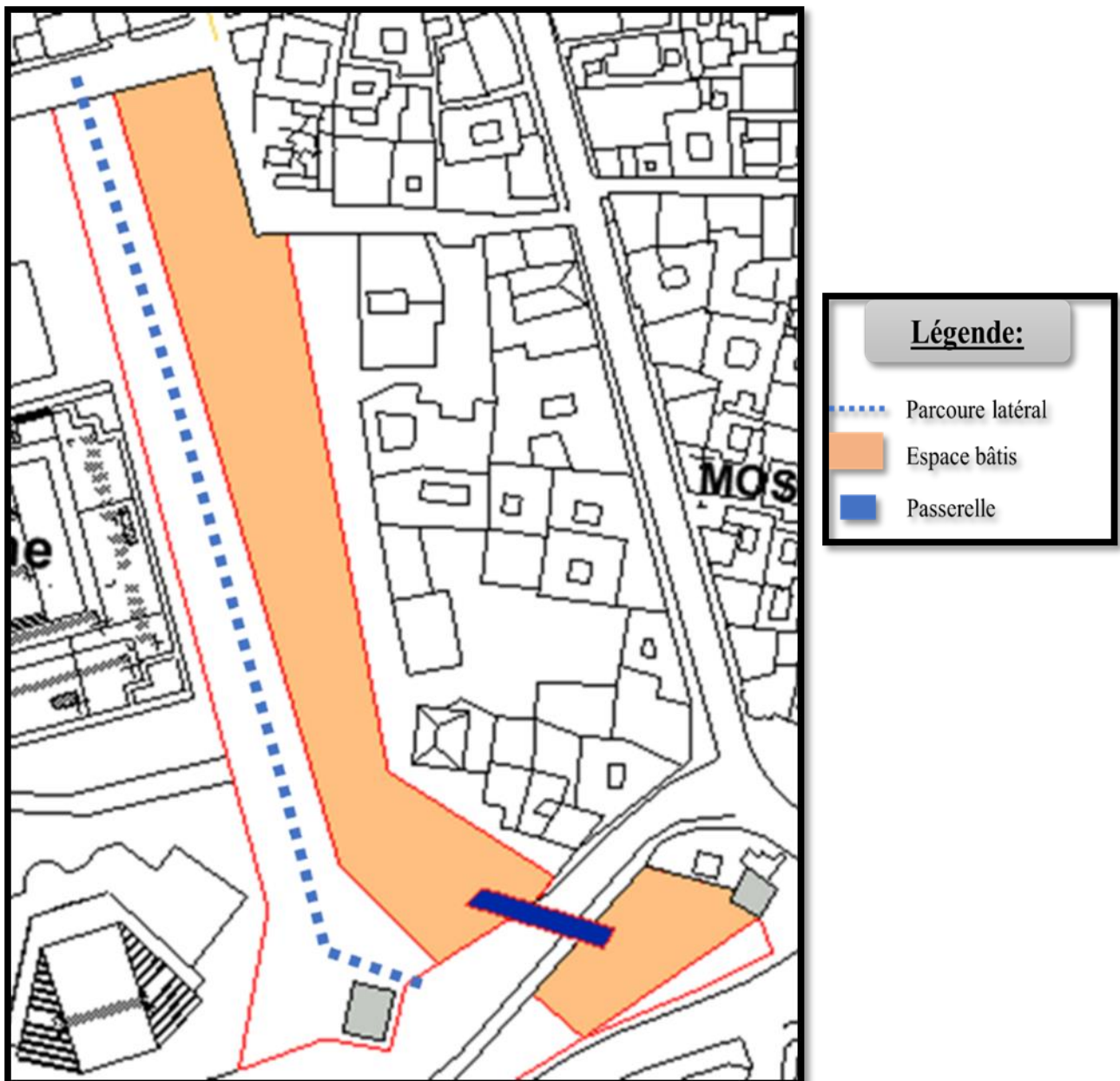


Figure 29: schémas de principe d'implantation
Source : établie par l'auteur

5.2. Evolution de la forme :

La volumétrie de notre projet est le résultat du passage par plusieurs étapes d'évolutions en intégrant le rempart ainsi que les deux tours, celle de Seffarine et Bab El- Hadid.

Etape 01 :

-Proposer deux volumes opaques qui épousent parfaitement la forme du terrain dans ses deux fragments.



Etape 02 :

-Faire un recul du bâti afin de créer des parcours :

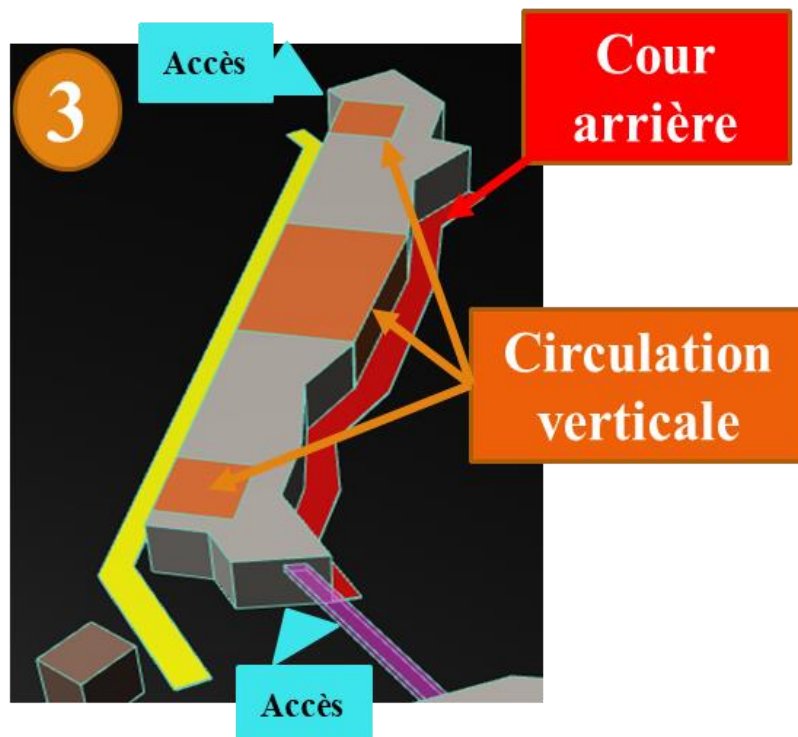
- Le 1^{er} : parcours latéral qui mène à la tour de Seffarine.
- Le 2^{ème} : parcours adjacent au rempart.



Etape 03 :

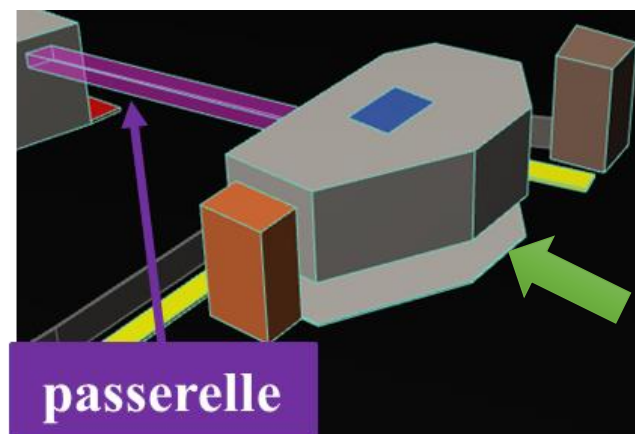
Le dynamisme créé dans la partie arrière est le résultat de l'influence du commerce sur la fonction éducative.

- La faculté de médecine représentait un obstacle physique freinant l'extension du commerce vers l'Ouest, cela est représenté à travers l'application d'une force sur le volume.
- Vu que notre projet vise à réconcilier entre ces deux fonctions, on a voulu exprimer ça à travers le volume.
- On a aussi caractérisé les deux accès principaux ainsi que la circulation verticale.



-L'articulation se fait à travers la passerelle.

- Dégagement du RDC afin d'avoir une perspective sur le rempart.



5.3. Coupe fonctionnelle :

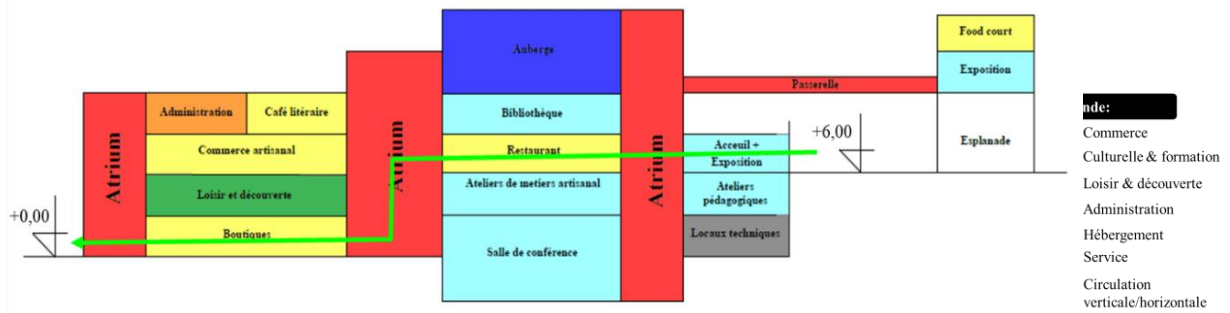


Figure 30: Coupe schématique fonctionnelle (élévation)
Source : auteur

- La coupe ci-dessus montre la répartition fonctionnelle à travers les différents niveaux de notre projet. Le volume est desservi par trois atriums :
 L'atrium central comportant une rampe et deux atriums latéraux comportant les escaliers et les ascenseurs.

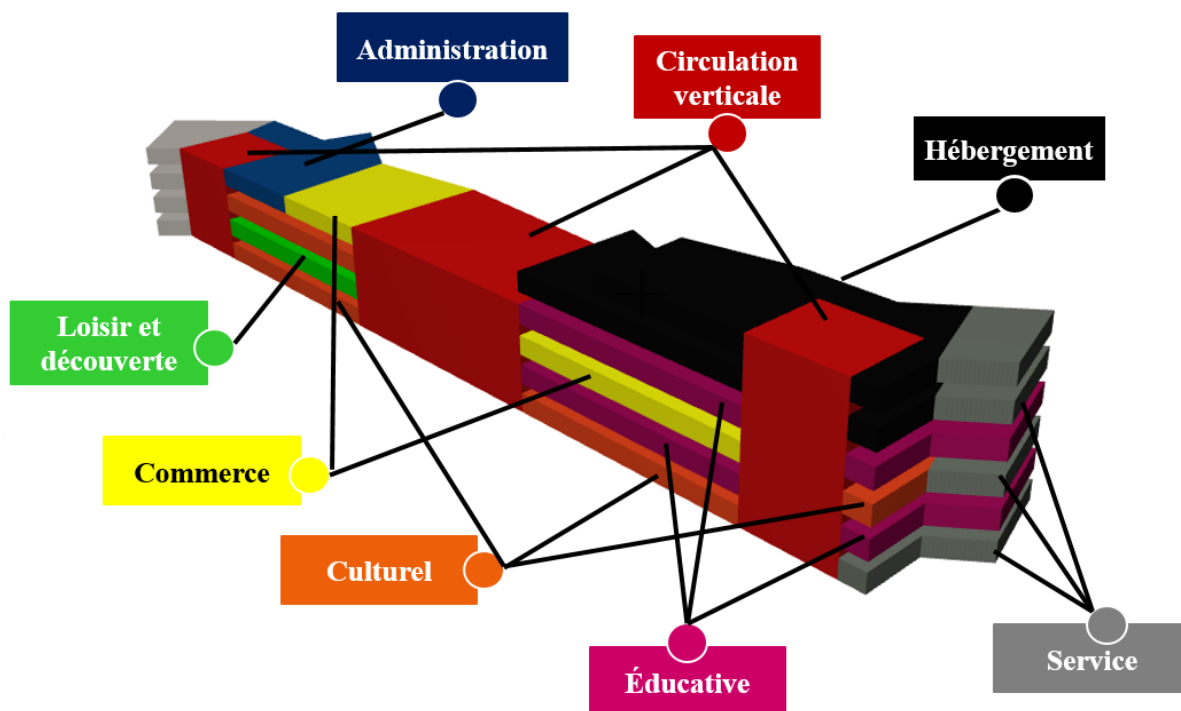


Figure 31: Volumétrie fonctionnelle du projet (terrain 01)
Source : auteur

On distingue dans la répartition fonctionnelle qu'on a des espaces servants et des espaces servis : les espaces servants se présentent par les atriums comportant les circulations verticales et les espaces servis ce sont les différents espaces occupés par les différentes fonctions.

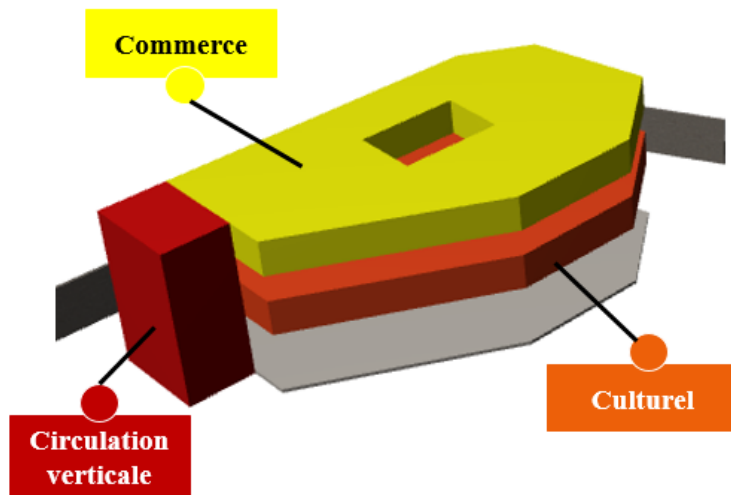
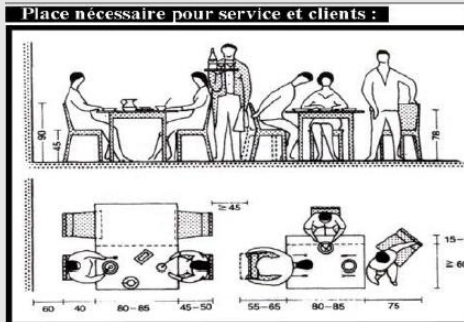
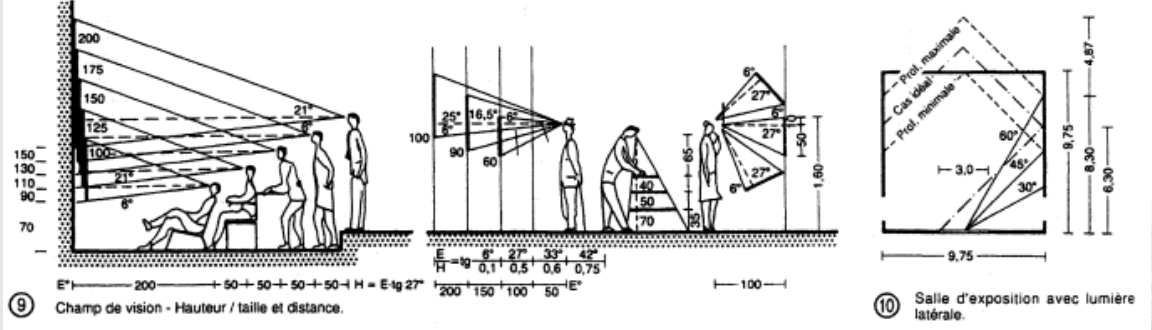
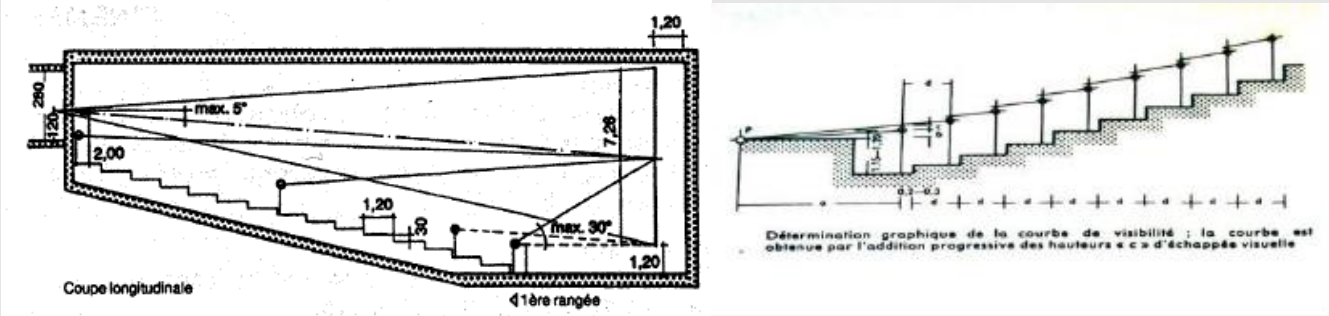


Figure 32: Volumétrie fonctionnelle du projet (terrain 02)
Source : auteur

5.4. Programme qualitatif et quantitatif :

D'après le programme de base et l'analyse thématique faite auparavant, et pour répondre aux attentes de notre genèse, nous avons établi le programme spécifique suivant, avec une description et un ratio des différents espaces :

Fonction	Espace	Programme qualitatif	Sous-espace	Programme quantitatif
Commerciale	06 locaux commerciaux 05 boutiques artisanales	Cet espace doit être en contact direct avec les accès et doit être localisé dans des lieux visibles et accessibles par tout le public.	//	80m ² par boutique 80*11 Surface totale : 880m ²
	Café littéraire	Ce sont des zones commerciales urbaines de grand trafic, accueillant un nombre importants de consommateurs, quotidiennement, c'est la raison pour laquelle on doit garantir un bon système d'organisation spatiales notamment la disposition de tables etc. - 5.3m ² ratio pour 4 personnes		460m ²
	Restaurant		Consommation Cuisine Stockage Vestiaire Sanitaire	520m ² 125m ² 20m ² 20m ² 40m ² Surface totale : 726m ²
		<p>Place nécessaire pour service et clients :</p> 		
Loisir et découverte	Salle de jeux	Cet espace est destiné aux différents jeux vidéo	/	80m ²
	Jeux de son	Cet espace est caractérisé par un mélange d'art, de musique et de la science. Il contient des expositions dont les visiteurs peuvent réellement entendre le son et sentir la lumière.	/	90m ²
	Jeux de lumière		/	80m ²
	Maison des métiers	Cette exposition permet aux citoyens de découvrir les métiers de l'artisanat de la région.	/	80m ²
	Maison de santé	Cette exposition permet aux visiteurs de découvrir le mystérieux interne du corps humain, favorise une compréhension des plus récentes recherches et les avancées technologiques, pour permettre aux visiteurs de distinguer plus facilement entre les mauvaises et les bonnes habitudes de santé qui vont vraiment améliorer la qualité de leur vie.	/	80m ²
	Maison de l'énergie	Cette exposition permet d'enseigner aux élèves à propos des panneaux solaires, éoliennes, hydroélectricité,... Les élèves peuvent voir comment les différents "comportements d'économies d'énergie" pourraient faire des économies pour leur famille, leur pays et leur terre.	/	80m ²
	Science et actualité	Cet espace est consacré à l'exposition des nouveautés scientifiques et les technologies d'actualité.	/	80m ²
Culturelle	Accueil	C'est le premier point de contact entre les usagers et le projet. C'est un espace ouvert en double hauteur.	Hall d'entrée Réception	340m ²
	Exposition	Les œuvres artistiques ou scientifiques doivent être protégé contre l'humidité, la sècheresse, le soleil et la	Atrium	/

	permanente/temporaire	<p>poussière. On doit leurs garantir une répartition judicieuse des objets exposés, le public doit pouvoir visiter tout les espaces d'expositions, sans fatigue cela implique une disposition aérée mais restreinte, de la variété, une forme et une suite de salles correspondantes.</p>  <p>⑨ Champ de vision - Hauteur / taille et distance.</p> <p>⑩ Salle d'exposition avec lumière latérale.</p>		
	Salle de conférence	<p>-Une bonne acoustique est la condition la plus importante à laquelle doit satisfaire un local destiné au spectacle.</p> <p>Confort acoustique</p> <p>-Pour obtenir une bonne acoustique :</p> <p>Construire des salles étroites géométriquement articulés reflétant les sons et avec des plafonds dispersant les sons.</p> <p>- Eviter des surfaces parallèles non articulées pour contrecarrer les échos multiples.</p> <p>-Le plafond sert à la propagation du son vers le fond de la salle et doit être conçu de façon à assurer cette fonction.</p> <p>l'échappé visuel :</p> <p>Doit être de 6cm au minimum et de 10cm en moyenne alors que la hauteur de l'œil est considérée entre 1,00 et 1,10m. L'échappée visuelle doit être la même pour chaque place, une disposition qui permet une échappée entre les têtes des rangs précédents.</p>  <p>Coupe longitudinale</p> <p>41ère rangée</p> <p>Détermination graphique de la courbe de visibilité : la courbe est obtenue par l'addition progressive des hauteurs e c a d'échappée visuelle</p>	/	2m ² pour 1 personne
Educative	Bibliothèque de lecture publique	Composé d'une salle de lecture, un espace de prêt, et un espace de consultation, la bibliothèque est un espace où le public vient à la recherche du savoir, de la formation et de l'éducation. Cet espace doit avoir un éclairage reparti sur toute la salle de travail et doit être insonorisé.	Espace de travail Jeux de réflexion Espace de lecture Médiathèque	5.3m ² ratio pour 4 personnes Surface totale : 860m ²

			Rayonnage Espace inscriptions Sanitaires Stockage	
	Atelier pédagogique	Espace visible avec des tables bien disposées autour pour faciliter la communication et casser la notion de priorité par table (confort psychologique).	03 ateliers	60m ² par atelier Surface totale : 180m ²
Hébergement	Auberge	<p>Doit comporter les parties suivantes :</p> <p>-Partie publique : Destinée aux clients et aussi aux publics. Elle offre plusieurs services, tels que la réception, la blanchisserie ...c'est la partie responsable de l'augmentation de la rentabilité de l'auberge.</p> <p>-Partie privée : c'est une partie réservée exclusivement aux clients. Elle est composée de chambres simples et doubles et d'un salon de détente avec un service d'étage.</p> <p>-Partie exploitation : c'est une partie indispensable au bon fonctionnement de l'auberge. Elle comporte l'administration pour la gestion et les finances ainsi que des locaux techniques pour une rapidité des services.</p>	Chambres doubles	15m ²
			Chambres triples	22m ²
			Accueil	55m ²
			Bureau de gestion	20m ²
			Blanchisserie	30m ²
			Sanitaires	40m ²
Administration	Bureaux	<p>Vaste espace assez éclairé,</p> <p>-Endroit où les partenaires se rencontrent afin d'étudier et d'élaborer leur travaux.</p> <p>- Endroit calme sacralisé au personnel de la direction.</p>	Secrétariat	31m ²
			Salle de réunions	86m ²
			Service de comptabilité	80m ²
			Bureau directeur	33m ²
			Sanitaires	20m ²

Tableau 4: tableau du programme spécifique du projet

Source : auteur

5.5. Description du parti architectural :

Pour ce qui est du traitement des façades de notre projet, on a opté pour une couverture tridimensionnelle qui va couvrir en partie notre projet, pour cela nous nous sommes inspirés du Multiplexe LE CRISTAL représentant la quatrième paroi de la place de la paix et qui s'insère dans un environnement de bâti militaire. Cela se justifie par le fait de vouloir avoir une architecture qui se démarque par rapport à son environnement.

Par ce concept, on veut que le nouveau bâtiment se distingue, interpelle et devienne un jalon urbain et un repère dans la ville.



Figure 33: Multiplexe « Le Cristal » - France
Source : <http://www.lineaire-a.com/projet/?x=20130226102003>

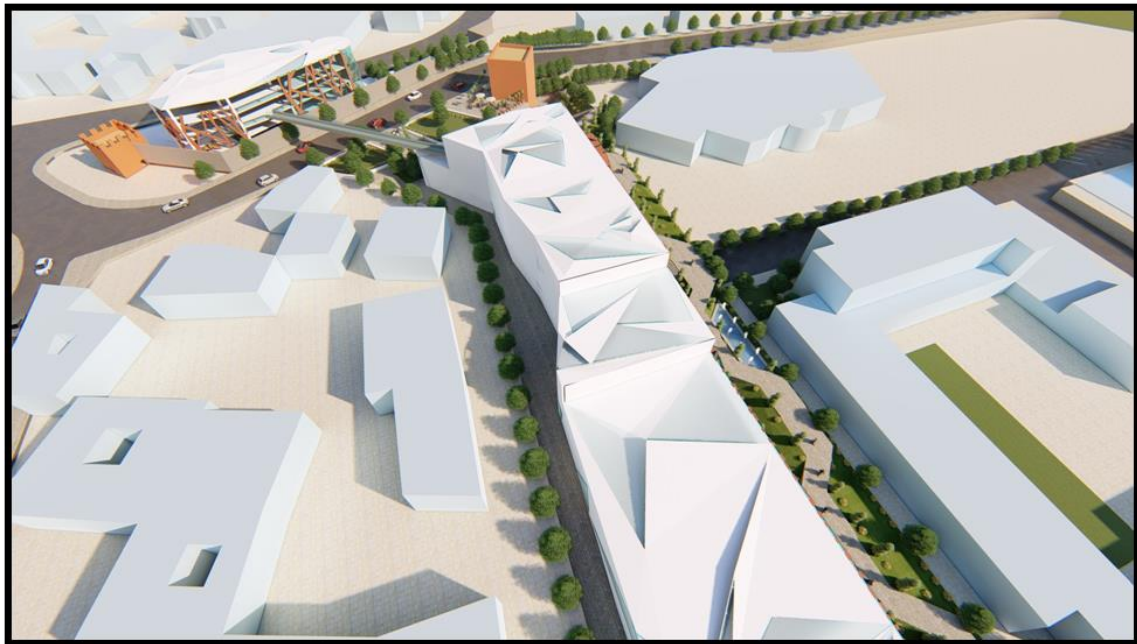


Figure 34: résultat du concept sur notre projet
Source : auteur

Pour le choix des ouvertures intérieures, elles seront de formes irrégulières imposées par le choix de la couverture, soit des triangles,...

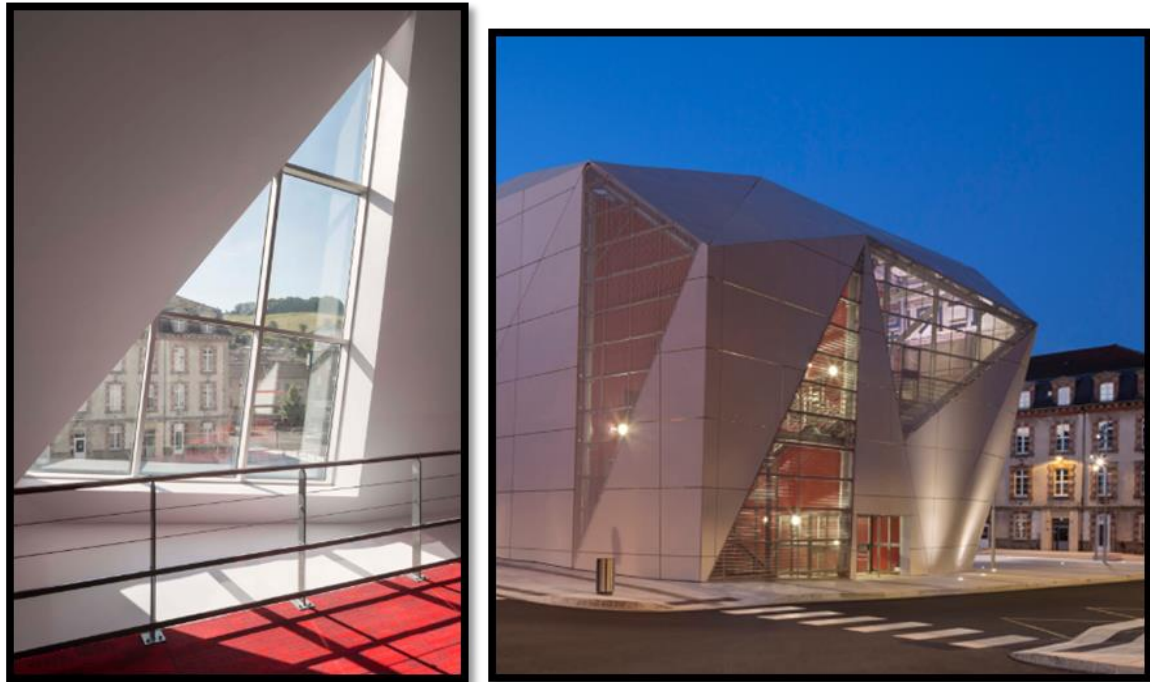


Figure 35: Forme des ouvertures du Multiplexe Le Cristal
Source : <http://www.lineaire-a.com/projet/?x=20130226102003>

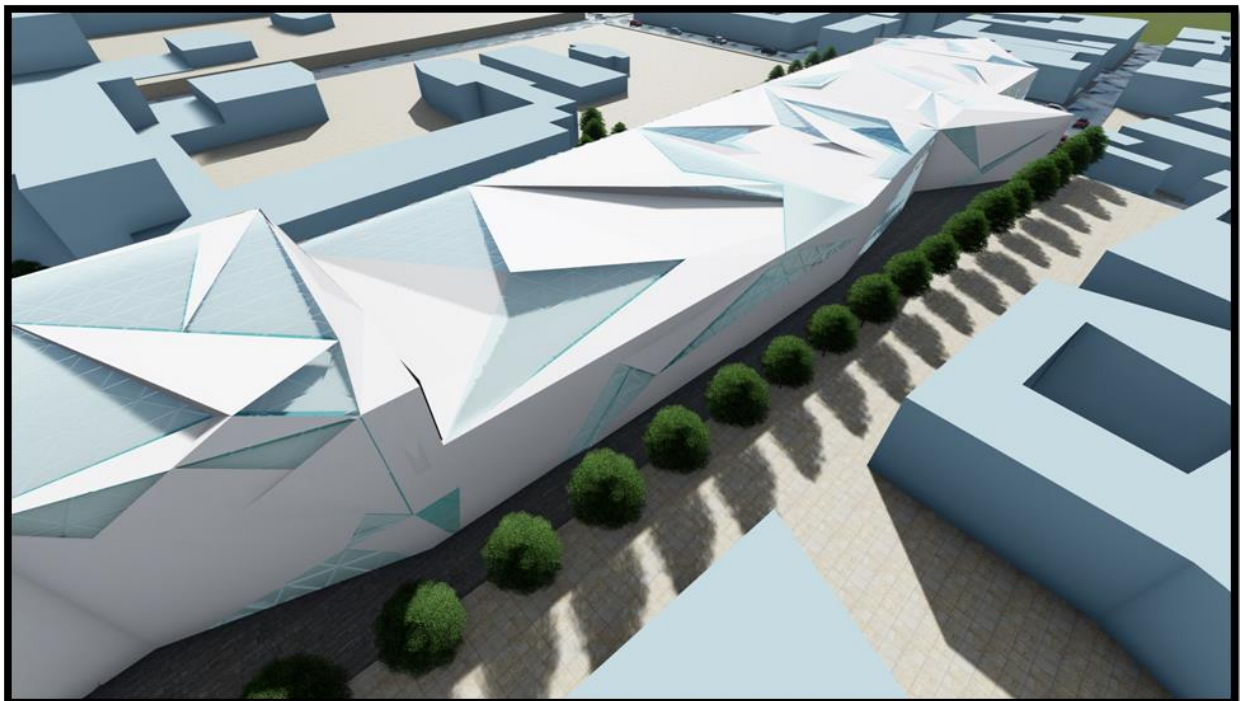


Figure 36: résultat du concept sur notre projet
Source : auteur

Pour le côté qui donne sur la faculté de médecine, on a opté pour une circulation en façade, pour cela on s'est inspiré du Centre Georges Pompidou et on a prévu de travailler en charpente métallique.



Figure 37: Centre Georges Pompidou

Source : <https://www.ticketeaser.com/en/paris/pompidou-centre-m008/photos>

Pour que notre projet soit original, on s'est inspiré du milieu dans lequel il est inséré :

La faculté de médecine comporte plusieurs types d'arbres tels les cèdres, les palmiers, les sapins, ... alors pour cela nous avons habillé le projet de grands arbres stylisés, créant une peau dentelée qui enveloppe la façade du côté de la faculté de médecine. Le Centre culturel et de loisirs de la Vallée Chaville et l'immeuble TOD's à Tokyo sont une concrète inspiration. Par ce traitement original, le nouveau bâtiment se distingue du tissu environnant et donne un aspect de modernité à notre projet.



Figure 38: Centre culturel et de loisirs de la Vallée Chaville

Source : <https://www.archiliste.fr/laraqui-bringer-architecture/espace-culturel-et-de-loisirs-ecl-le-25-de-la-vallee-chaville-92>

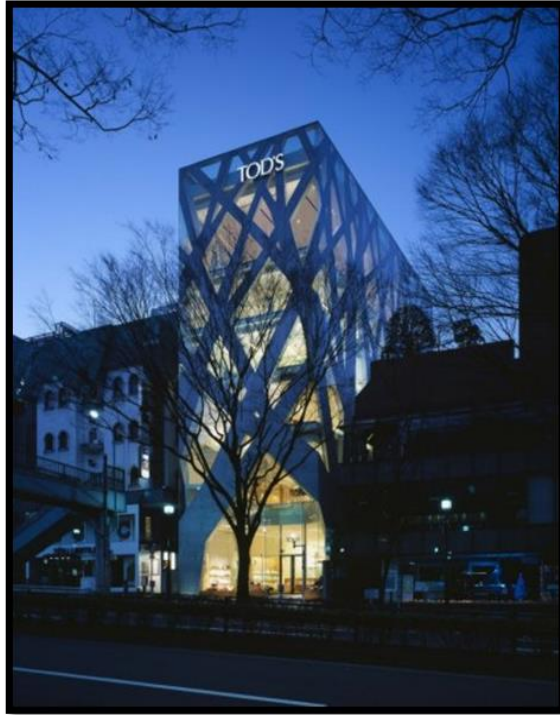


Figure 39: L'immeuble TOD's à Tokyo

Source : <https://archilisa.wordpress.com/2010/01/09/toyo-ito-createur-du-tods-omotesando/>

Les trois atriums seront couverts de vitrage avec des éléments en couleur d'architecture de terre afin de rappeler les **deux tours de Bab el-hdid et Sefarine.**



Figure 40: Borj Bab el Hadid et Borj Seffarine

Source : auteur



Résultat du traitement sur le projet

Source : auteur



6. Approche technique :

6.1. La structure porteuse :

On a opté pour une structure métallique pour les raisons suivantes :

- C'est un matériau sain, économe et propre (ne crée pas de déchet).
- L'acier se marie avec tous les matériaux.
- L'acier est 100% recyclable.

Pour des raisons de stabilité (l'inertie) et des raisons esthétiques on a opté pour des poteaux tubulaires.

Afin de protéger les poteaux contre les risques de la corrosion et du feu,

Les poteaux seront traités contre la corrosion par grenailage ainsi qu'une peinture antirouille, ils seront traités par une peinture intumescente contre le feu.

Les poutres alvéolaires, ce sont des poutres dont l'âme comprend des trous ronds facilitant le passage des réseaux (électriques, fluides, ventilation) sans pour autant perdre les qualités structurelles.

- Détails constructifs :

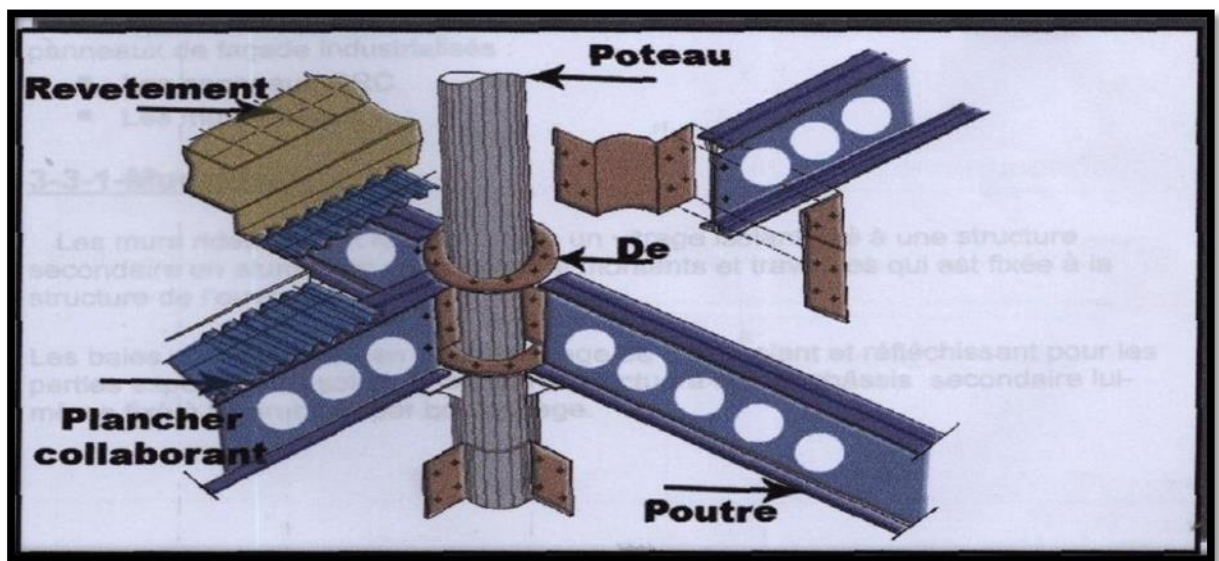


Figure 41: schéma d'assemblage des poteaux tubulaire, poutre alvéolaire et plancher collaborant.



Poteaux tubulaires



Fixation des poteaux tubulaires

6.2. Plancher :

- Plancher collaborant

On a opté pour un plancher collaborant pour ces performances aux grandes portées. Ce plancher a plusieurs avantages :

- Le plancher collaborant peut jouer le rôle d'un contreventement horizontal.
- La légèreté due à la faible épaisseur du plancher.
- La résistance contre le feu grâce aux bacs d'acier qui retiennent les éclatements du béton.

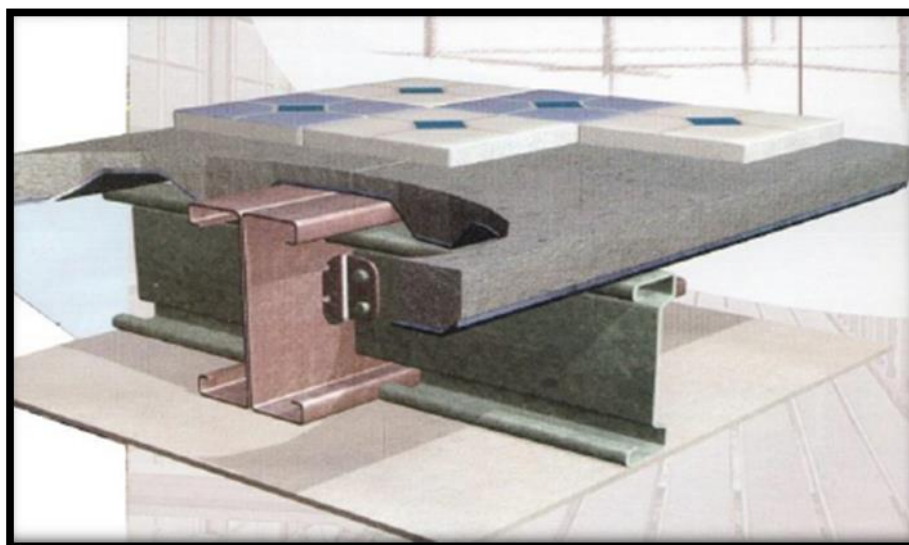
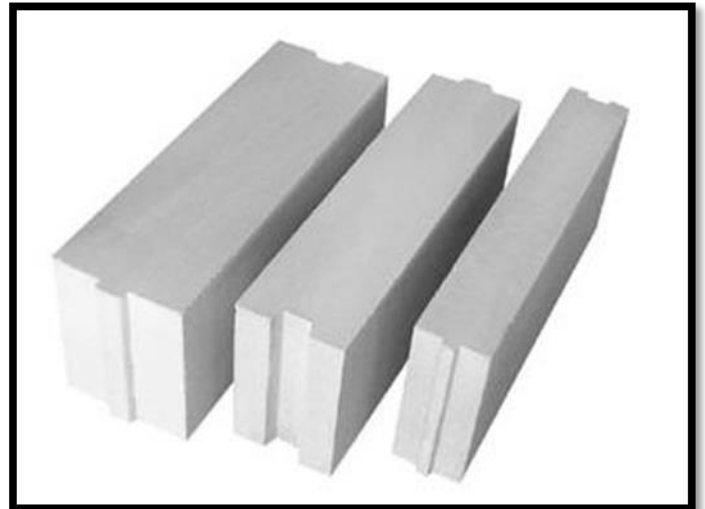


Figure 42: Plancher collaborant

6.3. Les parois :

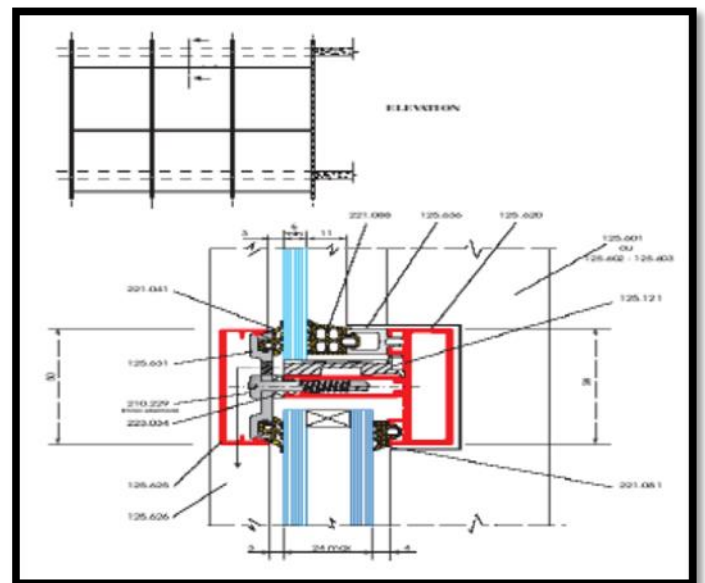
- Les cloisons :

On a opté pour des cloisons en béton cellulaire pour ses propriétés thermiques et écologiques.



- Les Murs rideaux :

Les vitres sont fixées à l'ossature par une patte de fixation, les joints sont en élastomère recouvert par des couvre joints faits en acier inoxydable. Le confort intérieur est assuré par le double vitrage.



6.4. Protection contre incendie :

Le principe fondamental de la protection contre l'incendie est la protection des personnes et la sauvegarde des biens. Le bâtiment doit être étudié et conçu de façon à offrir toute condition de sécurité, par l'utilisation des matériaux incombustibles et un bon positionnement des issues de secours.

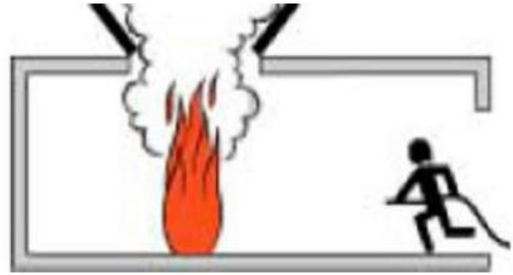
Ainsi plusieurs dispositifs constructifs et techniques ont été prévus

Désenfumage :

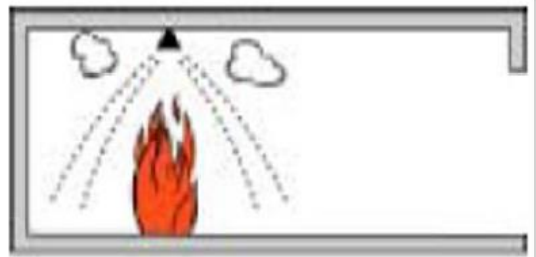
On prévoit à chaque niveau des détecteurs de fumée et de chaleur, qui commandent le déclenchement automatique de la ventilation permettant ainsi l'extraction des gaz brûlés dans les circulations verticales "cages d'escalier".



On prévoit des bouches d'incendie par des colonnes sèches branchées directement à la bête à eau et au réseau à incendie.



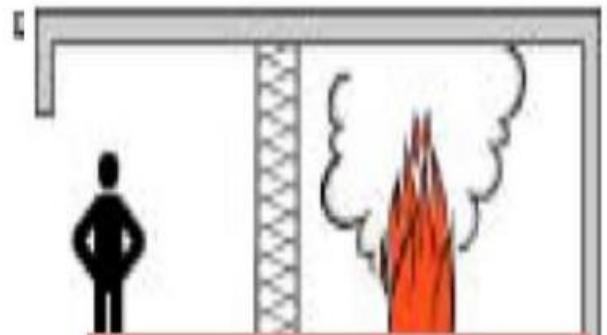
On prévoit des SPRINKLERS : Système de lutte incendie disposé au niveau des faux plafonds. Destiné automatiquement à diffuser un produit extincteur sur un foyer d'incendie, il est alimenté par des canalisations (propre à lui) ou bien par la bête à eau, équipé par un compresseur.



On prévoit des extincteurs mobiles au niveau des dégagements et à proximité des locaux présentant des risques d'incendie.



On prévoit des sirènes manuelles d'alarme de feu.
On prévoit des portes coupe-feu et des parois Coupe-feu au niveau des escaliers de secours.



Les issues

Des issues de secours facilement accessibles

Ont été prévues assurant l'évacuation rapide des personnes vers l'extérieur. Des escaliers de secours ont été prévus également, assurant une stabilité et une résistance au feu, de deux heures.

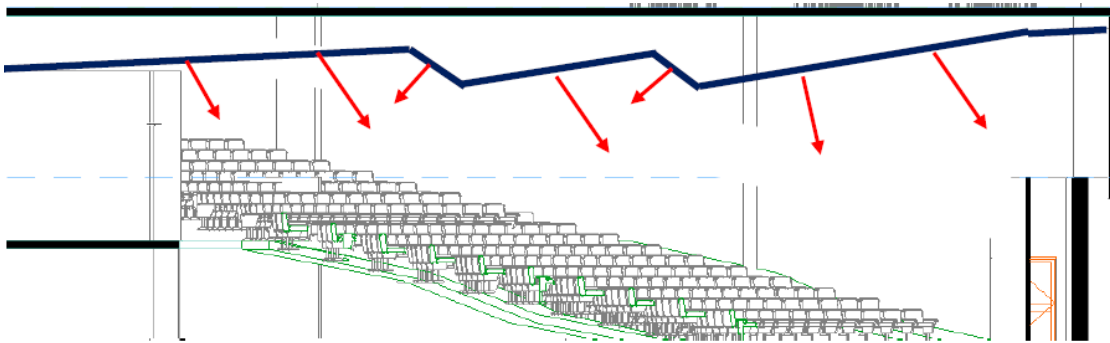
6.5. Eclairage de sécurité :

L'éclairage de sécurité a été prévu en cas de danger et en cas de panne, il permet :

- La signalisation des incendies qui sera installé selon les règlements locaux (les annonceurs).
- L'éclairage de signalisation des issues de secours.
- Eclairage de circulation et la reconnaissance des obstacles.

La salle de conférence

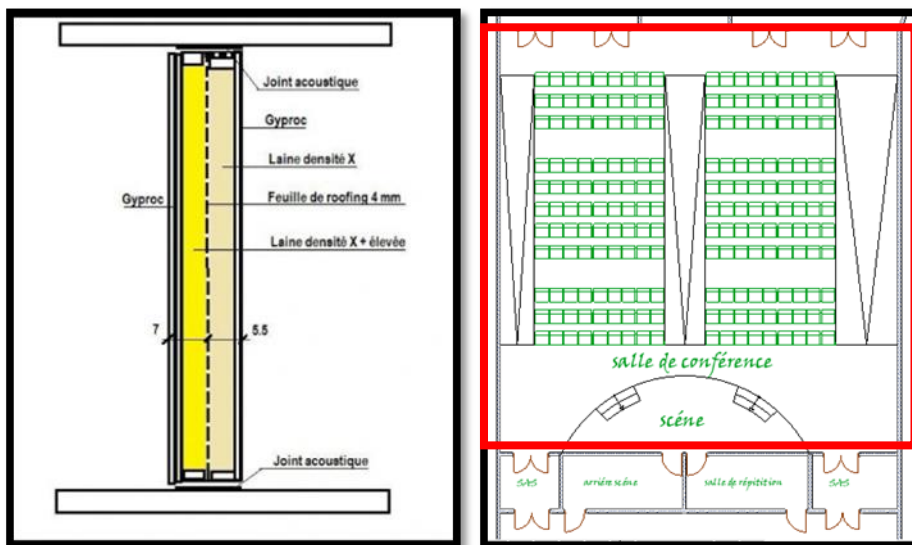
Lumière artificiel



6.6. Traitement acoustique :

Pour l'obtention d'un environnement acoustiquement confortable, les solutions envisageables seraient : d'ajouter des faux plafonds pour isoler des bruits d'impact

Placer un revêtement de sol à propriétés résilientes, comme un tapis, une moquette.



— Isolation acoustique

6.7. La circulation verticale :

La rompe

La rompe, faite en charpente métallique est l'élément principale de la circulation verticale. Pour que notre projet soit attractive, la rompe casse la rupture entre l'espace extérieur et l'espace intérieur.

Les escaliers :

- Des escaliers en béton armé au niveau des atriums afin d'assurer la circulation verticale. Les poutres seront fixées à la structure porteuse des voiles.

Les ascenseurs :

- On a opté pour des ascenseurs panoramique afin d'assurer les différentes circulations verticales avec plus de confort, en assurant une vue sur les atriums.
- Ils assureront la desserte aux étages supérieurs à partir de l'accueil ainsi qu'aux autres parties de notre projet, afin de faciliter le transport des personnes usagers (employés, personnes âgées, handicapées).

Les monte-charges :

- On a choisi des monte-charges hydrauliques qui peuvent atteindre une charge de 2000 kg et une vitesse moyenne de 0.63 m / s afin de transporter des personnes, des fauteuils roulants, des meublesetc.

6.8. La circulation horizontale :

❖ Principe technique de la passerelle :

Afin d'aborder la technique de construction de la passerelle nous avons abordé un exemple thématique qui sera le support de la technique qu'on va utiliser dans notre projet.

Les passerelles de MUCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) :

Ce musée est doté de deux passerelles :

- La passerelle Fort Saint Jean 135 m
- La passerelle Parvis Saint Jean avec une portée de 76 m

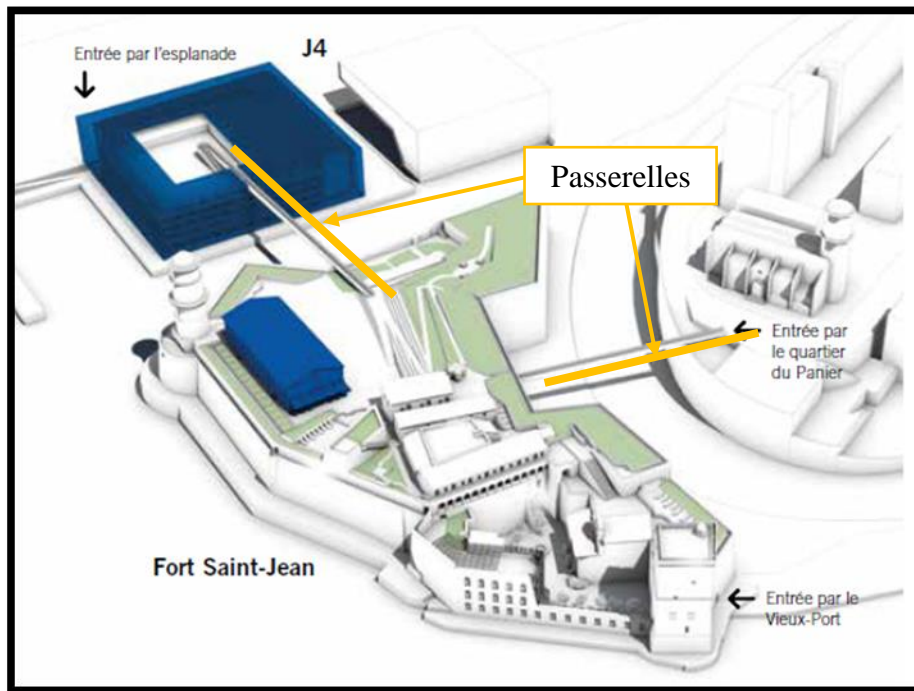


Figure 43: Schémas explicatifs du MuCEM
 Source : http://www.mucem.org/sites/default/files/2017-04/dossier_pedagogique_architecture_mucem.pdf

- Système constructif des passerelles : passerelles à poutre latérale.
- Système d'assemblage : 25 voussoirs de 4,5 mètres de long préfabriqués en atelier sont assemblés par post tension.
- Matériaux de construction : Un béton ultra résistant (le béton fibré à ultra haute performance).

Pour notre projet :

Le principe structurel de notre passerelle est semblable à celle des passerelles du Mucem. On a une portée de 48 mètres, donc on a besoin de 11 voussoirs de 4.5. Ces derniers sont liés entre eux par des câbles et repose sur deux appuis aux extrémités.

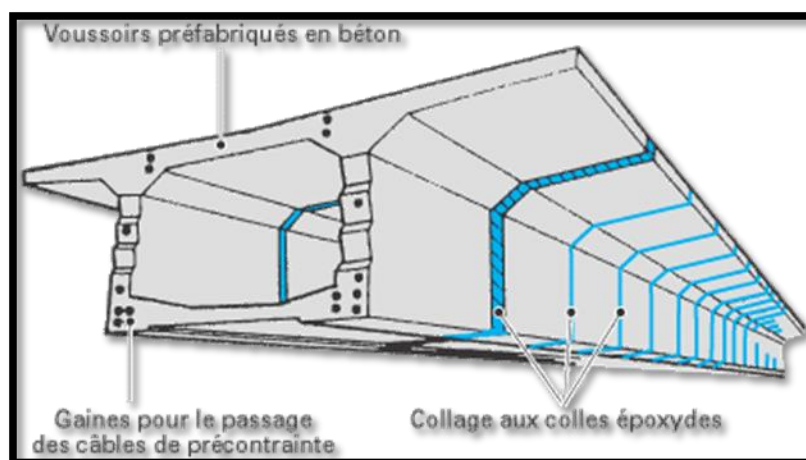


Figure 44: schéma d'assemblage des voussoirs

❖ Principe technique de la circulation en façade :

La circulation qu'on a prévue en façade, sera supportée par des solives fixées à la poutre de rive.

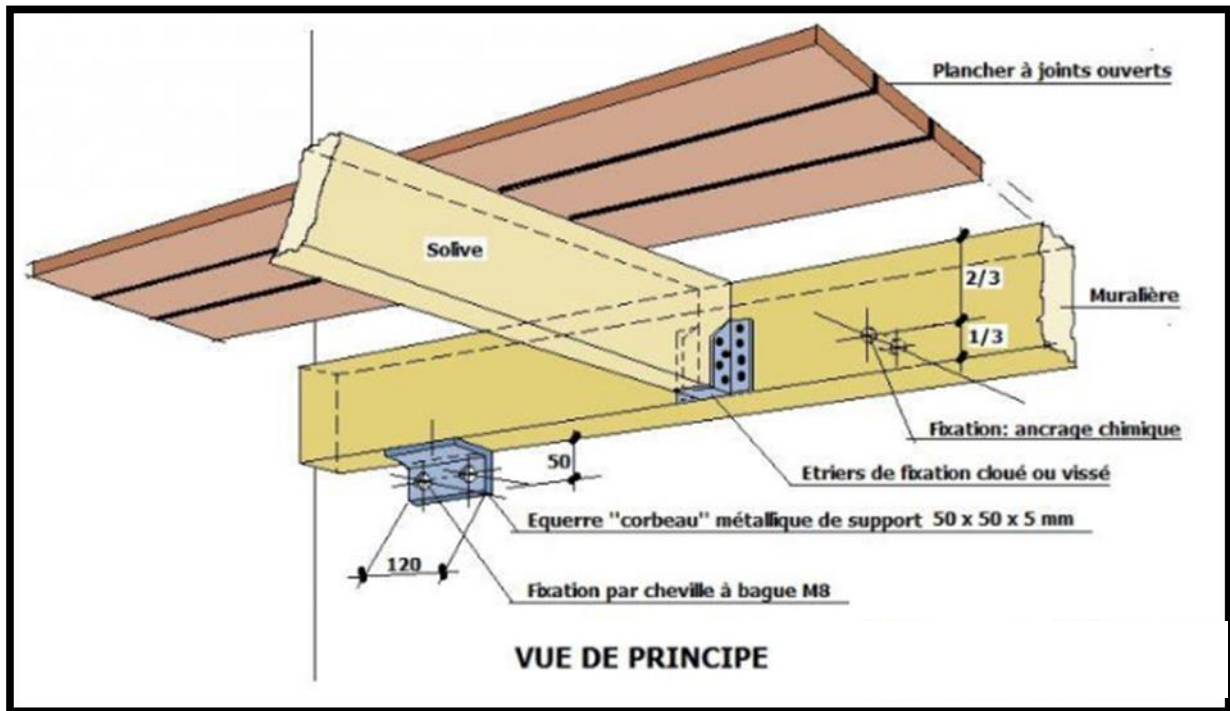


Figure 45: Principe technique de fixation des solives

6.9. Principe de la couverture tridimensionnelle :

La structure tridimensionnelle est utilisée pour obtenir de moyenne et de grandes portées, il s'agit de superposer deux grilles bidimensionnelles liaisonnées entre elles par des éléments diagonaux formant autant de poutres treillis.

Elle sera faite en charpente métallique, et vu sa légèreté, elle est supportée par les poteaux tubulaires de la structure du projet.

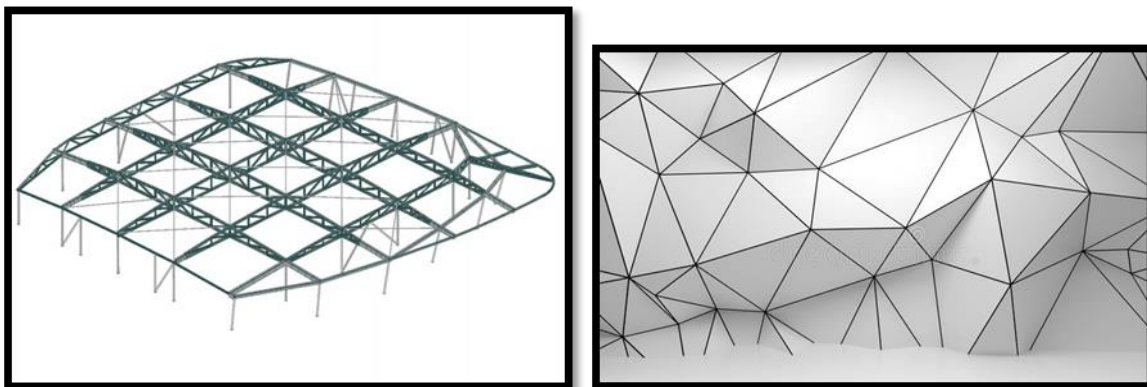


Figure 46: La structure tridimensionnelle et sa couverture

6.10. Dispositions constructives

Afin d'éviter la propagation horizontale du feu on prévoit des murs Coupe-feu (CF).
On prévoit des clapets coupe-feu dans les bouches d'air afin d'éviter toute propagation de feu pour toutes les conduites.

- **Eclairage de sécurité.**

L'éclairage de sécurité a été prévu en cas de danger et en cas de panne, il permet :

- La signalisation des incendies, qui sera installé selon les règlements locaux (les annonceurs).
- L'éclairage de signalisation des issues de secours.
- Eclairage de circulation et la reconnaissance des obstacles.



- **Système de sécurité :**

Immeuble intelligent :

On prévoit un immeuble doté d'un service et d'une gestion informatisée.

Une surveillance peut être assurée par une installation automatique à l'aide de : Caméras de surveillance.

Le bâtiment possède un système de Télévision à circuit fermé.

Le système comporte des caméras en couleurs et des moniteurs. Les moniteurs sont placés au centre de sécurité au niveau du rez-de-chaussée.



7- Description des plans :

La description des différents niveaux se fait à travers une visite virtuelle des espaces en citant les différents modes d'accès à chaque niveau.

7.1. Plan de masse :

Notre projet s'implante en longueur suivant le terrain, et il déborde sur le côté de Bab El-Hadid afin de créer un élément d'appel sur le boulevard Hamsali. La liaison entre les deux fragments du projet se fait à travers la passerelle qui, à son tour, crée un parcours aérien qui donne sur la tour de Bab El-Hadid et la tour de Seffarine.

Accessibilité : le projet est accessible depuis deux niveaux différents : celui de la faculté de médecine et celui de la nouvelle voie de circulation et le boulevard Hamsali avec une différence de niveau de 6 mètre.

Aménagement extérieur : l'espace extérieur comporte un parcours en zigzag afin de créer un dynamisme dans le déplacement. Ce même parcours mène au théâtre en plein air qui donne sur la tour de Seffarine.

Dans la partie qui déborde sur l'entrée de Bab El-Hadid, on a créé un parcours adjacent au rempart et qui s'articule autour des jardins suspendus qu'on a créés au rez-de-chaussée.

7.2. Description des niveaux du Terrain 01 :

On va décrire en premier lieu la plus grande partie de notre projet et qui se trouve du côté de la faculté de médecine.

7.2.1. Plan sous-sol :

Le sous-sol comporte la salle de conférence qui s'étend sur deux étages. L'accès de ce niveau-là à la salle de conférence mène à l'arrière scène et il est conçu par une cage d'escalier réservée aux personnels du projet.

On y trouve un hall et un bloc des sanitaires.

A travers la **coupe AA** ci-dessous, on peut distinguer les différents niveaux par lesquels on accède à cet espace-là.

7.2.2. Plan de l'entresol 01 :

Le premier entresol étant le premier niveau du contact urbain. L'accès à ce niveau-là se fait directement de la rue Hamri Ahmed, il se trouve au même niveau de la faculté de médecine.

On accède pour aller directement aux boutiques commerciales ainsi qu'à un espace d'exposition central qui comporte une rampe :

- Soit descendre pour aller à la salle de conférence.
- Soit monté pour rejoindre le niveau supérieur.

Nous avons réservé au sud un accès secondaire par l'atrium qui s'ouvre sur un hall qui mène à l'espace technique ou bien aux escaliers qui mènent aux étages supérieurs.

A travers la **coupe BB** ci-dessous nous relevant les différents niveaux de cet étage-là.

7.2.3. Plan de l'entresol 02 :

Le deuxième entresol étant le niveau intermédiaire entre les deux niveaux du contact urbain, comporte les ateliers de formation ainsi que les espaces de loisir et découverte.

On y accède soit par la rampe de l'atrium central, qui, par son premier volé distribue en premier les ateliers d'apprentissage de l'artisanat puis les ateliers pédagogiques, et par son deuxième volé on accède aux différents espaces de loisirs tel les salles de jeux, jeux de lumière, jeux de son et aux maisons de découverte tel la maison de santé, de l'énergie,...

Soit on y accède par les escaliers latéraux.

Il comporte aussi des blocs sanitaires de part est d'autre.

A travers la **coupe CC** ci-dessous, nous relevant les différents niveaux de cet étage-là.

7.2.4. Plan du rez-de-chaussée :

Le rez-de-chaussée étant le deuxième niveau de contact avec l'urbain, il est à quelques marches en dessous du niveau de la nouvelle voie de circulation d'où l'on accède directement.

On accède par un hall d'exposition qui donne sur un vaste espace de restauration puis on traverse la rampe pour aller à l'espace commercial qui comporte les boutiques artisanales avec leurs espace d'exposition.

Le côté des boutiques est accessible directement du côté Est du centre-ville avec une petite passerelle.

A partir des niveaux inférieurs on accède soit par les escaliers latéraux ou par la rampe centrale.

A travers la **coupe DD** ci-dessous, nous relevant les différents niveaux de cet étage-là.

7.2.5. Plan du 1^{er} étage :

On accède au premier étage soit par la rampe, qui, par son premier volé mène à la bibliothèque et par son deuxième volé mène au café littéraire et à l'administration.

Soit on accède par les escaliers des atriums latéraux.

L'accès du personnel est conçu par une cage d'escalier spéciale pour le service avec un monte-charge.

Il comporte aussi des blocs sanitaires de part est d'autre.

A travers la **coupe EE** ci-dessous, nous relevant les différents niveaux de cet étage-là.

7.2.6. Plan du 2^{ème} étage :

Le deuxième étage est réservé à l'hébergement. Pour une raison de sécurité et de gestion on a privilégié l'accès à cet espace-là. Pour cela on y accède seulement par l'escalier sud pour les usagers, et la cage d'escalier pour le personnel.

Cet étage comporte d'une part l'auberge avec une réception, un grand salon et des chambres, et d'autre part il comporte la liaison directe avec le reste du projet qui déborde sur le terrain 02 à travers une passerelle.

Cet étage est réservé pour l'hébergement des hommes

Il comporte aussi des blocs sanitaires.

A travers la **coupe FF** ci-dessous, nous relevant les différents niveaux de cet étage-là.

7.2.7 Plan du 3^{ème} étage :

Cet étage est réservé pour l'hébergement des femmes.

On accède par un escalier spécial pour l'auberge qui débouche sur le bureau de gestion et une salle de lecture avant d'aller au couloir qui distribue les chambres.

Il comporte aussi des blocs sanitaires.

A travers la **coupe GG** ci-dessous, nous relevant les différents niveaux de cet étage-là.

7.3. Description des niveaux du Terrain 02 :

7.3.1. Plan du rez-de-chaussée :

Le rez-de-chaussée est le niveau du contact urbain, il est au même niveau du boulevard Hamsali ainsi que la nouvelle voie de circulation.

C'est un espace ouvert, en double hauteur, comportant des plates-formes plantées suspendues et liée à travers des escaliers pour accéder au niveau supérieure.

Un ascenseur urbain du côté ouest afin d'accéder directement aux différents étages supérieurs.

7.3.2. Plan du 2^{ème} étage :

On accède à ce niveau-là soit par la dernière plate-forme de nos jardins suspendus, soit à travers l'ascenseur urbain.

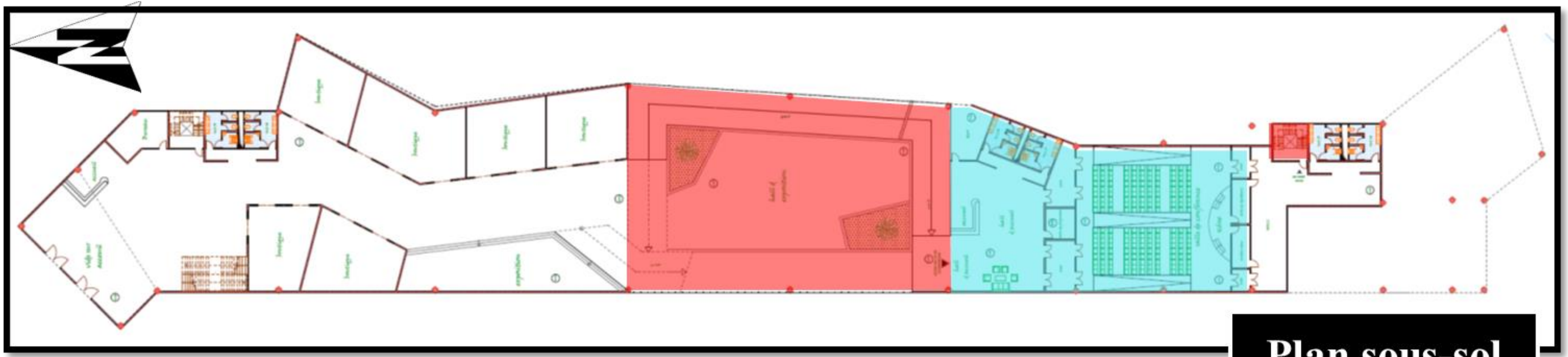
C'est le niveau de liaison avec le reste du projet à travers la passerelle.

Il comporte un grand espace d'exposition.

7.3.3. Plan du 3^{ème} étage :

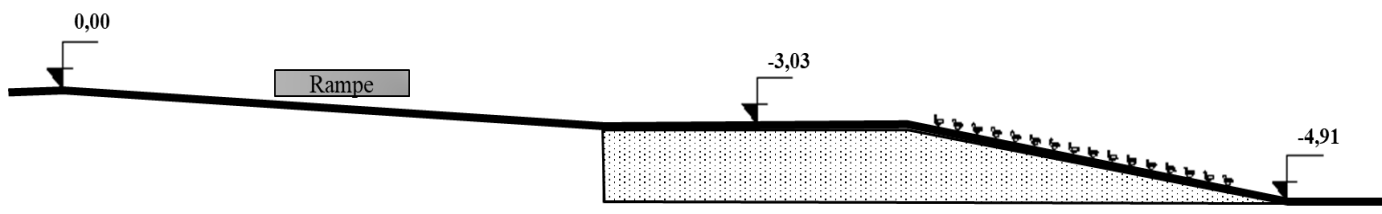
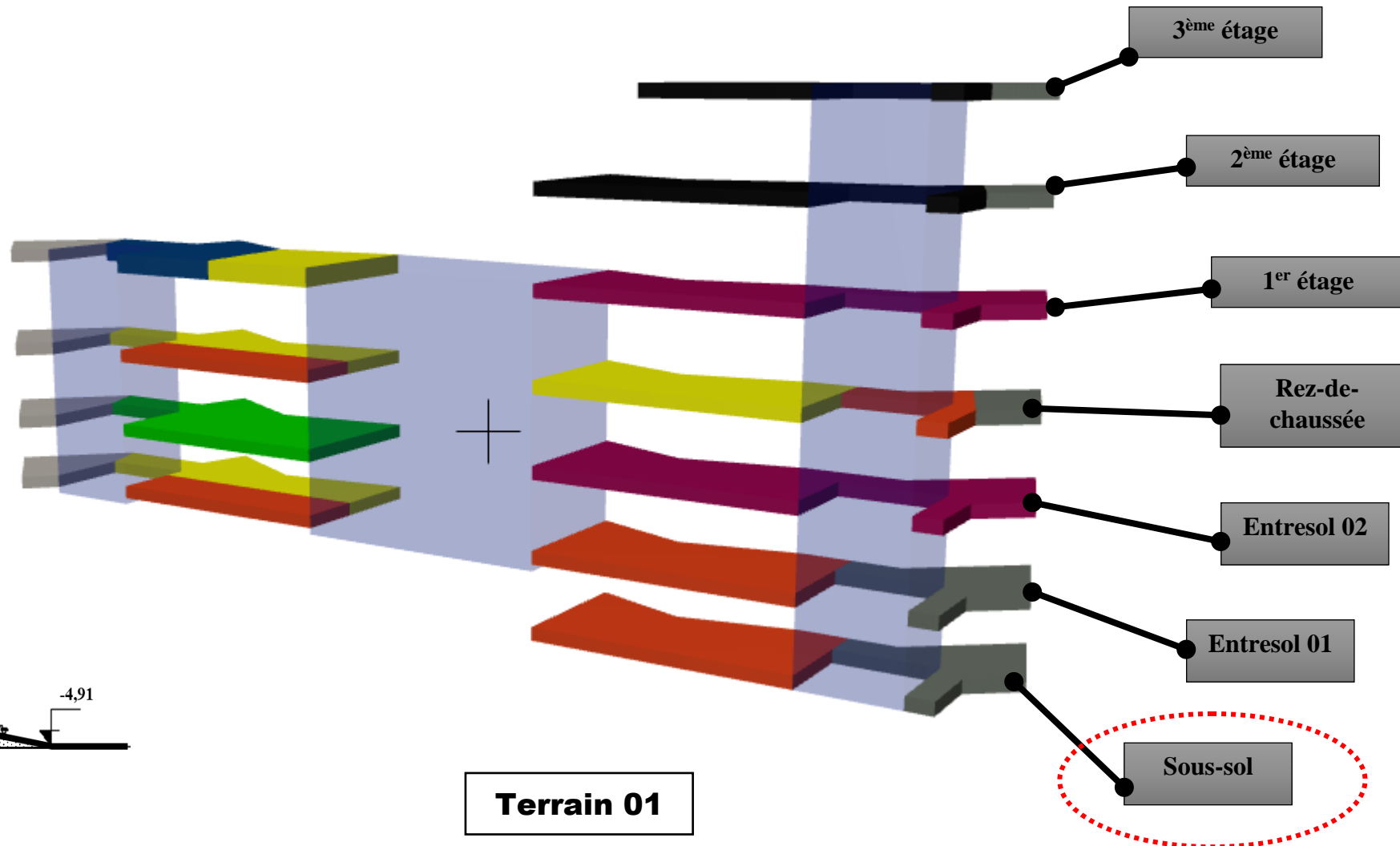
On accède au troisième étage uniquement par l'ascenseur urbain.

Il comporte un vaste espace ouvert au public.



Plan sous-sol

■ Culturel
 ■ Circulation verticale

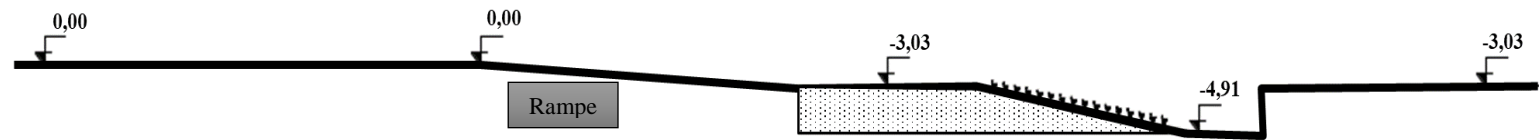


Coupe schématique AA des plates-formes niveau sous-sol



Plan entresol 1

Commerce
 Culturel
 Circulation verticale
 Service

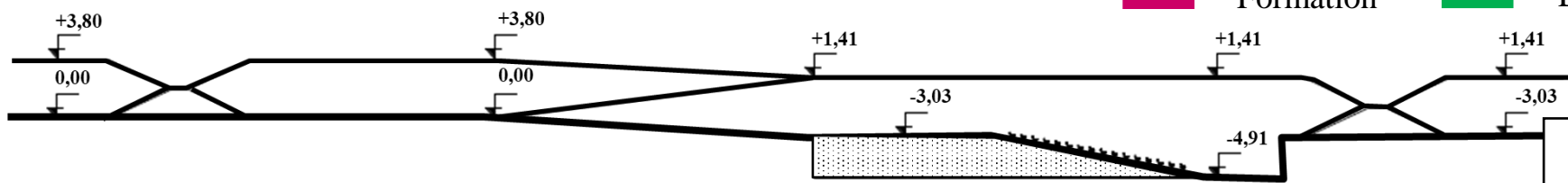


Coupe schématique BB des plates-formes niveau entresol 01

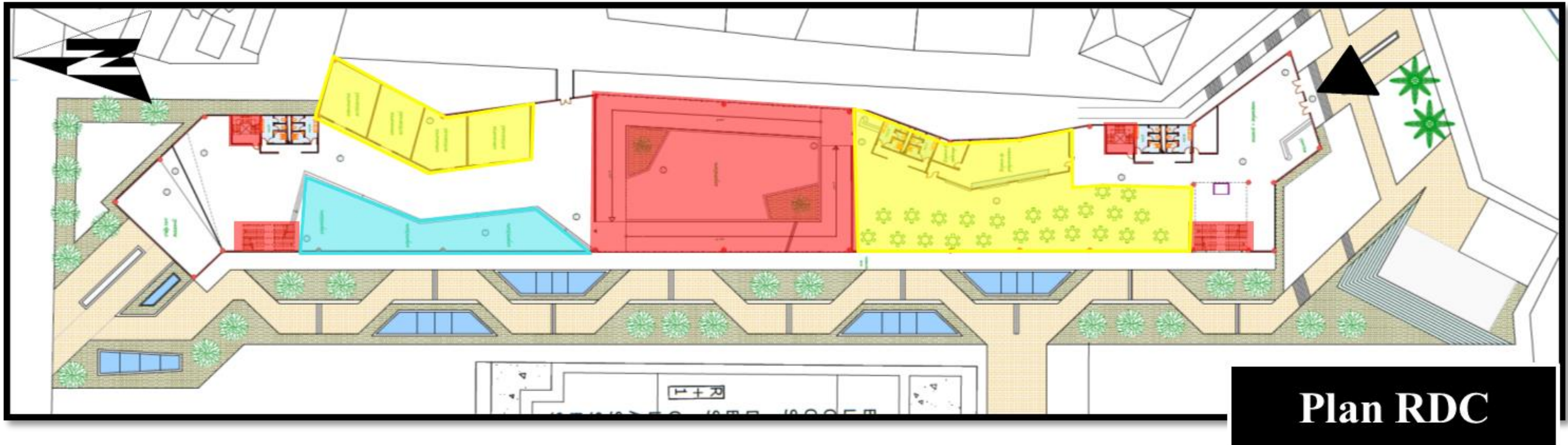


Plan entresol 2

Loisir & découverte
 Formation

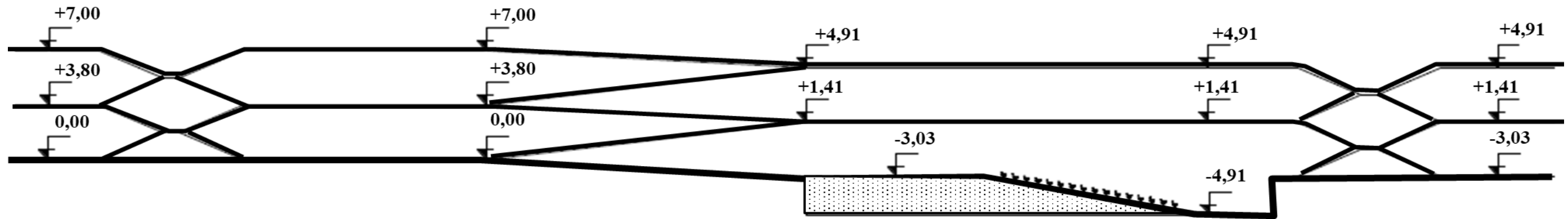


Coupe schématique CC des plates-formes niveau entresol 02

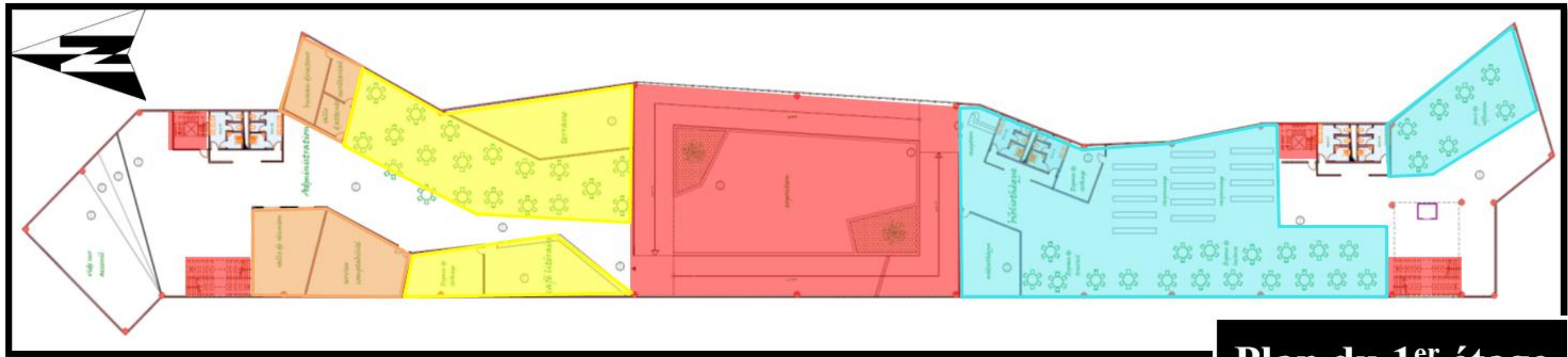


Plan RDC

Commerce
 Culturel
 Circulation verticale

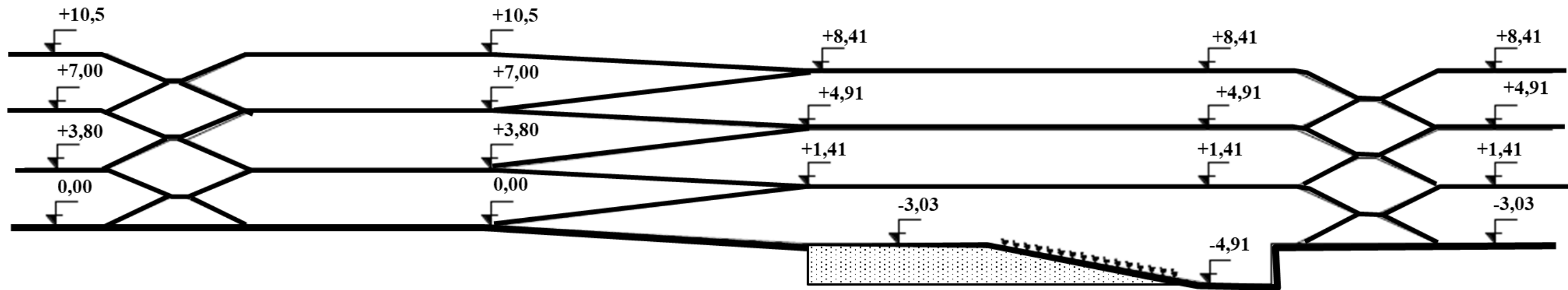


Coupe schématique DD des plates-formes niveau RDC

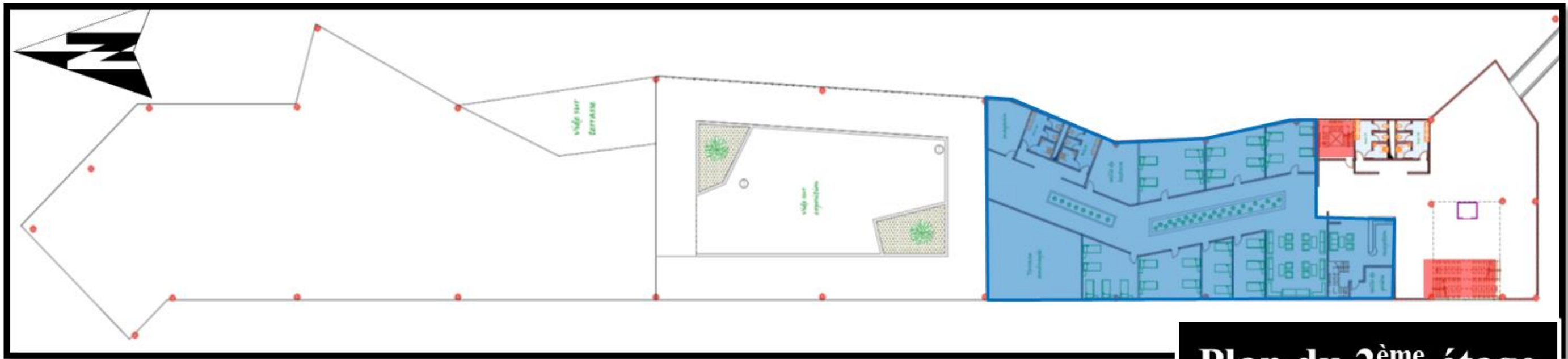


Plan du 1^{er} étage

■ Circulation verticale
 ■ Administration
 ■ Commerce
 ■ Culturel

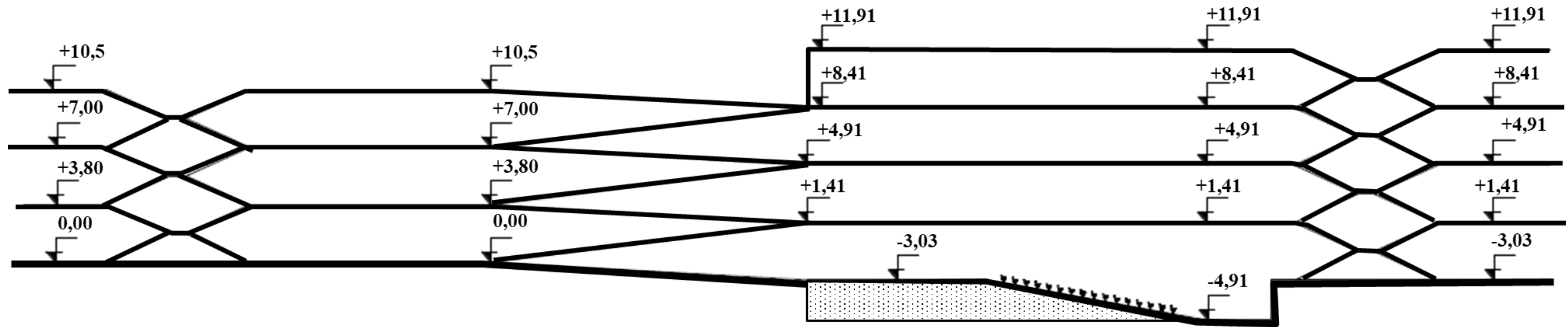


Coupe schématique EE des plates-formes niveau R+1

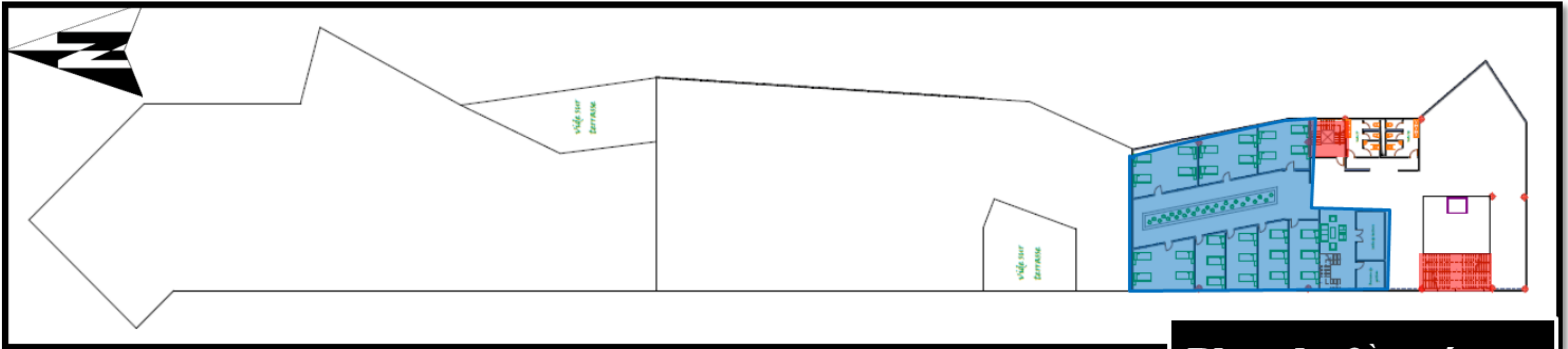


Plan du 2^{ème} étage

■ Circulation verticale
 ■ Hébergement

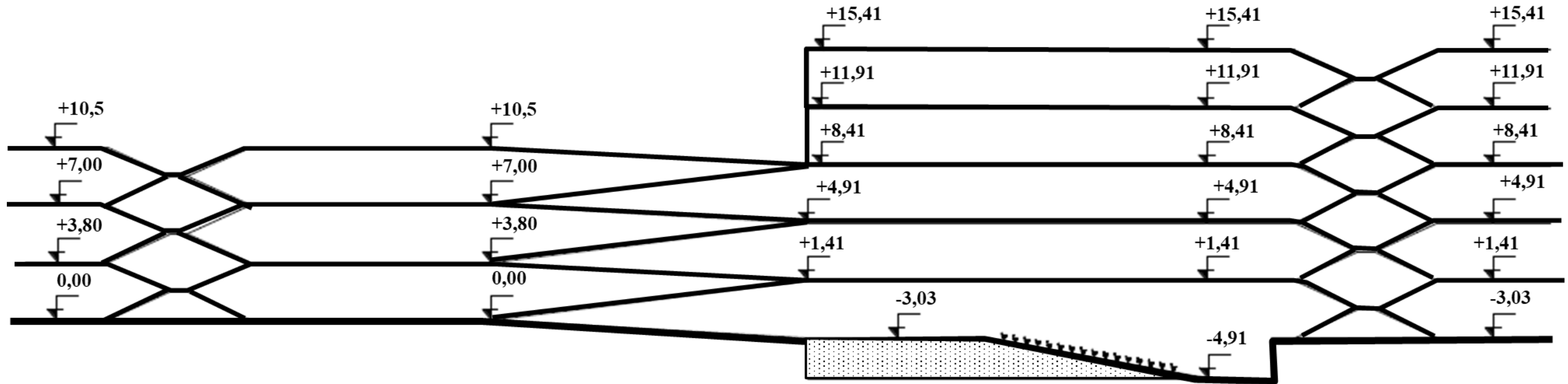


Coupe schématique FF des plates-formes niveau R+2

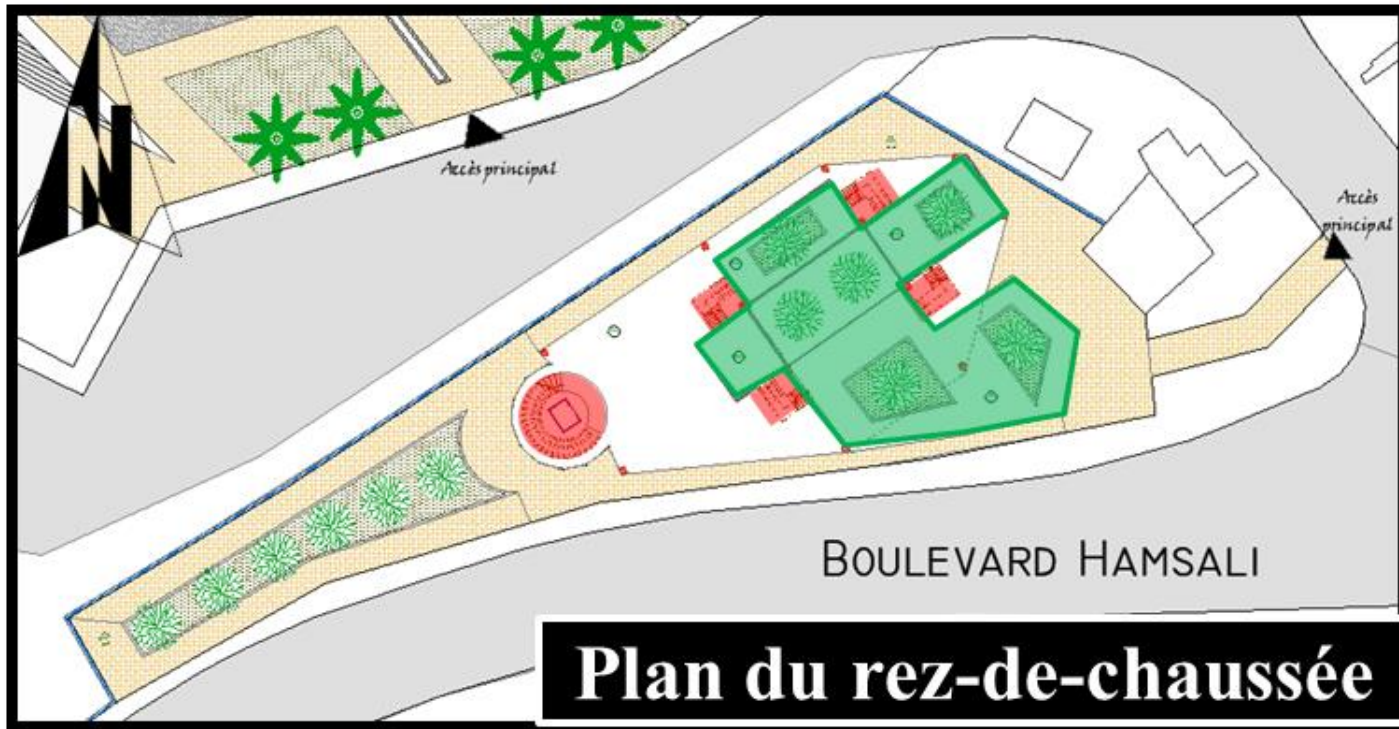


Plan du 3^{ème} étage

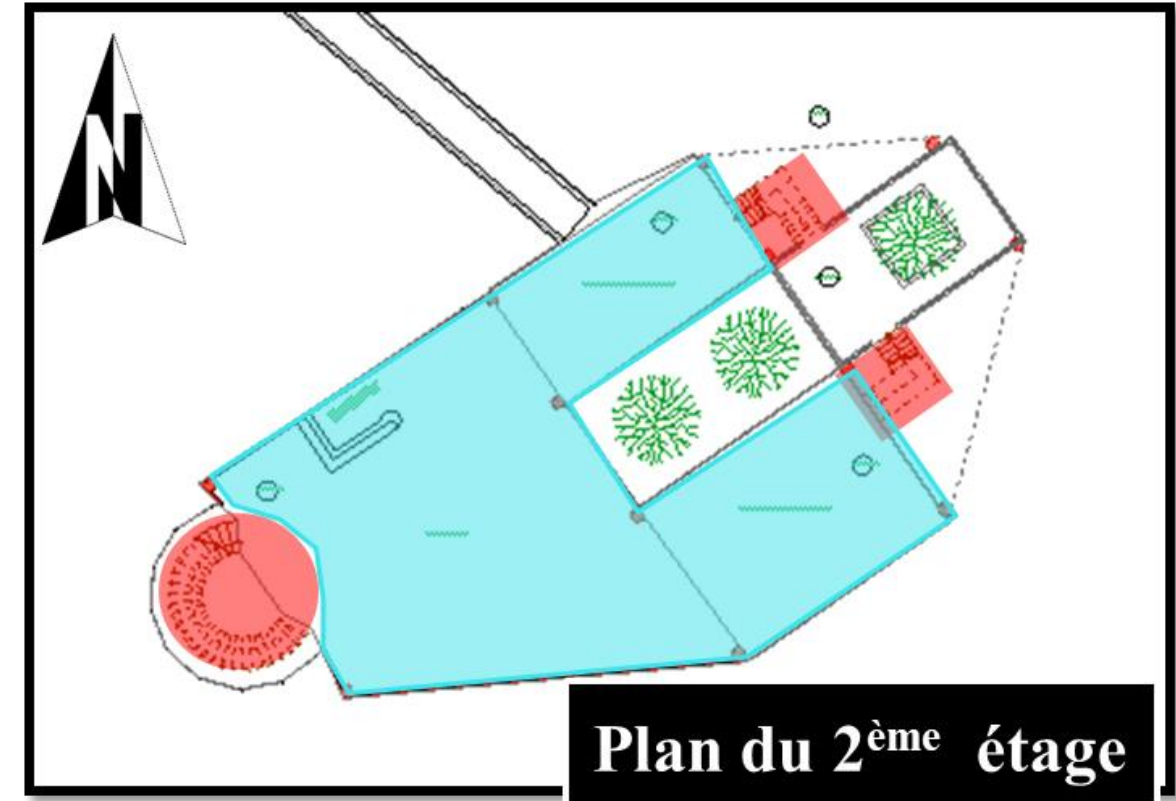
■ Circulation verticale ■ Hébergement



Coupe schématique GG des plates-formes niveau R+3

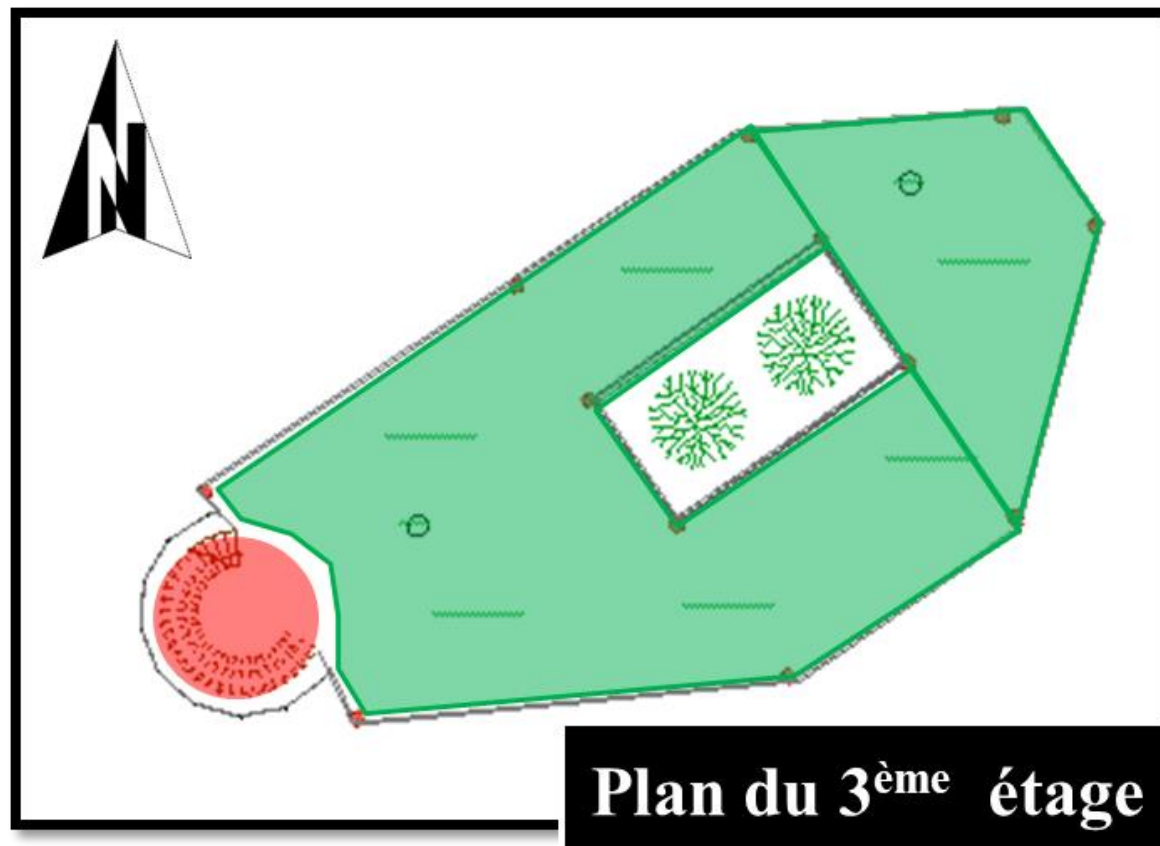


Plan du rez-de-chaussée

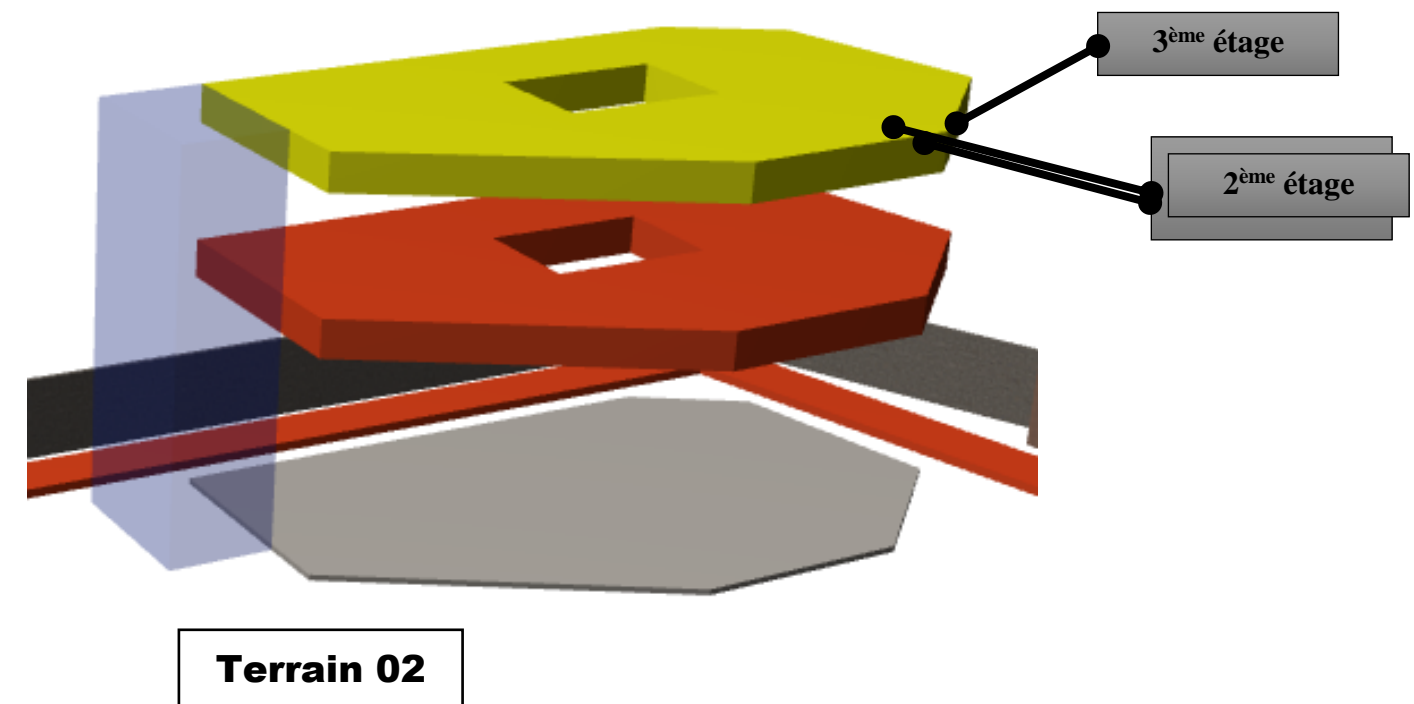


Plan du 2^{ème} étage

■ Circulation verticale
 ■ Espace public ouvert
 ■ Culturel



Plan du 3^{ème} étage



Terrain 02

8. Support graphique :

9. Vue en 3D du projet :



Vue du projet depuis la rue Hamri Ahmed

Source : auteur

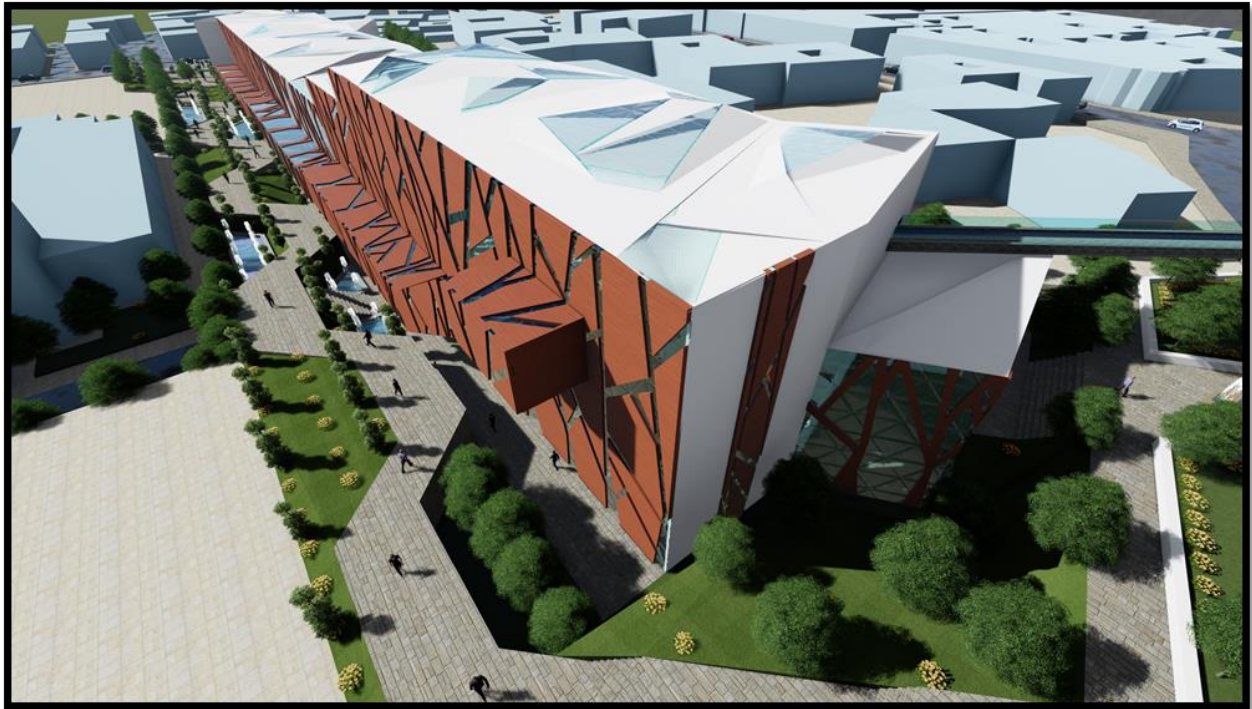




Vue du projet depuis la faculté de médecine

Source : auteur

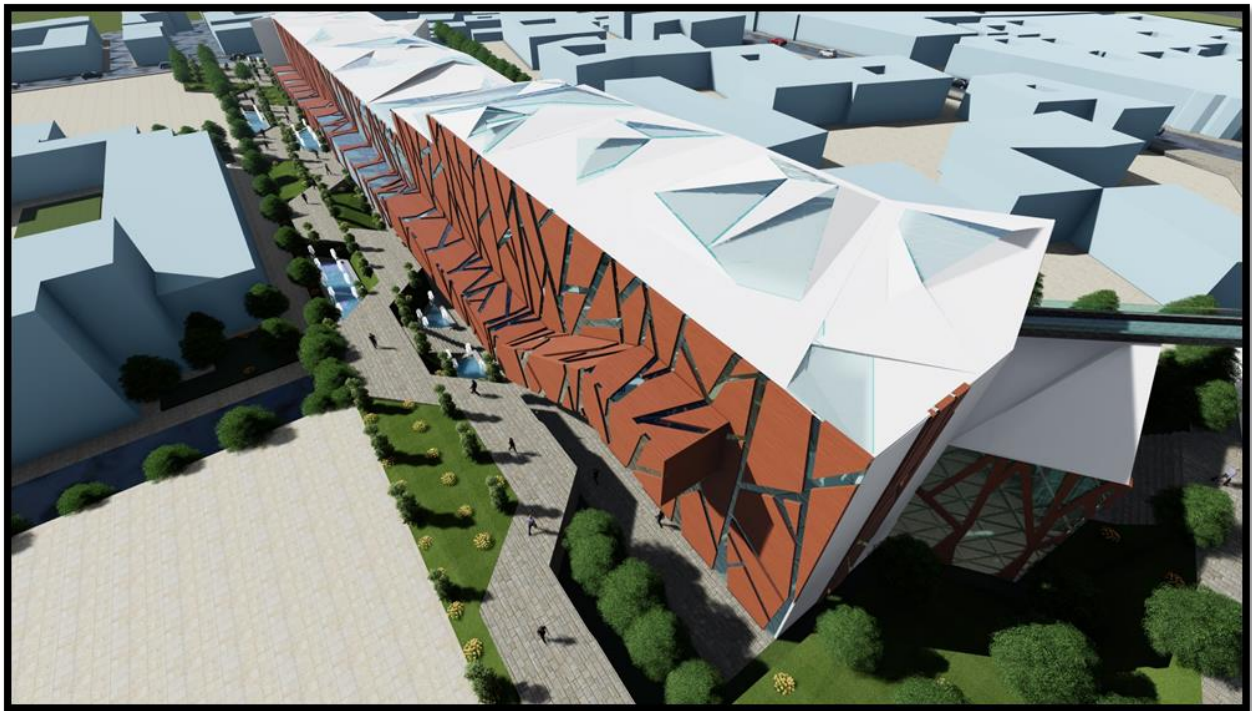




Vue du projet depuis l'accès de la nouvelle voie de circulation

Source : auteur

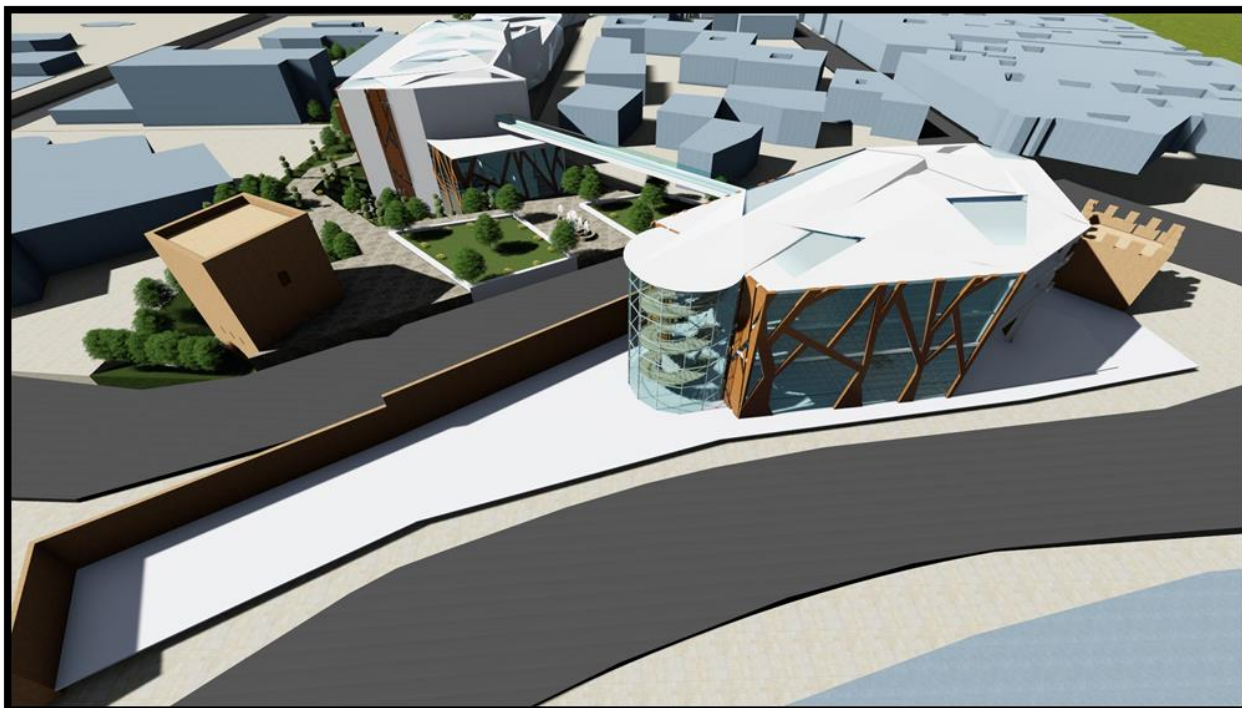




Vue sur le parcours et l'aménagement extérieur

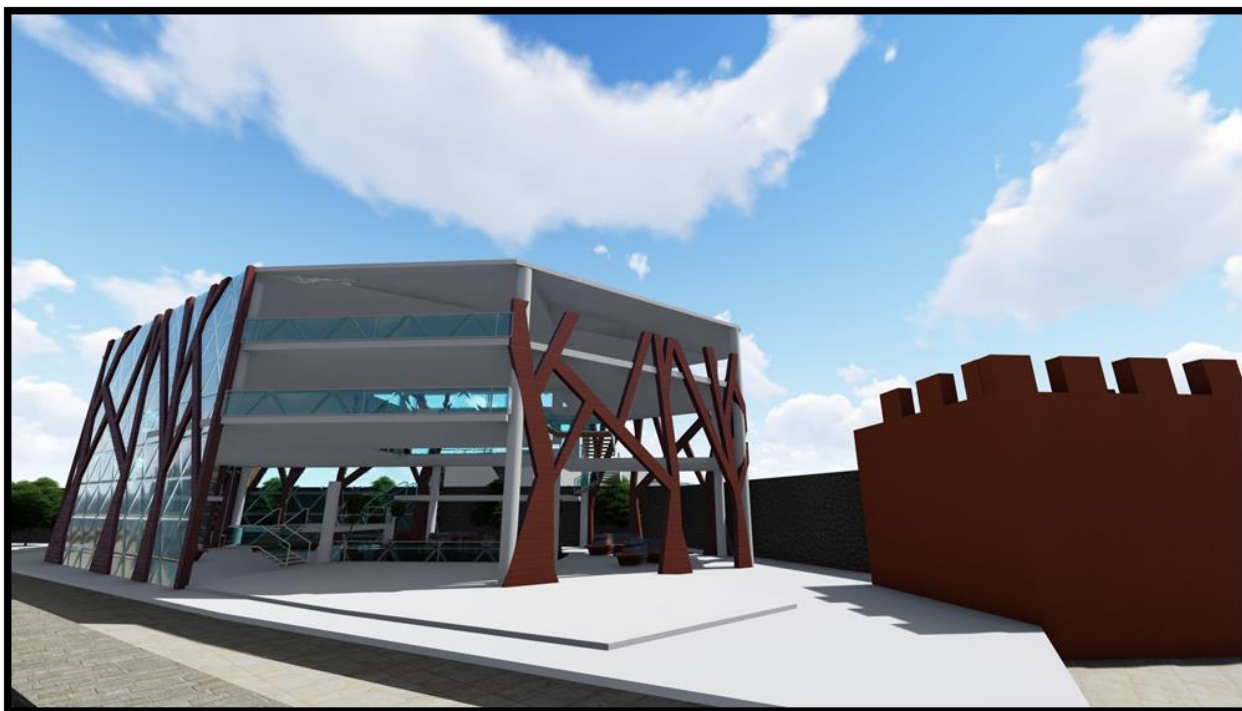
Source : auteur

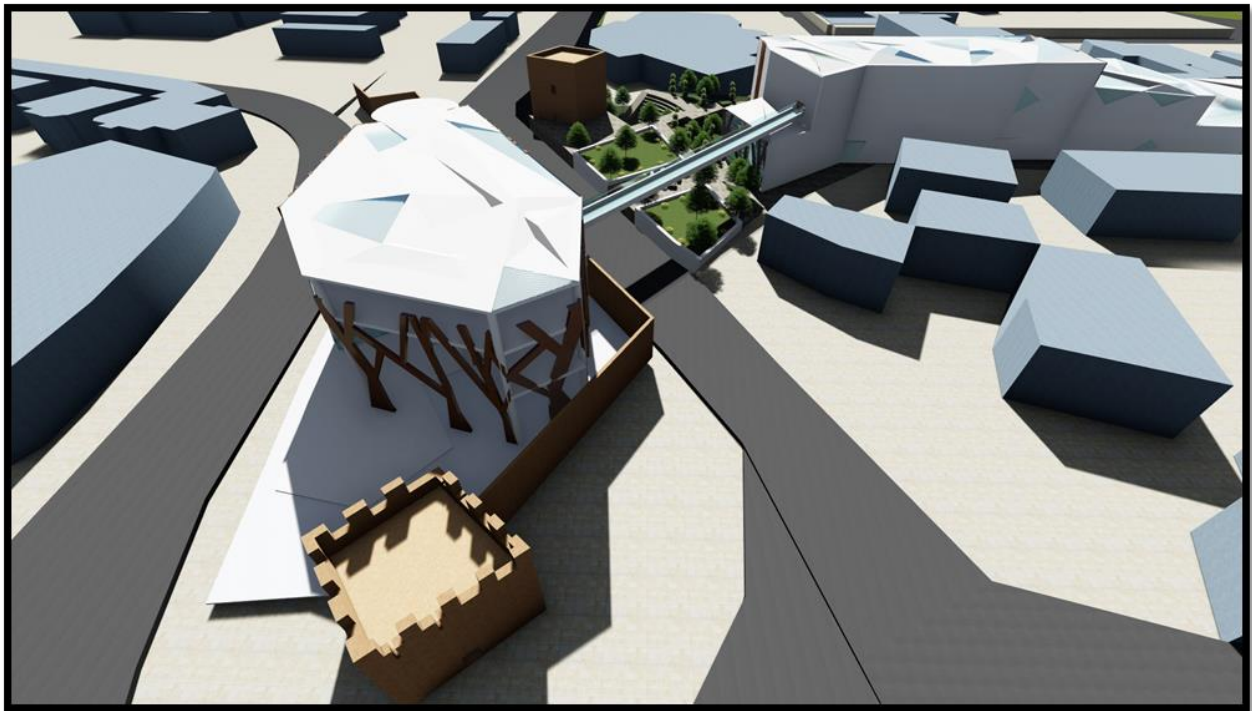




Vue du projet côté de Bab El Hadid

Source : auteur





Vue sur la passerelle

Source : auteur



Conclusion :

Dans ce chapitre nous avons entamé la dernière étape de notre travail de recherche. Où nous avons élaboré la réponse architecturale de la problématique posée dans la première phase.

Nous avons analysé notre site d'intervention et nous avons effectué une analyse thématique, ce qui nous a permis d'élaborer notre genèse du projet. Après avoir fixé notre programme spécifique nous sommes passés à la projection de notre projet dans le terrain en passant par les différents descriptifs du parti architectural et du parti technique, et au final nous avons terminé avec un descriptif des plans.

Cette démarche nous a aidé à mieux expliquer notre réflexion et d'atteindre notre objectif d'intervention.

Chapitre IV : Conclusion générale

De nos jours les centres historiques souffrent de lourds dysfonctionnements dus à une politique qui exclue ces centres des plans de développement urbain des agglomérations. Cette marginalisation des centres anciens a entraîné une série de conséquences interactionnelles liées à plusieurs phénomènes socioculturels.

Dans une volonté de réconciliation entre la ville ancienne et la ville nouvelle, mais aussi de mettre en valeur les centres historiques, on doit cibler une zone bien particulière, qui est la zone des abords des centres historiques, lieu de rencontre de ces deux entités. Aussi, la zone des abords de centres historiques présente de nombreux problèmes tels que le problème d'accessibilité.

Le choix s'est porté sur la ville de Tlemcen, qui a connu le passage de nombreuses civilisations ce qui lui a permis de posséder un legs patrimonial riche. La médina de Tlemcen constituant le cœur de la capitale du Maghreb, présente un dysfonctionnement au niveau des accès de cette dernière qui engendre une difficulté de transition entre ce noyau ancien et la nouvelle ville.

Notre thématique vise la zone tampon qui est l'abord de la médina. De par son emplacement, l'intervention sur ce dernier va nous permettre de mettre en valeur son riche patrimoine, de réconcilier et lier la médina de Tlemcen avec les nouvelles extensions.

C'est dans le but de répondre à cette problématique que le projet exposé dans ce mémoire a été proposé. D'une part, notre projet est une combinaison de deux fonctions dominantes qu'on a proposées, à savoir : la fonction commerciale et la fonction éducative. A travers ce choix, on tente de faire un prolongement dans deux sens : le commerce avec le centre-ville et l'éducation avec l'extension sud-ouest. D'autre part, l'emplacement choisi pour notre intervention architecturale crée une liaison morphologique qui n'existait pas à la base. Aussi, l'accent a été mis sur les parcours qui sont venus mettre en valeur les structures de permanences existantes. De plus, le projet est conçu de façon à respecter la dynamique déjà existante, en conservant la fonction commerciale.

L'enjeu esthétique d'une intervention regroupant tant de paramètres spécifiques, à savoir : la composante patrimoniale, la multifonctionnalité du projet et la proximité de plusieurs structures de permanences, est de s'intégrer dans un tissu dichotomique dans un but réconciliateur sans pour autant passer inaperçu.

L'objectif qu'on a voulu atteindre avec ce modeste travail de recherche est de contribuer à la perméabilité de la médina, pour l'ouvrir aux visiteurs et touristes mais aussi aux échanges culturels et économiques.

La réponse architecturale dans ce travail se veut partie intégrante d'une stratégie globale qui vise la mise en valeur du centre ancien. Cette stratégie a pour objectif de redynamiser les abords de la médina dans une logique de continuité fonctionnelle et morphologique avec la nouvelle ville.

Notre projet est venu pour mettre fin à la rupture qu'à créer l'ex caserne militaire avec le centre ancien. Il a développé des parcours qui s'intègre et qui mettent en valeur l'existant sur site mais aussi il est venu pour requalifier et redynamiser cette zone.

A la fin, nous voulons que notre projet soit une amorce à un projet urbain plus large qui touche toute la médina de Tlemcen et qui prendra en charge toutes les portes de la médina afin d'ouvrir cette dernière sur les extensions nouvelles tout autour.

Bibliographie

Ouvrage :

- CHOAY Françoise et MERLIN Pierre : «Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme» Paris : Edition Presses Universitaires de France, 2000.
- FRANCOISE CHOAY, l'allégorie du patrimoine, Edit du seuil, paris VI, 1992.
- CHOAY Françoise, « Patrimoine urbain et aménagement du territoire : enjeux et nouvelles perspectives». Trames, 1993
- GUSTAVO GIOVANNONI, l'urbanisme face aux villes anciennes, traduction française Edit seuil, France 1998
- OULEBSIR Nabila, «Les usages du patrimoine». Paris : Éditions de la maison des sciences de l'homme, 2004.
- ROSSI Aldo, «L'architecture de la ville». Paris : InFolio éditions. 1966 [2001].
- SITTE, Camillo «L'art de bâtir les villes» (préface de Françoise Choay traduction de Daniel Wieczorek), Paris : Éditions du Seuil Paris, 1996
- RIEGL Alois, «Der moderne Denkmalkultus, sein Wesen und sein Entstehung», Vienne, 1903. Les références renvoient à la première édition française, traduite de l'allemand par Daniel Wieczorek, «Le Culte moderne des monuments, son essence et sa genèse», avant-propos de Françoise Choay, Paris : Éditions du Seuil, 1984.
- LYNCH Kevin, «l'image de la cité », Paris, 1969, DUNOD, P25.
- PINGUSSON Georges-Henri, «l'espace et l'architecture », Paris, 2010, Edition du Linteau, P21.
- P. L. CERVELLATI R. SCANNAVINI C. DE ANGELIS LA NOUVELLE CULTURE URBAINE BOLOGNE FACE A SON PATRIMOINE
- SCHULZ Christian N., «l'art du lieu» : architecture et paysage, permanence et mutations, Paris, 1997, Le moniteur.

Mémoires/ Thèses / Articles /Revue :

- Conférence Soukane M. Dahli Université de Tizi-Ouzou, Département d'architecture, Algérie. Article.

- Jean-Louis TORNATORE, « L'esprit de patrimoine », Terrain. Revue d'ethnologie de l'Europe, 55, septembre 2010
- Revu A Savoir 26 Gestion du patrimoine urbain et revitalisation des quartiers anciens : l'éclairage de l'expérience française. septembre 2014
- Stéphane HERITIER, « Le patrimoine comme chrono genèse. Réflexions sur l'espace et le temps », Annales de géographie, n° 689-1, 1 février 2013.
- Khattabi.L Mémoire Magistère Université de Tlemcen
- MAZRI-BENARIOUA Mouna ; « La Culture en tant que fait urbain. Lecture sur des indicateurs de développement culturel. Cas du secteur sauvegardé de Constantine » mémoire de magister, Constantine 2007
- Chabi Nadia, «l'homme, l'environnement, l'urbanisme » Tome 1, thèse doctorat en urbanisme, Constantine, université Mentouri Constantine.
- Requalification des friches urbaines : quelles perspectives en région Centre-Val de Loire ? juin 2015
- L'effet de levier dans la reconversion des friches militaires dans le cadre du renouvellement urbain en France, Thèse de doctorat, université de Paris-Est, janvier 2017
- Article : Zakia HAMMOUNI, Patrimoine (... , Il y a beaucoup à faire ...), revue : vie de ville.
- Loi 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Publiée dans le journal officiel de la république algérienne n° 44 du 22 Safar 1419 correspondant au 17 juin 1998
- Andréa Bruno, Architecte, La mémoire du présent, « Patrimoine et architecture contemporaine »PDF

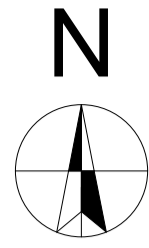
Site internet :

- <https://echogeo.revues.org/11220>
- <http://agora.qc.ca/dossiers/Medina>
- <http://www.phnom-penh.biz/web/pp/annuaire.nsf/webpages/museetuolsleng.html>
- <https://www.archiliste.fr/categories-de-projets/centre-culturel>

- <https://www.actuarchi.com/pole-culturel-nevers-o-s-architectes/>
- <http://www.lineaire-a.com/projet/?x=20130226102003>
- <https://www.detailsdarchitecture.com/tag/eduardo-pesquera-gonzalez/>
- <https://fr.slideshare.net/AnneCcileLEFEVRE/portfolio-33597675>
- www.hyeres.fr

Autre documents :

- BARTHELEMY J., De la charte de Venise à celle des villes historiques, In le journal scientifique : Ethique, principes et méthodologies, ICOMOS, 1995
- Pierre Von Meiss, De la Forme au Lieu, PPUR, 1993, *pour théorie de projet 1^{ère} année, université SAAD DAHLEB Blida.*
- CHARTE INTERNATIONALE SUR LA CONSERVATION ET LA RESTAURATION DES MONUMENTS ET DES SITES (CHARTRE DE VENISE 1964)
- LAMY Yvon. « Du monument au patrimoine » : *Matériaux pour l'histoire politique d'une protection.* In : *Genèses*, 11, 1993. Patrie patrimoine
- BARTHELEMY Jean. De la charte de Venise à celle des villes historiques. In : Journal scientifique. Ethique, principes et méthodologies. ICOMOS. 1995.
- La charte d'Amsterdam 1975
- OLIVIER GUADET, Patrimoine reconverti, du militaire au civil, Ed Scala, le ministère de la défense, France 2007.
- UNESCO, Médinas : sauvegarde sélective de l'habitat traditionnel, édition du centre du patrimoine mondial, n°9, Paris, décembre 1995.
- UNESCO, Des quartiers historiques pour tous : une approche sociale et humaine pour une revitalisation durable, Juillet 2008.
- Requalification de la promenade MONCEY - LYON 3ème DOSSIER DE CONCERTATION du 7 Novembre 2016 au 24 février 2017



Plan de masse

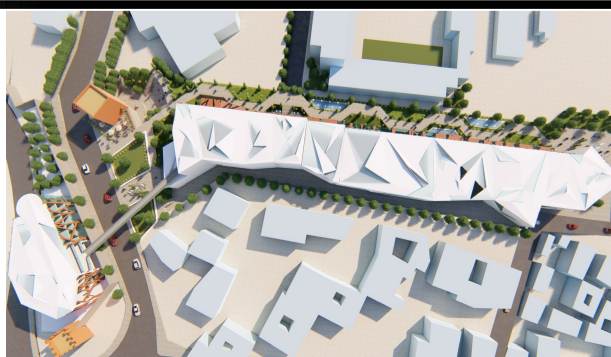
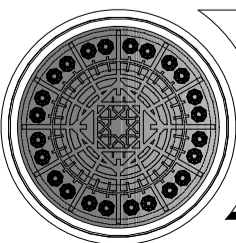
Présenté par : DALI YUCEF RAWIDA

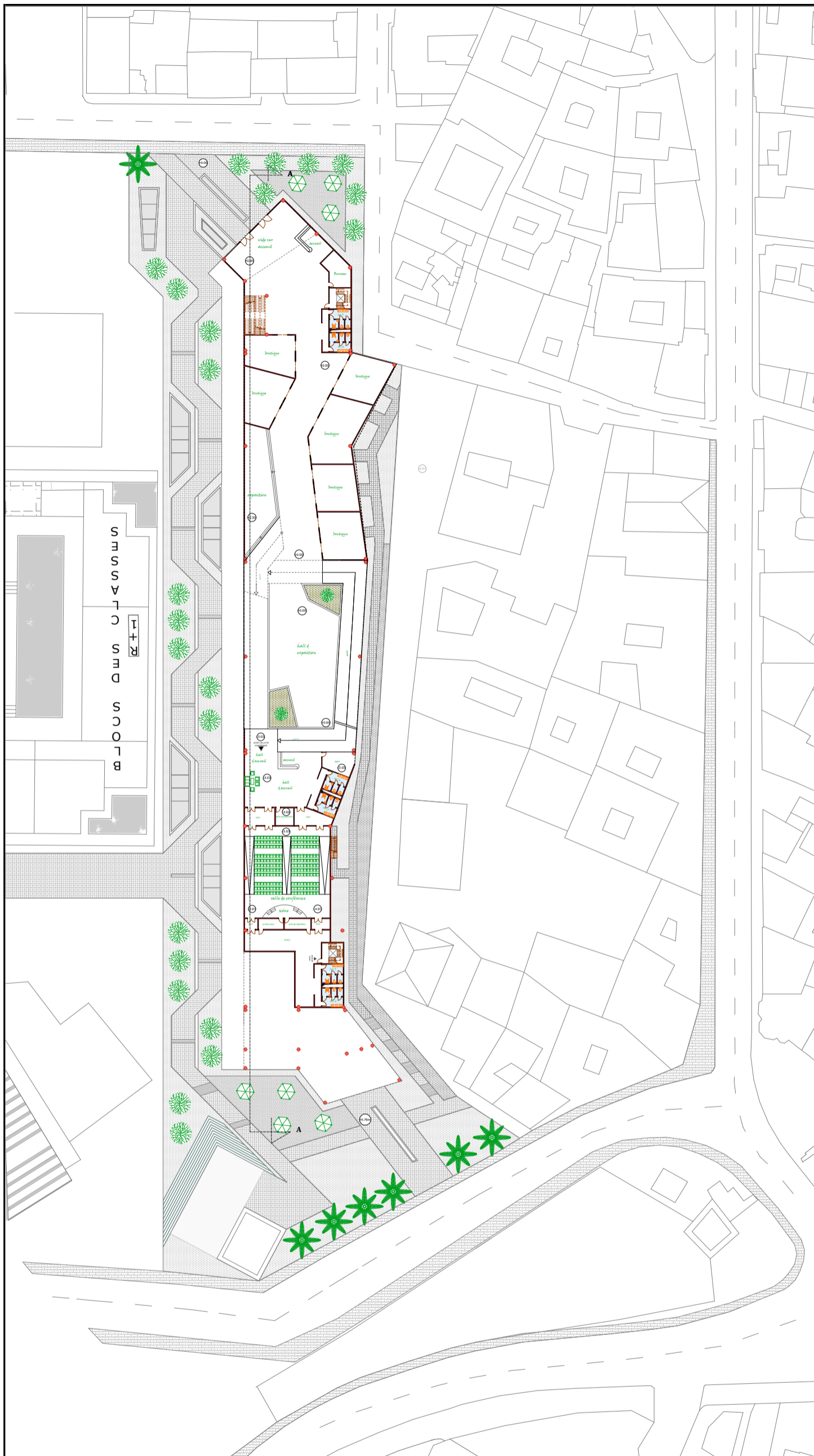
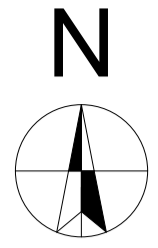
Encadré par : M. CHIALI MUSTAPHA

Date de la soutenance : 26/06/2018

Master en Architecture 2017-2018

Echelle : 0 5 15 25





Niveau 0 (-4.91)

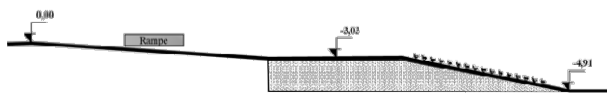
Présenté par : DALI YUCEF RAWIDA

Encadré par : M. CHIALI MUSTAPHA

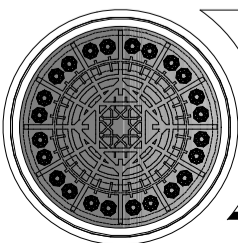
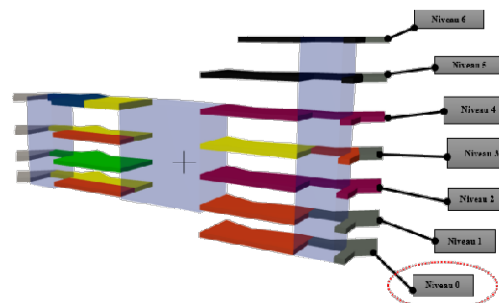
Date de la soutenance : 26/06/2018

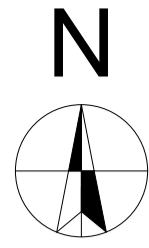
Master en Architecture 2017-2018

Echelle : 0 5 15 25



Coupe schématique AA des plates-formes niveau 0 (-4.91 m)





Niveau 3 (+7.00/+4.91m)

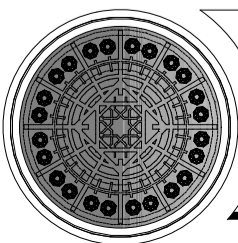
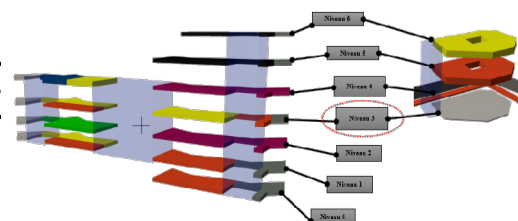
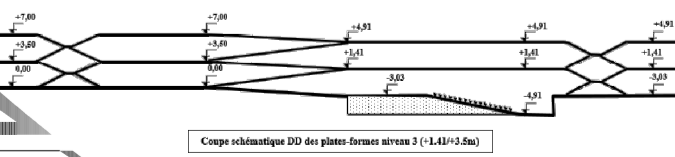
Présenté par : DALI YOUCEF RAWIDA

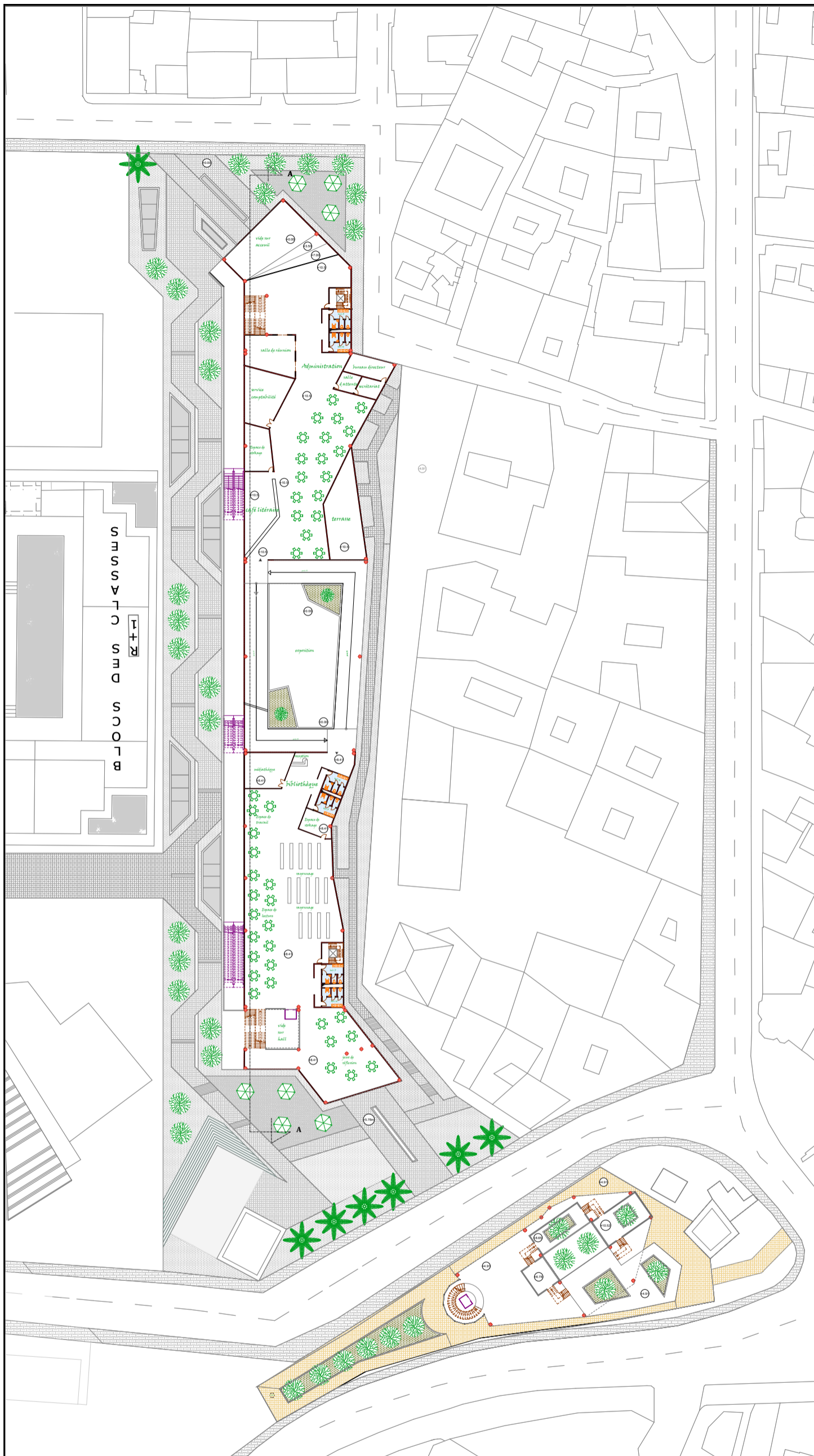
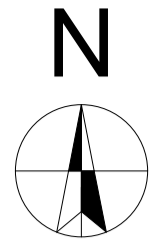
Encadré par : M. CHIALI MUSTAPHA

Date de la soutenance : 26/06/2018

Master en Architecture 2017-2018

Echelle : 0 5 15 25





Niveau 4 (+10.5/+8.41m)

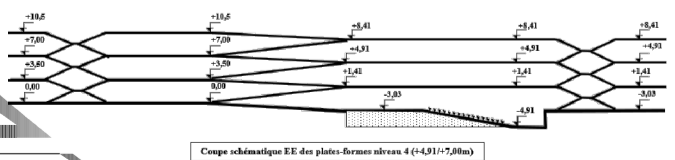
Présenté par : DALI YUCEF RAWIDA

Encadré par : M. CHIALI MUSTAPHA

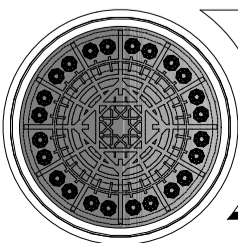
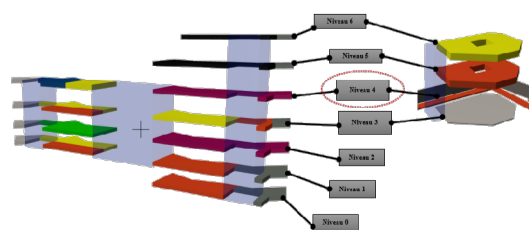
Date de la soutenance : 26/06/2018

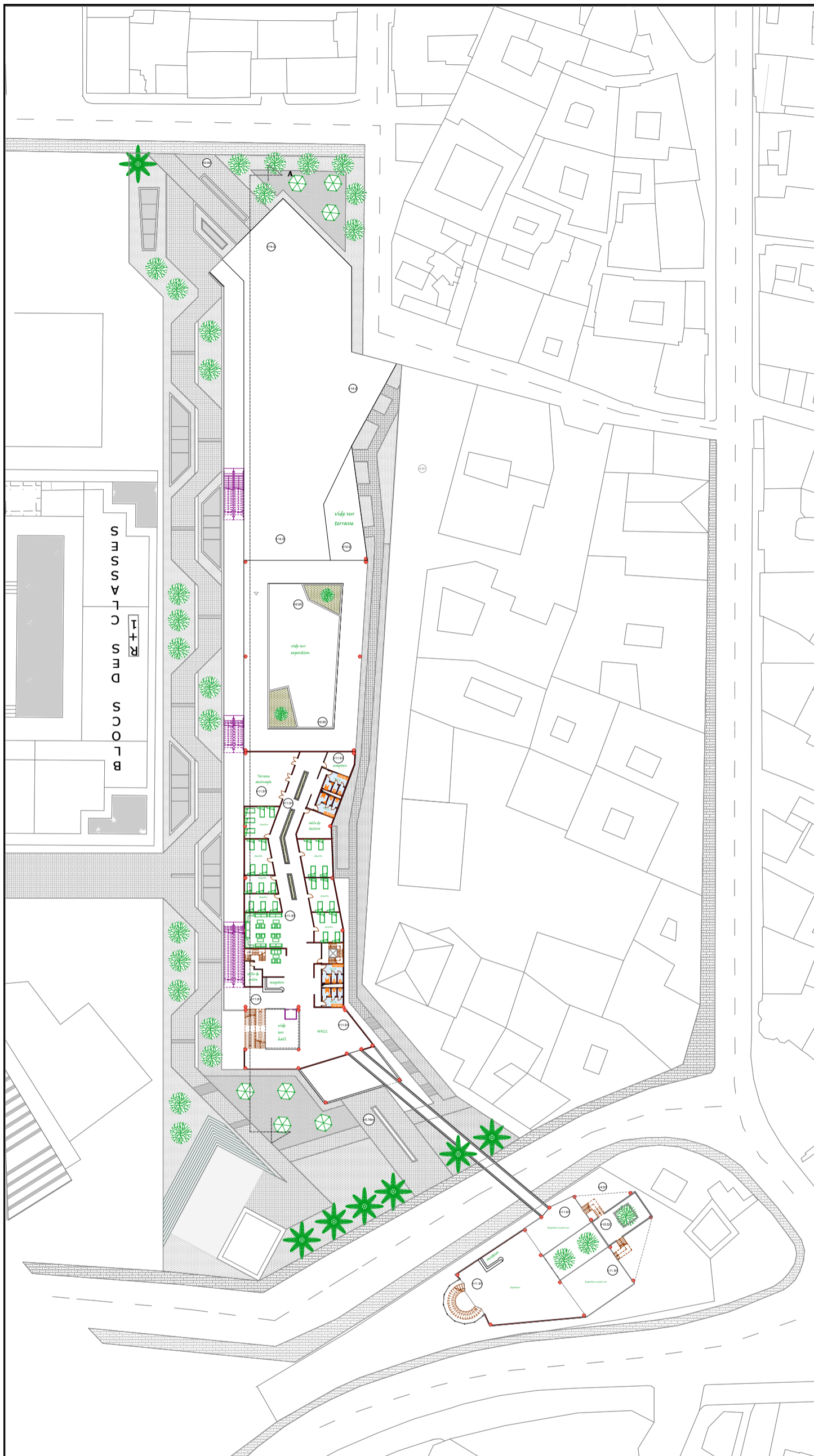
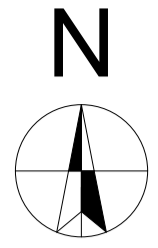
Master en Architecture 2017-2018

Echelle : 0 5 15 25



Coupe schématique EE des plate-formes niveau 4 (+10.51/+8.41m)





Niveau 5 (+11.91m)

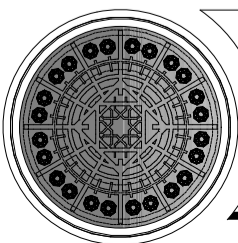
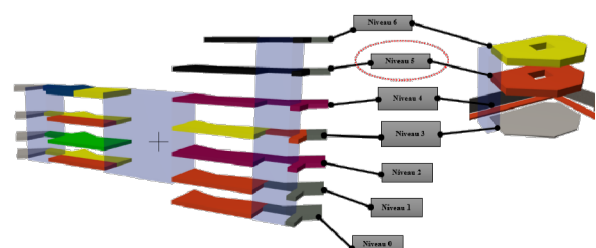
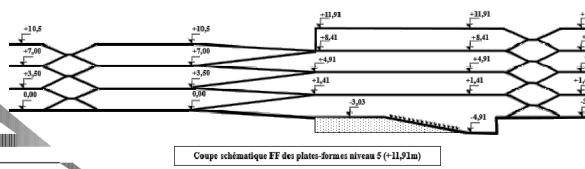
Présenté par : DALI YUCEF RAWIDA

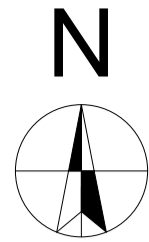
Encadré par : M. CHIALI MUSTAPHA

Date de la soutenance : 26/06/2018

Master en Architecture 2017-2018

Echelle : 0 5 15 25





Niveau 6 (+15.41m)

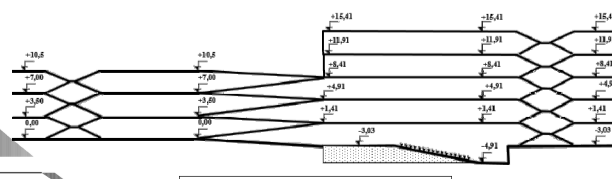
Présenté par : DALI YUCEF RAWIDA

Encadré par : M. CHIALI MUSTAPHA

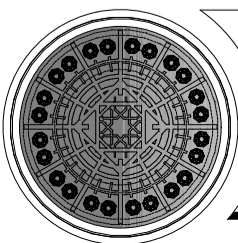
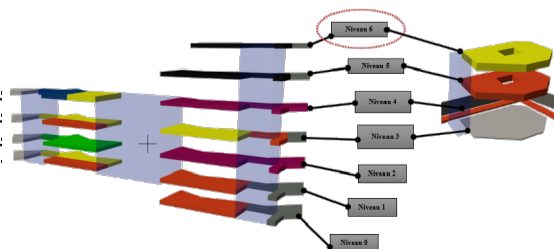
Date de la soutenance : 26/06/2018

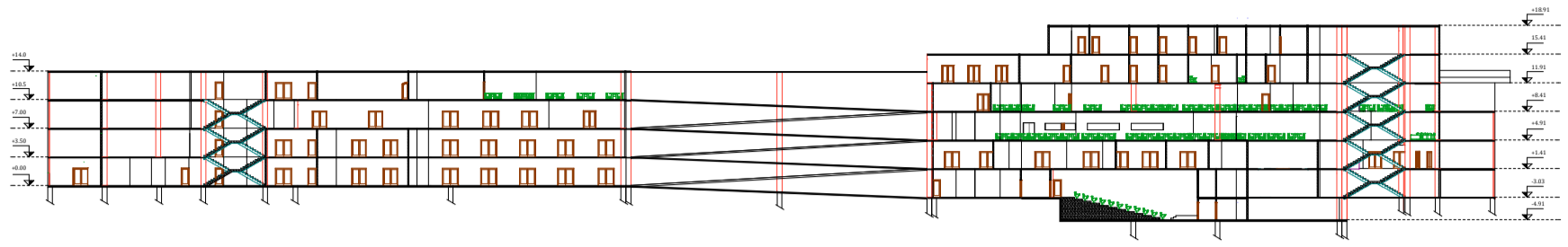
Master en Architecture 2017-2018

Echelle : 0 5 15 25



Coupe schématique GG des plates-formes niveau 6 (+15,41m)





Coupe AA |



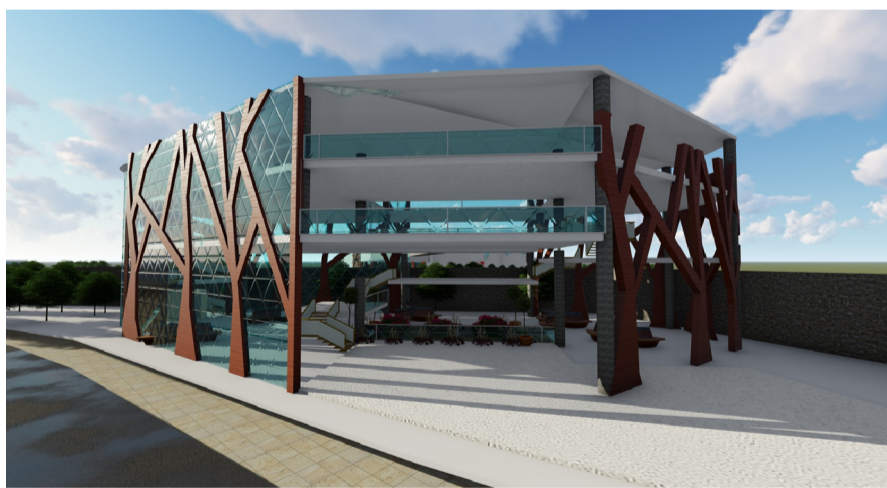
Façade Ouest |



Façade Sud |



Façade Nord |



Façade Sud |



Façade Nord |

Présenté par : DALI YOUCEF RAWIDA

Encadré par : M. CHIALI MUSTAPHA

Date de la soutenance : 26/06/2018

Master en Architecture 2017-2018

